



HAL
open science

Enquête sociologique auprès des agriculteurs planteurs de bocage

Toussaint Marie, Catherine Darrot

► **To cite this version:**

Toussaint Marie, Catherine Darrot. Enquête sociologique auprès des agriculteurs planteurs de bocage : Rapport d'étude – Juin 2021. [Rapport de recherche] Institut Agro Agrocampus Ouest - UMR CNRS 6590 ESO. 2021. hal-03277645

HAL Id: hal-03277645

<https://hal.science/hal-03277645>

Submitted on 4 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Enquête sociologique
auprès des agriculteurs planteurs de bocage
Rapport d'étude – Juin 2021**



Marie Toussaint - Catherine Darrot

Listes des acronymes

BCAE : Bonnes conditions agricoles et environnementales

BRF : Bois raméal fragmenté

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

ETA : Entreprise de travaux agricoles

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques

PAC : Politique Agricole Commune

RPG : Registre parcellaire graphique

SAU : Surface agricole utilisée

SCEA : Société civile d'exploitation agricole

SIG : Système d'information géographique

SMBV : Syndicat Mixte de Bassin Versant

Table des matières

Listes des acronymes	2
AUTEURS DE L'ETUDE	8
1 RESUME	9
1.1 Une hétérogénéité de logiques d'action chez les planteurs de bocage	9
1.2 Les planteurs de bocage présentent un profil socio-professionnel spécifique	11
1.3 Synthèse : un profil-type de planteurs de bocage se dégage	12
1.4 L'enjeu de l'entretien	13
1.5 Diversité des besoins d'accompagnement des agriculteurs	14
1.6 Levier principal : la multifonctionnalité de la haie vivante	16
2 COMMANDE ET PROBLEMATIQUE	17
3 Approche qualitative : cadrage et méthode	20
3.1 Démarche générale	20
3.2 Choix des territoires d'enquête	21
3.3 Réalisation de l'enquête	22
3.4 Analyse : comprendre le rapport des agriculteurs au bocage	24
3.4.1 Analyse des entretiens	24
3.4.2 Les grilles d'évaluation des haies	25
3.4.3 La cartographie des exploitations	25
3.4.4 La construction des idéaux-types	26
3.4.5 La validation des idéaux-types	28
4 Résultats de l'enquête qualitative	30
4.1 Mise en évidence de différents rapports au bocage	30
4.1.1 7 idéaux-types identifiés, 8 facteurs qui les différencient	30
4.1.2 Prévalence de ces idéaux-types d'après les animateurs bocage	31
4.2 Détail des idéaux-types	33
4.2.1 Le Pionnier du bocage	33
4.2.1.1 Profil et logique d'action	34
4.2.1.2 Une plantation spontanée et enthousiaste	34
4.2.1.3 Une plantation qui répond à des raisons esthétiques, patrimoniales, et écologiques (multifonctionnalité)	34
4.2.1.4 Une gestion des haies autonome et innovante	35
4.2.1.5 Un entretien ciblé et particulièrement soigné	35
4.2.1.6 Une valorisation du bois diversifiée et marchande	35

4.2.1.7	Des haies diversifiées et exploitées mais en parfait état	36
4.2.1.8	Une forte densité bocagère sur une exploitation moyenne à grande	36
4.2.2	Le Paysan-Bocager	37
4.2.2.1	Profil et logique d'action	37
4.2.2.2	Une plantation spontanée et enthousiaste mais accompagnée	38
4.2.2.3	Une plantation qui haies répond à des raisons patrimoniales, esthétiques et écologiques (multifonctionnalité « traditionnelle »)	38
4.2.2.4	Une gestion des haies autonome et traditionnelle	38
4.2.2.5	Un entretien ciblé et soigné... ou absent	38
4.2.2.6	Une valorisation du bois traditionnelle	39
4.2.2.7	Des haies diversifiées et en parfait état	39
4.2.2.8	Une forte densité bocagère et des petites parcelles sur de petites exploitations	39
4.2.3	L'Agroécologo-performant	41
4.2.3.1	Profil et Logique d'action	41
4.2.3.2	Une plantation volontaire	42
4.2.3.3	Une plantation qui répond à des raisons fonctionnelles et une vision institutionnelle de l'agroécologie	42
4.2.3.4	Une gestion distancée, pas toujours autonome	43
4.2.3.5	Un entretien bien conduit, partiellement délégué	43
4.2.3.6	Une absence de valorisation	43
4.2.3.7	Des haies peu investies à l'état variable	44
4.2.3.8	Une forte densité bocagère sur une grande exploitation	44
4.2.4	Le Bénéficiaire-Conscientieux	46
4.2.4.1	Profil et Logique d'action	46
4.2.4.2	La plantation de haies est une opportunité	47
4.2.4.3	La plantation des haies répond à une exigence de qualité	47
4.2.4.4	Une gestion très volontairement déléguée	47
4.2.4.5	Un entretien pragmatique	48
4.2.4.6	Une absence de valorisation	48
4.2.4.7	Des haies négligées	48
4.2.4.8	Une densité bocagère potentiellement importante en bordure d'exploitation	49
4.2.5	Le Conventionnel précaire	50
4.2.5.1	Profil et Logique d'action principal	50
4.2.5.2	Une plantation contrainte : une infrastructure imposée	51

4.2.5.3	Une plantation qui répond à une rationalisation de l'exploitation	51
4.2.5.4	Une « corvée » déléguée	52
4.2.5.5	Un entretien pragmatique	52
4.2.5.6	Une faible valorisation, cantonnée à l'exploitation	53
4.2.5.7	Des haies embarrassantes, négligées... ou arrachées	53
4.2.5.8	Une densité bocagère variable à faible sur un parcellaire non-maitrisé	54
4.2.7	Le Réfractaire au bocage	55
4.2.7.1	Profil et Logique d'action principal	55
4.2.7.2	Une posture réfractaire à l'injonction à planter	55
4.2.7.3	Aucun motif propre : le bocage est externalisé	56
4.2.7.4	Une gestion inconnue, potentiellement déléguée ?	56
4.2.7.5	Un entretien minimal et pragmatique	56
4.2.7.6	Une absence de valorisation	56
4.2.7.7	Des haies encombrantes, malmenées... et arrachées	56
4.2.7.8	Une densité bocagère faible, voire nulle sur un parcellaire rationalisé	57
4.2.8	L'hogramme du marchand de plaquettes	58
4.2.8.1	Profil et Logique d'action principal	59
4.2.8.2	Une plantation spontanée et rationnelle	59
4.2.8.3	Une plantation qui répond à une production de bois	59
4.2.8.4	Une gestion menée de « main de maître » et intégrée	60
4.2.8.5	Un entretien de type forestier	60
4.2.8.6	Une forte valorisation, insérée dans une filière bois-énergie !	60
4.2.8.7	Des haies gérées dans les « règles de l'art »	60
4.2.8.8	Une densité bocagère importante, ancienne... associée à des bosquets et des parcelles forestières privées ?	61
5	Approche quantitative : cadrage et méthode	62
5.1	Objectifs de l'enquête quantitative	62
5.2	Le recueil des données quantitatives	62
5.2.1	Conception du questionnaire	62
5.2.2	Collecte des données	63
6	Résultats de l'enquête quantitative	64
6.1	Profil Général de l'échantillon	64
6.2	Profil socio-professionnel de l'échantillon	66
6.2.1	Type d'activité agricole	66
6.2.2	Spécificités de l'activité agricole	67
6.2.3	3. Appartenance syndicale et politique	68

6.2.4	4. Appartenance à des réseaux professionnels et techniques	70
6.2.5	5. Niveau d'études	73
6.2.6	6. Genre	73
6.3	Les pratiques bocagères des agriculteurs ayant répondu à l'enquête	74
6.3.1	La dynamique de plantation	74
6.3.2	La gestion du bocage	75
6.3.3	L'entretien du bocage	76
6.3.4	4. La valorisation du bois issu de l'entretien des haies	80
6.3.5	5. Les raisons de planter	83
6.4	Tests d'hypothèses	85
6.4.1	La nature du foncier exploité a-t-il une incidence sur le fait de planter du bocage ?	86
6.4.1.1	Première sous-question sur le foncier : Le fait d'être propriétaire ou locataire de son parcellaire a-t-il une incidence sur le fait de planter du bocage ?	86
6.4.1.2	Seconde sous-questions sur le foncier : Un parcellaire éclaté est-il une contrainte pour planter ?	87
6.4.2	Les nouveaux installés s'engagent-ils davantage dans les programmes de plantations ?	88
6.4.3	Le niveau de formation a-t-il un effet sur le faire de planter, au sein de l'échantillon général ? Et au sein de l'échantillon des planteurs ?	90
6.4.4	L'appartenance à des réseaux syndicaux, professionnels et associatifs spécifiques joue-t-elle un rôle dans la dynamique de plantation ?	91
6.4.4.1	Première sous-question relative à l'appartenance à des réseaux : L'appartenance syndicale joue-t-elle un rôle ? Si oui, lequel ?	91
6.4.4.2	Seconde sous-question relative à l'appartenance à des réseaux : L'appartenance à un réseau associatif et/ou des groupes de développement joue-t-elle un rôle ? Si oui, lequel ?	92
6.4.5	La spécialisation de l'exploitation est-elle liée au fait de planter ?	93
6.4.5.1	Première sous-question relative à la spécialisation de l'exploitation : Quel est le rôle de l'OTEX sur la dynamique de plantation en général au cours de la carrière ?	93
6.4.5.2	Seconde sous-question relative à la spécialisation de l'exploitation : Quel est le rôle de l'OTEX dans la dynamique de plantation de Breizh Bocage 2 ?	94
6.4.6	Les agriculteurs bio plantent-ils plus de bocage que les autres ?	95
6.4.7	Le type d'entretien est-il lié à la dynamique de plantation ?	96
6.4.8	Le type de valorisation est-il lié au fait de planter ?	97
6.4.9	Existe-t-il un lien entre la dynamique de plantation et l'emplacement des néo-haies ?	99
7	Discussion	101

7.1	Enseignements procurés par l’approche qualitative (idéaux-types)	101
7.1.1	Planter : de gré ou de force ?	101
7.1.1.1	Avec ou sans Breizh Bocage : Des planteurs spontanés très autonomes	101
7.1.1.2	Fort soutien public à la plantation mais faible investissement des agriculteurs dans la gestion	102
7.1.2	Gérer le bocage : bon gré mal gré	102
7.1.2.1	Une gestion qui représente toujours une charge importante	102
7.1.3	Place de la valorisation du bois dans les dynamiques de maintien du bocage	103
7.1.3.1	La filière économique bois-énergie investie par des profils marginaux en nombre	104
7.1.3.2	Usages domestiques du bois et vente directe	104
7.1.3.3	Scepticisme vis-à-vis de la valorisation économique	105
7.2	Une pluralité d’acteurs mobilisés pour la gestion du bocage : L’agriculteur ne gère pas seul	106
9	Recommandations	108
9.1	La haie sur pied intéresse davantage les planteurs que la fourniture de bois	108
9.2	Soutenir la multifonctionnalité de la haie vivante et les modèles agricoles associés	108
9.3	Des besoins d’accompagnement différenciés	109
9.4	Un besoin de mise en réseau pour une meilleure gestion	111
10	- Conclusion	113
10.1	Rappel de la démarche	113
10.2	Rappel des principaux résultats	113
10.3	Contribution de l’enquête à un renouvellement de perspectives	115
10.4	Axes principaux de préconisations	116
10.5	Quatre axes pour poursuivre les recherches	117
	Bibliographie	118
	Table des figures	119
	Table des autres références	121
	ANNEXES	122
	Annexe 1 : Tableau des réponses des animateurs	123
	Annexe 2 : Message de diffusion de l’enquête	125
	Annexe 3 : Formulaire de l’enquête quantitative	126
	Annexe 4 : Commentaires des agriculteurs issus de l’enquête « Le Bocage et vous ? »	138

AUTEURS DE L'ETUDE

Marie Toussaint est Docteure en anthropologie sociale. Ses recherches portent sur plusieurs thématiques liées à la gouvernance de l'environnement et des ressources naturelles, à l'anthropologie politique, du développement et de l'action publique, à l'étude des savoirs locaux et scientifiques relatifs à la nature. Pour cette étude, elle a pris en charge les enquêtes de terrain et leur analyse dans le cadre d'une mission post-doctorale à L'Institut Agro - Agrocampus Ouest, Rennes.

Catherine Darrot est maître de conférences en sociologie rurale à L'Institut Agro - Agrocampus Ouest, Rennes, où elle est responsable de l'unité pédagogique "Sciences Humaines et Territoires". Elle mène depuis les années 2000 des travaux de recherche réguliers autour du bocage breton, en combinant une approche sociologique des relations entre agriculture et société et une approche en ethnobotanique. Pour cette étude, elle a contribué à la conception méthodologique et à la démarche d'analyse des données.

1 RESUME

1.1 Une hétérogénéité de logiques d'action chez les planteurs de bocage

La présente étude a été conduite entre juin 2020 et mars 2021 à la demande du Conseil régional de Bretagne dans le cadre du processus d'évaluation du programme de plantation bocagère Breizh Bocage 2. Il en constitue le volet sociologique, avec pour objectif **d'identifier et articuler les facteurs qui président à la plantation, à la rénovation et à l'entretien du bocage par les agriculteurs**. L'enquête a comporté deux approches complémentaires.

Une première approche qualitative a été menée par entretiens dans un échantillon raisonné composé de 16 agriculteurs répartis dans 4 territoires Breizh Bocage aux caractéristiques contrastées. 8 facteurs qui jouent un rôle dans les dynamiques de plantation pour tous les agriculteurs ont été identifiés :

1. Facteurs d'incitation publique et privée
2. Motifs d'implantation des haies
3. Mode de gestion des haies
4. Mode d'entretien des haies
5. Valorisation ou absence de valorisation du bois
6. État des haies anciennes et plantées
7. Densité du maillage bocager et position des haies sur l'exploitation
8. Profil professionnel et valeurs de l'agriculteur

Puis des portraits idéal-typiques d'agriculteurs ont été dressés en fonction de leur manière de combiner ces six facteurs. Sept idéaux-types d'agriculteurs ont été identifiés, qui résument des formes variées de logiques professionnelles et bocagères :

1. Le Pionnier du bocage : un agriculteur qui a défendu le bocage depuis longtemps et plante de sa propre initiative parce qu'il est convaincu. Le Pionnier considère que son travail d'agriculteur doit être respectueux de l'environnement et contribuer plus largement à la société
2. Le Paysan-Bocager : un agriculteur qui s'inscrit dans un modèle dit « Paysan » dans la mesure où son exploitation est de petite dimension, y compris d'un point de vue économique, éventuellement tournée vers l'auto-consommation ou de petites productions très diversifiées. Le bocage y contribue.
3. L'Agrocécolo-Performant : très fortement convaincu par une vision agroécologique telle qu'elle s'est institutionnalisée en France, qui vise la diversité et une mosaïque paysagère (diversification des cultures, allongement des rotations, implantation d'infrastructures, etc.). Discours et pratiques sont sous-tendus par un souci de performance à la fois économique et environnemental.
4. Le Bénéficiaire consciencieux : bien installé, propriétaire de l'intégralité de ses parcelles, plutôt en fin de carrière. Il a les moyens de « prendre des risques » donc de planter du bocage ou de remettre des talus. Il est motivé par la plus-value que le bocage peut

apporter (cession de l'exploitation, passage en bio), respect d'un cahier des charges exigeant)

5. Le Conventionnel précaire : précaire économiquement, techniquement et du point de vue de son autonomie de décision. Son bocage est subordonné à d'autres priorités liées à l'urgence économique et au fait qu'il est débordé. Le bocage doit être facile, rapide, ne pas gêner, ou être abandonné. La réglementation apparaît comme le facteur primordial d'implantation des haies, l'obligation de compensation accompagnant l'arasement ou le déplacement d'une haie l'incite à planter
6. Le réfractaire : le bocage constitue exclusivement une contrainte : les arbres encombrant l'espace, limitent le maniement des machines agricoles encombrantes et les rendements obtenus aux abords des frondaisons. Leur entretien mobiliserait un temps qu'il préfère investir dans des tâches réellement productives ou dans l'administration complexe de son exploitation, l'usage du bois ou sa vente ne lui étant par ailleurs d'aucune nécessité. Il est soit producteur industriel de légumes de plein champ, soit céréaliculteur. S'il est aussi éleveur, les animaux sont maintenus en bâtiment.
7. L'Hologramme du Planteur Marchand de plaquettes : *hologramme car il s'agit de la projection en grand d'une image diffractée (elle nous a été beaucoup racontée mais nous ne l'avons pas vue sur le terrain) d'un petit objet (car l'enquête par questionnaire révèle que ce profil est vraisemblablement très minoritaire parmi les planteurs)*. Ce serait un agriculteur-planteur qui aurait intégré les haies bocagères (anciennes et nouvelles) à son exploitation et qui valoriserait économiquement le bois dans une filière semi-industrielle de bois de chauffage (ou de BRF) sous forme de plaquettes. En attendant d'être exploitées (pour la production d'énergie), les haies sont multifonctionnelles. La haie intéresserait le marchand de plaquettes en tant que nouveau produit hybride : à la fois agricole et forestier, une production supplémentaire à part entière.

Les idéaux-types ainsi dressés ont été présentés à 18 animateurs Breizh Bocage lors de deux séances collectives, qui ont permis d'établir des ordres de grandeur de la représentation de chaque attitude idéal-typique dans chaque territoire Breizh Bocage, avec le résultat suivant :

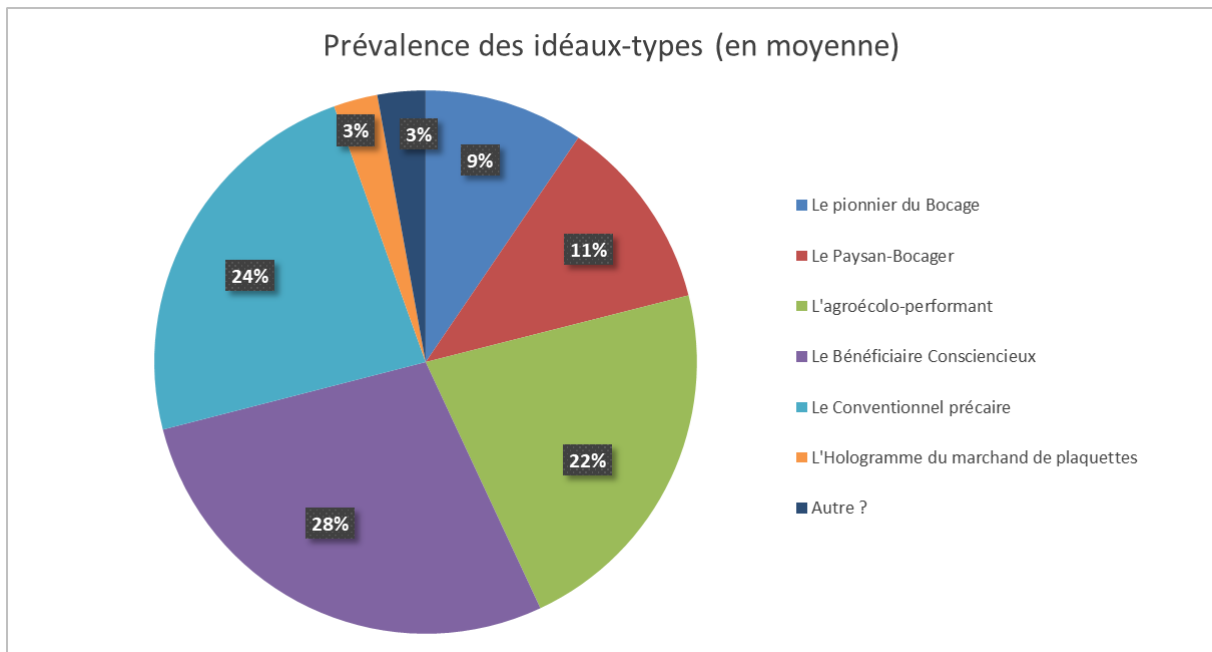


Figure 1 : Prévalence des idéaux-types dans les territoires BB2

1.2 Les planteurs de bocage présentent un profil socio-professionnel spécifique

Une seconde approche, par questionnaire, a été menée auprès d'un échantillon de 3207 agriculteurs bretons et qui a recueilli 270 réponses. 35 des 42 territoires couverts par Breizh Bocage 2 sont représentés dans l'échantillon, auxquels s'ajoutent 3 zones blanches. L'objectif était d'explorer, à l'échelle régionale, les liens statistiques entre une variété de pratiques de plantations et d'entretien du bocage et les profils des agriculteurs et de leurs exploitations.

Les répondants à cette enquête sont majoritairement des planteurs de bocage (59% des répondants) alors que ceux-ci représentent moins de 20% des agriculteurs bretons : l'enquête n'est donc pas représentative des agriculteurs bretons en général, mais plutôt de la sous-population spécifique des planteurs de bocage.

184 des répondants soit **la grande majorité (67,89%) pratiquent l'élevage bovin** (seul ou en polyculture/polyélevage). Une majorité (72%) des éleveurs de notre échantillon a fait le choix de conduire leur exploitation **en système herbager**.

La proportion d'agriculteurs bio est importante : près de la moitié des répondants, soit **45%, déclarent pratiquer l'agriculture biologique** contre seulement 12,6 % des agriculteurs bretons, ce qui constitue une caractéristique forte de cette population de planteurs de bocage.

On note une **forte représentation de la Confédération paysanne** au sein de notre échantillon : 19% des répondants déclarent être syndiqués à la Confédération paysanne contre seulement 9% des votes en faveur de ce syndicat aux élections des Chambres d'Agriculture de Bretagne en 2019. Les adhérents de la Fédération syndicale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et des Jeunes agriculteurs (JA) représentent 26% de notre échantillon, contre 21% des agriculteurs bretons. Le syndicat Coordination Rurale est à l'inverse très peu représenté puisqu'il représente seulement 1% de notre échantillon. On a donc **un échantillon plutôt politisé** par rapport à la population agricole bretonne.

Près de la moitié, soit **49%**, adhère à des réseaux associatifs et groupes de développement (**bio, civam**), ce qui à nouveau n'est pas représentatif de la population agricole bretonne et caractérise spécifiquement les planteurs de bocage.

Le niveau d'études des répondants est en revanche plutôt représentatif des agriculteurs bretons : 52% de l'échantillon a un niveau BAC+2/3, soit le niveau d'un BTS ; et 26% a le niveau BAC. On observe une portion plus faible de femmes dans l'échantillon : seulement 13%, alors qu'elles représentent 31% des actifs agricoles en Bretagne.

1.3 Synthèse : un profil-type de planteurs de bocage se dégage

La majorité des haies plantées le sont sur des parcelles dont les exploitants ne sont pas propriétaires mais **locataires** : le fait d'être propriétaire foncier n'incite pas particulièrement à planter davantage. La majorité des linéaires plantés, soit 70%, a été plantée sur des **parcelles éclatés** : disposer d'un parcelle groupé ne semble pas jouer sur la décision de planter (ou a contrario un parcelle éclaté n'est pas un obstacle).

Les agriculteurs **nouvellement installés** (moins de 10 ans de carrière) sont plus nombreux à recourir au programme, probablement en raison de revenus plus modestes ; cependant leurs plantations sont modestes car la surface qu'ils exploitent est en moyenne plus petite.

Les agriculteurs disposant de la **capacité professionnelle** plantent davantage.

Les agriculteurs syndiqués à la **Confédération Paysanne** plantent nettement plus que les autres. L'appartenance à des **réseaux et groupes de développement** est liée au fait de planter et a une influence positive sur la dynamique de plantation.

Les **éleveurs d'animaux pâturants** (bovins et ovins, caprins et équins) et les polycultivateurs-polyéleveurs et polyéleveurs plantent davantage que les autres. Par ailleurs, en moyenne de mètres linéaires plantés au cours de la carrière, les **agriculteurs bio** plantent beaucoup plus que les agriculteurs conventionnels et ce quelle que soit l'OTEX (à l'exception de l'OTEX porcins).

On peut en déduire également que **le programme Breizh Bocage 2 a massivement profité aux éleveurs bios**.

Les linéaires les plus longs sont entretenus avec des **outils manuels** (dont la **tronçonneuse**). On peut en déduire que le fait de planter d'importants linéaires de haies n'implique pas nécessairement de recourir à de gros outils tels que le lamier.

La majorité (70%) des agriculteurs-planteurs déclarent valoriser le bois issu de l'entretien des haies. **La production de bois-bûche est de loin la première destination du bois (86%)**. Elle est suivie (et fréquemment accompagnée) de bois de service (39%) et de fagots (34%). Les usages plus modernes sont plus modestement cités : 24% citent les plaquettes (bois-énergie) et 24% le BRF. Une faible part de ces différentes formes de valorisation est vendue. **La production de bois issus des haies est avant tout une production d'autoconsommation**.

Les **trois raisons le plus fréquemment évoquées** par les agriculteurs dans cette enquête pour l'implantation de néo-haies sont : la **protection des animaux**, la **protection des animaux et des cultures contre le vent** et la **préservation d'un patrimoine social et paysager**.

Les systèmes productifs orientés vers d'autres modèles que l'élevage pâturant (bio ou pas) sont moins enclins à préserver le bocage, voire y sont opposés. Deux leviers sont possibles pour favoriser des dynamiques bocagères à l'égard de ces agriculteurs : des politiques volontaristes de réorientation de leurs systèmes vers davantage de pâturage s'ils sont éleveurs, ce qui entraîne la nécessité de haies pour le confort animal ; ou des politiques coercitives imposant la replantation même si celle-ci n'est pas nécessaire au système de production voire opposé à celui-ci (ce qui est le cas en céréaliculture avec ou sans élevage confiné en bâtiment, et en production industrielle de légumes de plein champ). Les dynamiques régionales conduisant aux élevages spécialisés et intensifs en bâtiment, avec un foncier occupé par des cultures fourragères de conserve et des SCOP induisent la dégradation du bocage, qui n'a pas de raison d'être dans ce type de paysages agricoles.

1.4 L'enjeu de l'entretien

D'un point de vue administratif et règlementaire, les agriculteurs sont considérés comme les seuls gestionnaires de leur bocage. Qu'ils soient propriétaires ou locataires, c'est à eux que revient la charge de cette gestion. Cette prise en charge pèse fortement sur les agriculteurs, même lorsqu'ils sont des planteurs spontanés et enthousiastes :

« Maintenant dans une implantation [de haie], alors il faut que ce soit un peu dans la culture de l'éleveur, mais en même temps il faut savoir qu'il y a quand même des heures à y consacrer. Et si tu les fais pas, c'est à quelqu'un d'autre, ça a un coût. Faut pas rêver hein. Et quand tu le fais faire, alors soit le gars il est équipé et c'est super, ça ne revient pas à très cher. Mais... ha ! et demain ? À quel coût ? Et alors du coup un arbre comme ça faudra l'émonder encore un ou deux fois, mais par contre tout ce qui est bourrage, il faut y revenir sans cesse ! » (Témoignage de A3, Août 2020)

Les agriculteurs que nous avons rencontrés ont, dans leur grande majorité, exprimé ne pas prendre complètement en charge l'entretien de leurs haies. Ils délèguent en partie l'entretien, certains délèguent même complètement ce travail.

« Aujourd'hui, j'ai environ 20.5km de haies (hors talus à nu) à entretenir. Un travail de titan. Le métier d'agriculteur n'est plus à faire du bois l'hiver. Je n'en ai ni la force, ni le courage. Je le donne à faire à qui le veut, je mets même des petites annonces "donne", et pas d'appels. » (Témoignage d'un agriculteur, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

« Je souhaite planter en prévoyant de déléguer l'entretien/exploitation du bois car je ne vois pas comment je trouverais plus de temps pour le faire. » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

« Dans un contexte où les agriculteurs ont de moins en moins de temps pour faire les entretiens des haies, comme cela était le cas dans le passé. Il serait intéressant que la collectivité propose un service d'entretien (élagage, taille...). La collectivité pourrait récupérer le bois issu de ces entretiens pour le valoriser en fonction de ses besoins ou débouchés. » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

« L'entretien du bocage prend beaucoup de temps non rémunéré. Je comprends que certains ne s'enquiquinent pas à gérer des arbres à fond perdu. Les années où la ferme tourne bien, nous employons une entreprise pour entretenir des portions de haies qui en ont besoin. Il serait intéressant, afin d'éviter la perte du bocage de voir à :

- ce que les mairies en charge de la voirie puissent aussi prendre en charge l'élagage des arbres en bordure de route (à condition qu'ils le fassent proprement et pas au lamier en biais...)

- ce qu'on puisse bénéficier d'aides pour embaucher chaque année des prestataires élagueurs compétents pour entretenir nos haies correctement. » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

Beaucoup d'agriculteurs sont donc en demande d'appui à la gestion de ce bocage, et la plupart d'entre eux ont déjà recours à des tiers (la famille/les voisins, les CUMA, les ETA), mais sans que cette gestion collective du bocage ne soit vraiment reconnue comme telle. Les divers témoignages recueillis à travers les deux enquêtes font plutôt **état d'un besoin de mise en réseau à une petite échelle** entre trois types d'acteurs : les agriculteurs « propriétaires » des haies et du bois, les acteurs de l'entretien (parfois des agriculteurs, mais plus généralement des ETA et CUMA ; et les collectivités) et les consommateurs qui peuvent être de simples voisins achetant une stère ou deux de bois-bûche par an.

1.5 Diversité des besoins d'accompagnement des agriculteurs

La diversité des idéaux-types encourage à envisager une différenciation de l'offre de services proposée par Breizh Bocage, afin de rassembler des chances de succès auprès d'un panel plus large d'agriculteurs

Le détail de l'analyse montre que cette vaste population de planteurs présente des logiques et des besoins d'accompagnements hétérogènes : une politique unique semble moins bien adaptée qu'une politique différenciée. Cela nous invite à suggérer que : l'accompagnement ne doit pas être seulement technique : une animation de territoire, un appui à l'auto-organisation des agriculteurs.

Par ailleurs les résultats montrent que **le facteur limitant le présent et l'avenir du bocage est moins le moment et les moyens de la plantation, que la prise en charge de son entretien dans la durée : l'effort et le temps d'entretien**, qui constituent une **charge régulière** et dans la **durée**, sont bien plus **souvent mentionnés comme des limites** que la plantation elle-même lors des témoignages recueillis par entretien et lors de l'enquête (la plantation étant appréhendée comme un moment bref, éventuellement gratifiant).

Cela nous invite à suggérer que l'intervention publique en faveur du bocage devrait inclure un appui à **l'entretien, voire, pour certains profils, chercher à en décharger l'agriculteur.**

Un tableau récapitulatif des besoins d'accompagnement peut ainsi être établi :

Profils	Plantation et taille de formation	Entretien et valorisation à long terme
Pionnier du bocage	Autonome. BB2 est juste un bénéficiaire en plus mais pas nécessaire	Autonome. Valorise en bûches ou en bois-énergie pour son propre usage (chaudière adaptée)
Paysan bocager	Besoin de subventions car relative précarité économique. Si néo-rural, besoin de formation sur les essences	Autonome Si néo-rural, besoin de formation spécifique
Agro-écologiste performant	Pas spontané mais volontaire si on lui propose. Nécessite communication et conseils	Autonome si prise en charge économique
Bénéficiaire consciencieux	Pas spontané mais volontaire si on lui propose. Nécessite communication et conseils	Besoin de conseils voire de déléguer la valorisation avec prise en charge économique
Conventionnel précaire	Plante par respect des contraintes réglementaires (compensation). Besoin de subventions ou prise en charge économique, plantent "contre leur gré"	Entretien à minima ou entretien radical et rapide, pas le temps. Délèguerait volontiers si aides économiques dédiées
Réfractaire au bocage	Refuse de planter, arase quand c'est possible. Plante à minima, par respect des contraintes réglementaires (compensation). Besoin de subventions ou prise en charge économique, plantent "contre leur gré"	Pas d'entretien ou entretien radical, bocage vestigial sénescant
Hologramme du planteur marchand de plaquettes	<i>Investirait dans de nouveaux linéaires bocagers comme une production économique à part entière, avec délégarion des chantiers à la puissance publique</i>	<i>Serait investi dans la filière bois-énergie commerciale, fournirait même éventuellement des services d'entreprise agricole pour prestations déchetage</i>

1.6 Levier principal : la multifonctionnalité de la haie vivante

Les résultats de cette enquête montrent que les usages du bocage privilégiés par les agriculteurs-plantiers demeurent des usages que nous qualifierons de « familiers » (bois de chauffage, sous forme de bûches et fagots, et bois de service), issus de travaux réalisés principalement à l'aide d'outils manuels (tronçonneuse en particulier) et pour des usages encore très largement domestiques (chauffage individuel) ou cantonnés à l'exploitation agricole (piquets pour les clôtures, paillage des haies, litière).

Les résultats montrent que la multifonctionnalité de la trame bocagère constitue un levier plus souvent investi par les planteurs : cette observation encourage à envisager une labellisation qui pourrait être attribuée à l'ensemble des produits de l'exploitation (lait en particulier), qui signalerait que le produit est issu d'exploitations favorisant le bocage. **Compte-tenu de la très forte corrélation entre plantation bocagère et labellisation en agriculture biologique, la différenciation de ces produits sur l'ensemble de la filière d'aval serait facilitée par les dispositifs de différenciation des produits et de contrôle déjà existants.**

Par ailleurs, compte-tenu de la forte **corrélation observée entre plantations bocagères et élevage pâturant souvent labellisé en agriculture biologique**, l'avenir du bocage semble étroitement subordonné à l'avenir de ces systèmes. Cette observation invite à **orienter et renforcer les politiques régionales, nationales et européennes de soutien à ces systèmes si l'on veut indirectement mais efficacement favoriser le bocage.**

Le modèle multifonctionnel du bocage, où un ensemble de paysans prenait en charge collectivement la multifonctionnalité de la haie, n'existe plus. Dans le paysage agricole spécialisé contemporain, la multifonctionnalité de la haie mobilise à une multiplicité d'acteurs (propriétaires, agriculteurs, ETA/CUMA, négociants de bois, consommateurs privés et publics, riverains, scientifiques, administrateurs, etc.) et de corps de métiers (exploitants spécialisés, entrepreneurs de travaux agricoles, négociants de bois, entrepreneurs forestiers, pépiniéristes, conseillers agricoles, techniciens environnement, etc.). C'est cette multiplicité d'acteurs qu'il convient aussi de reconnaître, inclure, encourager, soutenir et coordonner pour une meilleure gestion des haies.

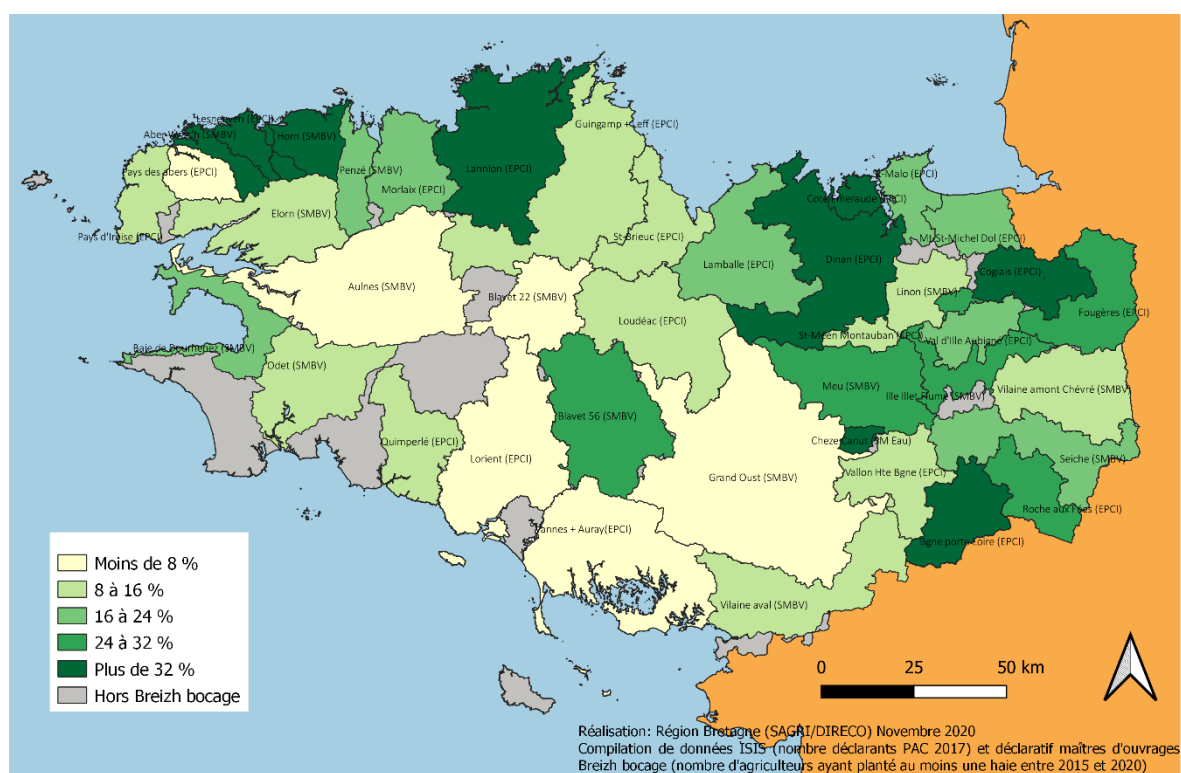
2 COMMANDE ET PROBLEMATIQUE

Lors de la 2^e phase du programme Breizh Bocage, qui s'est déroulé de 2015 à 2020, 42 stratégies ont été élaborées, dont 40 ont été mises en œuvre. À l'exception d'un seul territoire, tous les territoires engagés dans une stratégie bocagère pour le programme BB2 étaient déjà engagés pour la première phase du programme. 40 % d'entre elles ont une logique d'intervention hydrographique, 38% une logique territoriale et 23% une logique mixte.

Ces stratégies couvrent 1,4 millions d'hectares de surfaces agricoles (sur 2,4 million d'hectares) : ce qui représente 88% du territoire breton.

Le nombre de déclarants PAC sur ces territoires est de 21 000. Les agriculteurs planteurs sont 3 722, autrement dit en moyenne 18% des déclarants de la PAC se sont engagés dans le programme Breizh Bocage.

Les plantations soutenues représentent 2 032 kilomètres de linéaires de haies.



Carte 1 : Part des agriculteurs planteurs Breizh Bocage 2 sur le nombre de déclarants PAC (source : région Bretagne, données du 23/10/2020)

La présente étude a été conduite entre juin 2020 et mars 2021 à la demande du Conseil régional de Bretagne dans le cadre du processus d'évaluation du programme de plantation bocagère Breizh Bocage 2. Il en constitue le volet sociologique, consacré aux seuls agriculteurs.

L'objectif principal de cette étude était d'identifier et articuler les facteurs qui président à la plantation, à la rénovation et à l'entretien du bocage par les agriculteurs.

Nous avons pris en compte le fait que des facteurs variés déterminent la forme et le devenir de la haie, qui entre en jeu à l'échelle de l'agriculteur, à l'échelle de la haie elle-même, à l'échelle du territoire. Cette observation a justifié trois hypothèses de travail qui ont orienté la collecte des données.

1. À l'échelle de l'agriculteur

HYPOTHESE 1 : *On suppose l'existence de facteurs relatifs à l'identité professionnelle et sociale de l'agriculteur, et en particulier des facteurs liés à son expérience de vie, ses connaissances, ses usages, son appréciation du paysage ; C'est-à-dire qu'il existerait un ensemble de facteurs propres à l'agriculteur qui détermineraient sa décision à planter et la manière dont il entretient le bocage sur son exploitation.*

2. À l'échelle de la haie

HYPOTHESE 2 : *On suppose l'existence de facteurs relatifs à la haie elle-même, ou à la parcelle destinée à l'accueillir ; l'implantation et/ou le maintien d'une haie est, certes, déterminé par l'agriculteur mais elle est aussi déterminée par des facteurs liés son emplacement, à sa vocation ou sa fonction. Autrement dit l'existence et l'état d'une haie sont déterminés par une combinaison de négociations qui dépassent et englobent les seuls facteurs liés à l'agriculteur. Ces facteurs sont en particulier liés aux caractéristiques agronomiques et écologiques de la haie et à son statut (gestion, propriété), et aux parcelles qu'elle sépare. Cette hypothèse suggère que sur une même exploitation, toutes les haies ne sont pas conduites de la même manière, selon leur positionnement dans l'espace.*

3. À l'échelle du territoire

HYPOTHESE 3a : *On suppose l'existence d'un effet territorial sur l'agriculteur, c'est-à-dire l'existence de facteurs territoriaux qui présideraient à l'engagement, ou non, de l'agriculteur dans la plantation. Ces facteurs territoriaux renvoient à des sphères différentes : 1) à l'état du bocage et ses dynamiques (exploitation céréalières, élevage, etc.) ; 2) à l'organisation professionnelle spécifique du territoire ; 3) à la présence – ou l'absence – de collectivités porteuses de politiques bocagères (des politiques bocagères portées principalement par les communautés de communes).*

HYPOTHESE 3b : *On suppose enfin l'effet de facteurs relatifs à l'identité du territoire local, dont l'histoire bocagère, agricole et paysagère, ainsi que l'histoire sociale et politique colorent et orientent les décisions de planter des agriculteurs. En particulier, le programme Breizh Bocage exerce lui-même un effet de cadrage sur les pratiques des agriculteurs qui en bénéficient. Ce cadrage serait plutôt « pressant » a priori, car fortement incitatif. On se demande ainsi comment se caractérise l'effet du programme Breizh Bocage sur les pratiques des agriculteurs.*

L'enquête présentée ici a comporté deux volets :

- Un volet reposant sur une approche qualitative inductive, menée par entretiens dans un échantillon raisonné, qui a permis de détailler des rationalités variées d'agriculteurs à l'égard du bocage, quant à leur manière d'appréhender celui-ci et de l'intégrer dans les pratiques agricoles.
- Un volet reposant sur une approche hypothetico-déductive par questionnaire, qui a permis de mettre en évidence les ordres de grandeur pour le taux d'adoption de diverses pratiques, et diverses corrélations entre pratiques et profils sociologiques des agriculteurs.

3 Approche qualitative : cadrage et méthode

3.1 Démarche générale

La collecte des données lors de la qualitative s'est faite par entretiens dits « compréhensifs » (c'est-à-dire fondés sur la compréhension de la pensée et de l'action de chaque agriculteur rencontré), complétés d'une visite commentée de tout ou partie du bocage de l'exploitation. Lors des entretiens, les agriculteurs rencontrés ont été invités à retracer l'histoire de leur exploitation en insistant sur les principaux changements impulsés au cours de leur carrière : cette étape importante de l'entretien permet de saisir la logique professionnelle de l'agriculteur et les facteurs variés qui président à ses décisions les plus importantes. Ces informations permettent ensuite de situer les arguments relatifs au bocage dans un ensemble logique plus large et cohérent.

La seconde phase de l'entretien, menée de manière semi-directive, a porté plus spécifiquement sur les opérations de plantation bocagère conduites au cours de la carrière, la justification de ces choix, les mesures de soutien éventuellement mobilisées (dont le recours à Breizh Bocage 2). Plus largement, cette phase de l'entretien a également permis de décrire et commenter le mode d'entretien du bocage et ses usages variés.

Les résultats ont été analysés en deux temps :

- Une première analyse du matériau d'enquête a permis d'identifier les principaux facteurs qui président à la plantation et à l'entretien du bocage : facteurs qui jouent un rôle pour tous les agriculteurs, mais combinés par chacun de manière singulière. Huit facteurs ont ainsi été identifiés.
- Une seconde analyse du matériau a consisté à dresser des portraits idéal-typiques d'agriculteurs en fonction de leur manière de combiner ces six facteurs. Sept idéaux-types d'agriculteurs ont été identifiés. L'idéaltype est un système explicatif construit par le chercheur : il consiste à accentuer par la pensée certains traits caractéristiques de l'identité sociale afin de mettre en évidence sa cohérence, ses dimensions explicatives les plus importantes. Il ne s'agit donc pas de descriptions d'individus identifiés, mais de formes de logiques représentées sous formes de portraits dits « portraits idéal-typiques », ou « idéaux-types ». Souvent, chaque individu combine tour à tour dans ses actions des caractéristiques de plusieurs idéaux-types.

Dans ce type de méthodes qualitatives, l'échantillonnage est dit « raisonné » : les individus enquêtés sont peu nombreux mais choisis de manière à représenter l'éventail le plus large possible de situations afin de refléter l'amplitude des situations réellement présentes sur le terrain. Rappelons que l'objectif de telles enquêtes n'est pas la représentativité statistique pour mettre en évidence des tendances, mais la recherche du lien entre les comportements observés sur le terrain et les facteurs qui les expliquent. Ce n'est donc pas le nombre d'enquêtes qui est recherché, mais la plus grande variété possible de situations, et la représentativité de celles-ci par rapport au terrain d'enquête.

Les lieux d'enquête et les individus sont donc peu nombreux mais soigneusement choisis pour leur variété.

Un des objectifs est ensuite de discuter ces résultats : la confrontation entre la logique d'action du programme Breizh Bocage et celle de chacun des profils idéal-typiques d'agriculteurs permet

de mieux saisir auprès de qui le programme a le mieux porté et pourquoi (ainsi que, a contrario, auprès de quels profils d'agriculteurs le programme n'a pas réussi à porter et pourquoi).

Un autre aspect de la discussion a consisté à revenir sur les hypothèses initiales : l'enquête a montré en quoi elles étaient fondées, mais aussi et surtout leurs limites : par conséquent la discussion des résultats a permis de proposer des reformulations afin de mieux refléter la réalité de terrain.

Pour cette enquête, 16 entretiens dans 4 territoires Breizh Bocage ont été conduits. Initialement, 25 entretiens dans 5 territoires étaient prévus mais la crise du coronavirus a limité les possibilités d'enquête. Tous les agriculteurs enquêtés n'ont pas mobilisé Breizh Bocage 2 : il était en effet important de saisir pour quelles raisons les agriculteurs ont décidé ou pas de mobiliser ce programme.

Les paragraphes suivants détaillent les conditions de cette enquête puis en exposent les résultats et la discussion.

3.2 Choix des territoires d'enquête

L'enquête qualitative devait se concentrer sur cinq territoires. Les « territoires » sont ici définis dans les termes du programme Breizh Bocage, c'est-à-dire à partir des maitres d'ouvrages du programme donc soit à l'échelle des bassins-versants (généralement gérés par des Syndicats Mixtes de Bassins-Versants, ou SMBV) soit à l'échelle des Communautés de Communes (EPCI).

Le choix de ces territoires devait initialement découler d'une analyse rapide des caractéristiques de chacun. Dans la mesure où l'enquête devait se concentrer sur les agriculteurs et leurs choix de planter des haies bocagères via Breizh Bocage, nous souhaitions partir initialement du listing des agriculteurs ayant bénéficié du Programme. Nous souhaitions également prendre en compte des paramètres *a priori* simples comme le nombre de mètres linéaires plantés pendant la phase 2 de Breizh Bocage, la surface des exploitations, etc. Cette analyse rapide s'est révélée très rapidement infaisable en l'absence de telles données compilées au démarrage de l'enquête (Juillet 2020).

Un premier territoire exploratoire a été défini, celui de Fougères Agglomération. Le choix de Fougères se justifiait par l'existence d'un maillage bocager ancien et important en même temps que la présence de nombreuses exploitations d'élevage laitier. Cette configuration devait permettre de tester les grilles d'entretien auprès d'agriculteurs habitués à la présence du bocage sur leurs exploitations.

Les autres territoires d'enquête ont été choisis lors d'une réunion du Comité de suivi de l'évaluation du Programme Breizh Bocage, qui a eu lieu le 9 juillet 2020, avec les membres du Comité de suivi, et en particulier Pascal Renault, Isabelle Sénégas (Chambre d'Agriculture) et Yann Bouez (représentant des animateurs Bocage), ainsi que Catherine Darrot (sociologue, Agrocampus Ouest). Le choix a été fait sur la base de leurs connaissances des différents territoires bretons. Ces différents territoires ont été choisis pour leurs caractères contrastés vis-à-vis du bocage et des dynamiques de plantations.

3.3 Réalisation de l'enquête

Les 5 territoires retenus *in fine* ont été les suivants : Fougères Agglomération (EPCI), le Blavet Morbihannais (SMBV), Le Haut-Léon, Lannion Trégor Communauté et le Pays du Roi Morvan (EPCI, zone blanche). Pour les territoires de Fougères Agglomération, du Blavet Morbihannais, du Haut-Léon et de Lannion Trégor Communauté, nous avons d'abord pris rendez-vous avec les animateurs bocage. Ces rencontres avaient deux objectifs : mieux appréhender la dynamique du programme à l'échelle de chaque territoire et obtenir les coordonnées d'agriculteurs ayant planté avec Breizh Bocage. Ces rencontres ont pris la forme de **4 entretiens formalisés** auprès de sept animateurs afin de mettre en évidence le fonctionnement du programme à l'échelle de leurs territoires, leur travail en tant qu'animateur bocage et leurs perceptions de la dynamique de replantation du bocage. Les animateurs nous ont ensuite fournis des contacts d'agriculteurs ou ont organisé des rendez-vous auprès d'agriculteurs.

Sur le territoire de **Fougères Agglomération**, une rencontre collective avec la responsable du pôle environnement (ancienne animatrice bocage) et deux animateurs bocage a été organisée dans les locaux de l'agglomération le 28 juillet 2020. Les animateurs ont ensuite fourni une liste d'agriculteurs bénéficiaires du programme Breizh Bocage 2. Une quinzaine d'agriculteurs ont été contactés, et **8 entretiens** ont été réalisés en Août 2020.

Du 7 au 9 septembre 2020, une mission a été réalisée dans la **Blavet Morbihannais** en binôme avec Sibylle Parant (Bureau d'étude AND International), les rendez-vous ont été pris par cette dernière. Nous avons rencontré à cette occasion deux élus du Syndicat mixte également agriculteurs : ces **2 entretiens** ont été exploités pour l'enquête qualitative. Nous avons également rencontré à cette occasion l'animatrice bocage du Syndicat mixte, qui nous a fourni, fin octobre, une liste complémentaire de six agriculteurs à contacter. **Aucun rendez-vous n'a cependant été pris avec ces derniers en raison de la crise sanitaire et l'annonce du deuxième confinement du 2 novembre 2020.**

Pour le territoire du **Haut-Léon**, nous avons pris contact avec l'animatrice bocage de ce secteur, par email et par téléphone dès la mi-septembre. Elle a pris de sa propre initiative l'organisation de six rendez-vous auprès d'agriculteurs bénéficiaires de Breizh Bocage. **6 entretiens** ont été réalisés entre le 19 et le 28 octobre 2020.

Sur le territoire de **Lannion Trégor Communautés**, le lancement de l'enquête a été plus laborieux. Après plusieurs relances nous avons obtenu un rendez-vous avec deux animateurs bocage, à la mi-octobre. Ces derniers nous ont fourni le contact de six agriculteurs. Nous avons pu en joindre trois au téléphone et caler des rendez-vous la première semaine de novembre. **Ces rendez-vous ont finalement été annulés en raison de la crise sanitaire et l'annonce du deuxième confinement du 2 novembre 2020.**

Enfin, en ce qui concerne le territoire du **Pays du Roi Morvan**, il a été difficile de trouver des contacts d'agriculteurs. En effet, dans la mesure où il s'agit d'un territoire d'où est absent le programme Breizh Bocage, il n'y a **pas d'animateur** pouvant servir de relais pour l'enquête. J'ai essayé d'entrer en contact avec la Communauté de Communes mais sans succès. **La crise sanitaire ayant de surcroît empêché le déroulement normal de l'enquête, nous avons finalement annulé sa réalisation.** Début janvier, avec Catherine Darrot, nous avons rencontré Thierry Guehenneuc (Association Terres & Bocages) qui nous a donné rendez-vous sur une exploitation de la Communauté de Communes du Roi Morvan. Ce qui nous a permis d'entrer en

contact avec une famille d'agriculteurs ayant fait appel à Terres & Bocages pour planter des haies sur son exploitation.

Au total, ce sont **16 entretiens** qui ont été réalisés auprès de 22 agriculteurs (dont 2 agricultrices). Nous avons estimé que ce corpus était suffisant car la saturation des informations était atteinte (peu de données nouvelles ont émergé lors de la réalisation des derniers entretiens dans le Haut-Léon, ni lors de la visite d'exploitation à Gourin en compagnie de l'équipe de Terres & Bocages).

Ces entretiens ont duré en moyenne 2h (le plus court ayant duré 1h, et le plus long 5h), pour un total d'environ 28h d'entretien enregistrées. Ce temps total d'entretien ne prend pas en compte le temps consacré aux visites d'exploitations. En comptant ces dernières, rarement enregistrées en raison de mauvaises conditions météorologiques, on peut estimer qu'une demi-journée a été accordée en moyenne à chaque exploitation visitée. Enfin, nous tenons à préciser que 3 entretiens prévus ont été annulés en raison de l'instauration du deuxième confinement. Nous avons proposé aux agriculteurs de faire l'entretien en visioconférence mais aucun n'a semblé à l'aise avec cette perspective. Enfin, neuf agriculteurs supplémentaires devaient être contactés mais ne l'ont pas été en raison de l'incertitude liée à la situation sanitaire.

3.4 Analyse : comprendre le rapport des agriculteurs au bocage

Le cœur de la présente démarche sociologique réside dans la réalisation d'une enquête qualitative auprès des exploitants agricoles ayant bénéficié de la deuxième phase du programme Breizh Bocage.

L'objectif de cette approche compréhensive est d'appréhender, de manière inductive, le rapport que les agriculteurs bretons entretiennent aujourd'hui avec le bocage. Nous supposons ici l'existence de différents rapports au bocage qu'il s'agira de définir de manière idéal-typique. Pour construire ces idéaux-types, nous nous sommes appuyées sur trois types de matériaux : des entretiens compréhensifs, des grilles d'évaluation des haies, et la cartographie des exploitations.

Afin de prolonger l'analyse et de permettre une remontée en généralité à l'échelle de tout le territoire breton, les profils idéal-typiques élaborés grâce à cette enquête ont été discutés avec des animateurs Breizh Bocage volontaires. Ces échanges collectifs ont permis de dégager deux compléments d'information :

- Valider la description de chaque idéaltype, en regard de la connaissance des logiques des agriculteurs dont disposent les animateurs. La formulation de certaines composantes des idéaux-types ont ainsi pu être affinées.
- Surtout, se donner une idée de la proportion de chaque idéaltype dans les territoires Breizh Bocage représentés par les animateurs participant à cette discussion. Même qualitative, cette information permet une première pondération, précieuse, de la représentation de ces idéaux-types à une échelle plus large que nos seuls territoires d'enquête.

3.4.1 Analyse des entretiens

Pour construire ces idéaux-types, l'outil méthodologique privilégié a été celui de l'entretien, et plus particulièrement du « récit de vie » (Bertaux, 2016). Il s'agissait de produire non pas des récits complets du parcours de vie des agriculteurs (pour ne pas verser dans une forme biographique excessive, cf. Peneff, 1990) mais de centrer la focale sur le parcours social et professionnel de l'agriculteur et de son exploitation, entendus comme porte d'entrée pour saisir la représentation que les agriculteurs se font du bocage et la place qu'ils accordent aux linéaires bocagers dans la conduite de leurs exploitations.

À cette fin, les entretiens menés avec les agriculteurs comprenaient deux séquences principales. L'une était centrée sur l'histoire de l'exploitation et la biographie de l'exploitant : l'installation, le choix de l'activité agricole, le réseau professionnel, le fonctionnement de l'exploitation (surface exploitées, cheptel, machines), quelques éléments sur la vie familiale de l'exploitant. Ces éléments permettent de comprendre les grandes lignes du parcours professionnel de l'exploitant et d'identifier dans ce parcours de possibles facteurs déterminants son action sur le bocage qui lui soient propres (*HYP 1*) ; mais également d'avoir un aperçu de son entourage social et professionnel, et donc d'identifier des facteurs liés plutôt à son environnement social et professionnel (*HYP 3a*). L'autre séquence était centrée sur le bocage. L'entretien était orienté vers des sujets divers, spontanément évoqués par l'agriculteur interrogé : l'existence ou l'absence de haies sur l'exploitation, l'héritage de haies, la conduite de l'entretien des haies, l'insertion des haies dans l'exploitation, les possibles interférences des haies avec la conduite de l'exploitation, la plantation de nouvelles haies, les connaissances de l'agriculteur relatives à la haie. L'entrée en matière sur la question du bocage s'est faite cependant par une entrée plus générale sur la thématique de l'environnement, et l'intégration de la dimension

environnementale dans la conduite de l'exploitation, sans induire de réponses définies, ni même un cadrage trop important, sur l'objet « bocage ». Ce qui a permis d'aborder les dispositifs environnementaux qui concernent son exploitation (*HYP 3a*). Mais également sur les représentations de l'environnement de l'agriculteur et ses perceptions de cette thématique, autrement dit des facteurs déterminants son action sur le bocage (*HYP 1*). Une fois l'entretien lancé sur la question plus spécifique du bocage, une attention particulière a été portée à l'implication de l'agriculteur dans l'opération – Qui a planté la haie ? A-t-il participé ? S'est-il impliqué dans le choix des essences ? Comment et par qui la haie est-elle gérée ? etc. – autant d'éléments qui permettent, notamment, de mesurer les effets du programme de plantation sur le rapport de l'agriculteur à ses haies (*HYP 3b*) mais également de repérer des facteurs liés aux haies elles-mêmes (*HYP 2*).

3.4.2 Les grilles d'évaluation des haies

Les entretiens menés auprès des agriculteurs ont été complétés par une visite de l'exploitation et des haies, avec un examen de celle-ci réalisé à l'aide d'une grille d'évaluation écologique.

Ces grilles d'évaluation des haies ont été élaborées par Laurent Sadot, étudiant Agrocampus ouest, dans le cadre d'un stage réalisé à la Région Bretagne, dans le cadre de l'évaluation du programme Breizh Bocage (Sadot, 2020).

L'objectif de ces grilles d'évaluation rapide des haies n'avait pas pour vocation d'évaluer l'état écologique des haies (bien que des critères écologiques aient été utilisés dans la grille) mais plutôt de mettre en perspective les discours des agriculteurs avec l'état effectif de leurs haies. En l'occurrence, pour des raisons pratiques, nous n'avons pas évalué chacune des haies présentes sur l'exploitation mais établi une grille pour chaque « haie type » présente sur l'exploitation. Nous avons ainsi identifié 4 haies-types : les « vieilles haies » (les haies historiques, âgées de plus de 40 ans), les haies du néo-bocage plantés avant Breizh Bocage (issues des premiers programmes de plantations, ou spontanément plantées par les agriculteurs avant la mise en œuvre de Breizh Bocage), les haies plantées via Breizh Bocage 1, et les haies plantées via Breizh Bocage 2. Ces différentes catégories permettaient d'avoir un aperçu rapide de l'état du bocage sur l'exploitation.

À chacune de ces haies a été attribuée une note qui permet de qualifier différents niveaux d'entretien. L'objectif était surtout d'évaluer les pratiques des agriculteurs les unes par rapport aux autres, et de comparer un état le plus objectif possible de ces haies (même s'il reste relatif), avec le discours des agriculteurs.

3.4.3 La cartographie des exploitations

Les entretiens ont enfin été complétés par une analyse du parcellaire des agriculteurs enquêtés. Pour réaliser ces analyses parcellaires, des cartes des exploitations ont été réalisées, là encore par Laurent Sadot, pour chacun des agriculteurs enquêtés.

La création de ces cartes s'est basée sur l'agrégation de données géographiques issues de trois couches différentes de données :

- Les données du Registre Parcellaire Graphique (RPG) de la région Bretagne (année 2019) Le RPG est une base de données géographiques qui sert de référence à l'instruction des aides de la PAC. La couche utilisée ici était la couche non-anonyme de la région Bretagne datant de 2019, ce qui nous permettait d'identifier les parcelles déclarées comme exploitées par les agriculteurs en 2019.

- Les données remontées de la PAC concernant les Surfaces Non Agricoles (SNA) (année 2018). Cette couche, obtenue auprès de la DDTM, répertorie tous les éléments « non-productifs » des exploitations agricoles, tels que les haies, les arbres isolés et alignés, les bosquets, etc. Seule la couche 2018 a été utilisée ici.

- Les données relatives aux linéaires de haies Breizh Bocage. Cette couche est alimentée par les animateurs bocage. Elle est mise à jour tous les ans et transmise à la région Bretagne. Cette couche, contrairement aux deux autres, est très hétérogène.

L'identité de chaque exploitant a ensuite été rendue anonyme via l'attribution d'un identifiant composé d'une lettre, correspondant au territoire enquêté, et d'un chiffre, correspondant à l'exploitant.

Ces cartes ont permis d'établir une sorte de photographie à un instant t des exploitations visitées. Elles ont permis d'enrichir les entretiens en apportant des informations complémentaires sur la taille de l'exploitation, la situation générale de son parcellaire (groupé/éclaté) et la situation du bocage. En l'occurrence, la superposition du RPG et des SNA nous ont permis d'observer à la fois la densité du maillage bocager et sa situation générale sur l'exploitation (en périphérie, en intraparcellaire).

Ces cartes ont également permis d'observer quelques situations spécifiques, comme le déclassement de « haies » en « arbres alignés » (mesure BCAE7), et la double déclaration des haies mitoyennes (moitié « haie » moitié « alignement d'arbres » toujours au titre de la BCAE7).

3.4.4 La construction des idéaux-types

À partir des éléments extraits des entretiens retranscrits, nous avons identifié des grandes catégories d'éléments concernant les exploitations et les haies. Il s'agit d'éléments divers – motifs de plantation des haies, descriptions de l'exploitation, des manières de faire, conceptions du métier d'agriculteur, éléments liés à la gestion des haies, représentations de l'environnement en général – ayant été spontanément exprimés par les exploitants interrogés. Nous insistons ici sur le fait que nous avons suivis une méthode inductive

et de critères objectifs de descriptions des exploitations (taille, type d'exploitation, mode de gestion des haies), des éléments issus de l'examen des haies présentes sur l'exploitation (anciennes et haies Breizh Bocage, via le remplissage de grilles de notation donnant une note « moyenne » à des haies types) et enfin des éléments objectivés à partir de l'analyse cartographique des exploitations (parcellaire exploité extrait à partir des n° de pacage des exploitants ; emplacement et statut des haies présentes sur l'exploitation à partir des couches SNA – éléments classés – et des couches Breizh Bocage déclarée par les animateurs).

Ces éléments extraits des 16 entretiens ont permis de dresser 5 « portraits » d'agriculteurs, ou « idéaux-types ». Un 6^e idéaltype a été préconstruit sur le même modèle que les autres mais sur la base d'éléments discursifs issus des entretiens menés auprès des animateurs bocage et des membres du Comité Technique Breizh Bocage. Ce sixième idéaltype est donc d'abord apparu « en creux » dans les discours des acteurs du programme. N'ayant pas eu l'occasion de rencontrer d'agriculteurs correspondants à ce profil, je me suis basée sur les descriptions de ces acteurs pour construire cet idéaltype avec l'idée que sa pertinence serait testée par l'enquête quantitative. Enfin, un 7^e idéaltype a été créé, toujours sur le même modèle, suite aux deux séances de travail réalisées sur les idéaux-types avec les animateurs bocage.

Les éléments nécessaires à la construction des idéaux-types et identifiés dans les entretiens ont permis de mettre en évidence huit séries de facteurs déterminants le rapport que les agriculteurs entretiennent avec leur bocage, et avec les programmes de plantation (ici Breizh Bocage) :

1. **Les facteurs d'incitation**, désignent ce qui va convaincre l'agriculteur de planter du bocage. Ils permettent de mettre en évidence la motivation propre de l'agriculteur et/ou le caractère contraint de l'implantation (incitation réglementaire, dégâts, influence des animateurs). Ces facteurs d'incitation déterminent le degré de spontanéité de l'agriculteur dans le processus d'implantation d'une haie.
2. **Les motifs d'implantation des haies**. Ces motifs, qui se distinguent donc des facteurs d'incitation, sont les raisons invoquées par l'agriculteur pour justifier l'implantation des haies. Ils désignent donc aussi les fonctions assurées par les haies au sein de l'exploitation. Les raisons peuvent être variées et appartenir à différents registres. Ainsi, elles peuvent être d'ordre économique, réglementaire, esthétique, pratique, idéologique. Ils peuvent également avoir une grande diversité de fonctions, qui peuvent être liées à l'exploitation elle-même, aux conceptions propres de l'agriculteur mais également à l'environnement social et institutionnel de l'agriculteur (respect d'un cahier des charges, contrainte réglementaire). Ils peuvent appartenir à un seul registre ou en combiner plusieurs. Ce qui nous intéresse ici c'est justement la plus ou moins grande diversité des motifs. Ils déterminent ainsi un degré de multifonctionnalité de la haie.
3. **Le mode de gestion de la haie**. Le mode de gestion de la haie correspond essentiellement à l'acteur principal qui prend en charge la gestion de la haie, qui a le pouvoir de décision sur ce qui sera fait en termes de gestion. L'enquête a en effet mis en évidence le fait que l'agriculteur peut effectivement prendre en charge lui-même la gestion de la haie ; éventuellement avec le concours de ses associés, des membres de sa famille ou des voisins. Mais il peut également être délégué par l'exploitant à une tierce personne. Deux autres cas se présentent en général : soit l'exploitant délègue la gestion à la CUMA (auquel cas il peut éventuellement prendre part au chantier ou non) ; soit il délègue la gestion à une entreprise de travaux agricoles (ETA). Dans tous les cas, l'opération peut-être plus ou moins coûteuse en temps et en argent, et dans le cas d'une délégation (à la CUMA ou une ETA), il peut arriver que l'agriculteur délègue la gestion jusqu'au choix des techniques et outils d'entretien. Ce facteur détermine le degré d'autonomie de gestion (et de décision) de l'agriculteur vis-à-vis de son bocage.
4. **Le mode d'entretien de la haie** (taille de formation, entretien soigné ou gestion « pragmatique », c'est-à-dire le plus souvent au lamier) ;
5. **La valorisation ou l'absence de valorisation** des déchets de bois issus de l'entretien des haies ainsi que le mode de valorisation (consommation personnelle, valorisation via une filière) ;
6. **L'état des haies – anciennes et plantées**. Cet état a été défini par une note – A, B ou C – déterminée via la grille d'annotation des haies réalisées sur chaque exploitation, et qui examine la composition de la haie et son état, c'est-à-dire les effets du mode

d'entretien qu'elle a connu. Pour chaque exploitation visitée nous avons réalisé une grille par type de haie¹

7. **Densité du maillage bocager et position des haies sur l'exploitation.** Les visites d'exploitation et l'examen des cartes d'exploitation (créées à partir de la superposition des couches du RPG, des SNA et des haies Breizh Bocage) ont permis de mettre en évidence la plus ou moins grande présence de haies sur les exploitations et la position de ces haies sur l'ensemble du parcellaire. Elles peuvent ainsi être situées plutôt en inter-parcellaire (entre deux exploitations, témoignant d'une volonté d'enclore l'exploitation, de se protéger des pratiques ou des regards des voisins par exemple ou encore pour ne pas avoir trop d'emprise sur les parcelles cultivées, ne pas gêner le passage des machines agricoles, par exemple) ou en intra-parcellaire (manifestant alors une volonté de densifier le maillage bocager, créer de plus petites parcelles pour les animaux, etc.). Ces données permettent de saisir la place effective accordée au bocage par chaque agriculteur-exploitant et de venir appuyer, ou à l'inverse nuancer, les propos des agriculteurs sur le bocage.
8. **Profil professionnels et valeurs (logique d'action) ;** Enfin, les éléments plus qualitatifs se rapportant aux parcours, aux valeurs, aux discours des agriculteurs enquêtés ont permis d'alimenter un huitième facteur qui vient « colorer » les idéaux-types et apporter des éléments explicatifs au rapport mis en évidence par la combinaison des sept autres facteurs. Ce huitième facteur est le dernier à avoir été mis en évidence dans le processus de construction des idéaux-types, puisqu'il était nécessaire de mettre en évidence les différentes configurations des idéaux-types sans présumer *a priori* du « type » d'agriculteur derrière chaque profil.

Nota Bene (1) : les types d'exploitation (élevage, polyculture, maraîchage), leur taille (petites, moyennes ou grandes), et leur statut (EARL, GAEC, SCEA), ainsi que le système d'exploitation (conventionnel/bio, productiviste/« paysan ») n'apparaissent pas comme déterminants les profils *a priori* mais permettent de nuancer certains idéaux-types, voire de différencier des sous-groupes qui se distinguent également par leurs argumentaires, même si leurs pratiques semblent homogènes (ex : A5 et A3, dont les pratiques se ressemblent mais la philosophie diffère). Certains de ces éléments peuvent cependant constituer des variables exclusives de certains profils.

Nota Bene (2) : Dans cette typologie nous parlons de « haies » par commodité de langage mais il peut s'agir de talus nus, qui sont privilégiés dans certains territoires bretons (dans le Haut-Léon par exemple). On peut transposer sur les talus les mêmes types de critères que ceux établis dans cette typologie : ils peuvent être entretenus avec soin, voire laissé « au naturel » ou subir le passage de l'épaveuse et/ou de pesticides plus souvent que nécessaire pour maîtriser le degré d'embroussaillage ; ils peuvent être relégués en bordure de parcellaires ou à des endroits stratégiques, ou constituer un maillage plus dense, etc. Ce qui compte c'est le rapport que l'agriculteur entretient à l'objet bocage, le soin qu'il y porte, la place qu'il lui accorde sur l'exploitation, etc.

3.4.5 La validation des idéaux-types

Les idéaux-types dressés suite à l'enquête qualitative ont été présentés en détail aux animateurs Bocage lors de deux séances dédiées ayant chacune duré deux heures. La première séance a été organisée le 2 février 2021 et la seconde le 19 février 2021 ; les deux ont été organisées en

¹ Et non pas une grille par haie.

visioconférence. Les animateurs de 19 territoires Breizh Bocage ont participé à ce travail collectif, soit un peu moins de la moitié.

L'objectif de ces séances était de présenter en détail les idéaux-types aux animateurs (1h de présentation). La deuxième heure était consacrée à une séance de discussion collective. Dans un premier temps, les animateurs étaient invités à réagir à ces idéaux-types, soit à l'écrit (sur le fil de discussion du logiciel de visioconférence), soit à l'oral. Dans un second temps, ils étaient invités à estimer la prévalence de chaque attitude idéal-typique à l'échelle de leur territoire, en remplissant un tableur partagé en ligne.

Ces séances ont permis en outre de consolider le 6^e idéaltype : « Le Libéral ». Cet idéaltype apparaissait en creux dans les discours des acteurs institutionnels mais aucun des agriculteurs rencontrés lors de la phase d'enquête qualitative n'entrait dans cette catégorie.

Elles ont également encouragé la création d'un 7^e idéaltype : le « Réfractaire »

4 Résultats de l'enquête qualitative

4.1 Mise en évidence de différents rapports au bocage

4.1.1 7 idéaux-types identifiés, 8 facteurs qui les différencient

En s'intéressant aux agriculteurs qui ont participé aux opérations de plantations subventionnées par Breizh Bocage 2, nous avons mis en évidence 7 idéaux-types différents exprimant différents rapports au bocage, en particulier des attitudes spécifiques vis-à-vis de la plantation de néo-bocage. Rappelons que sur les sept idéaux-types présentés ci-dessous, les cinq premiers ont été construits à partir des entretiens, les deux derniers à partir des échanges avec les animateurs Breizh Bocage :

1. **Le Pionnier du bocage**
2. **Le Paysan-Bocager**
3. **L'Agrocécolo-performant**
4. **Le Bénéficiaire Consciencieux**
5. **Le Conventionnel Précaire**
6. **L'hologramme du planteur marchand de plaquettes**
7. **Le Réfractaire**

Chacun de ces idéaux-types exprime une attitude et une philosophie différente vis-à-vis du bocage. Ces profils idéal-typiques d'agriculteurs décrivent tous des planteurs de bocage, à l'exception du dernier, mais ils se distinguent par leurs conceptions du bocage et des raisons pour lesquelles ils ont décidé de planter, replanter, et entretenir celui-ci sur leurs exploitations. Ces conceptions s'accompagnent d'attitudes spécifiques vis-à-vis du bocage expliqué par les raisons de planter. Ainsi, le mode de gestion des haies, le mode et le type d'entretien des haies, la valorisation du bois et la place réservée aux haies sur l'exploitation sont liés à ces conceptions.

Comme nous l'avons expliqué dans la section méthode, ces idéaux-types ont été construits à partir de 8 facteurs que nous rappelons brièvement ici :

1. Profil et motivation générale
2. Les facteurs d'incitation
3. Les motifs d'implantation
4. Le mode de gestion
5. Le mode d'entretien
6. La valorisation des haies
7. L'état des haies
8. La densité et l'emplacement du bocage à l'échelle de l'exploitation

Ces 6 idéaux-types différenciés sont représentés dans le schéma ci-dessous selon trois critères principaux : le degré de spontanéité/contrainte dans le fait de planter, le degré de valorisation économique du bois, et un entretien plus ou moins soigné (Cf. Figure 2).

Dans un premier temps, nous présentons brièvement les éléments que nous avons retenus des séances de travail avec les animateurs sur ces idéaux-types. Puis, dans les pages qui suivent nous allons présenter chacun de ces idéaux-types et détailler comment s'agencent les huit facteurs qui les composent.

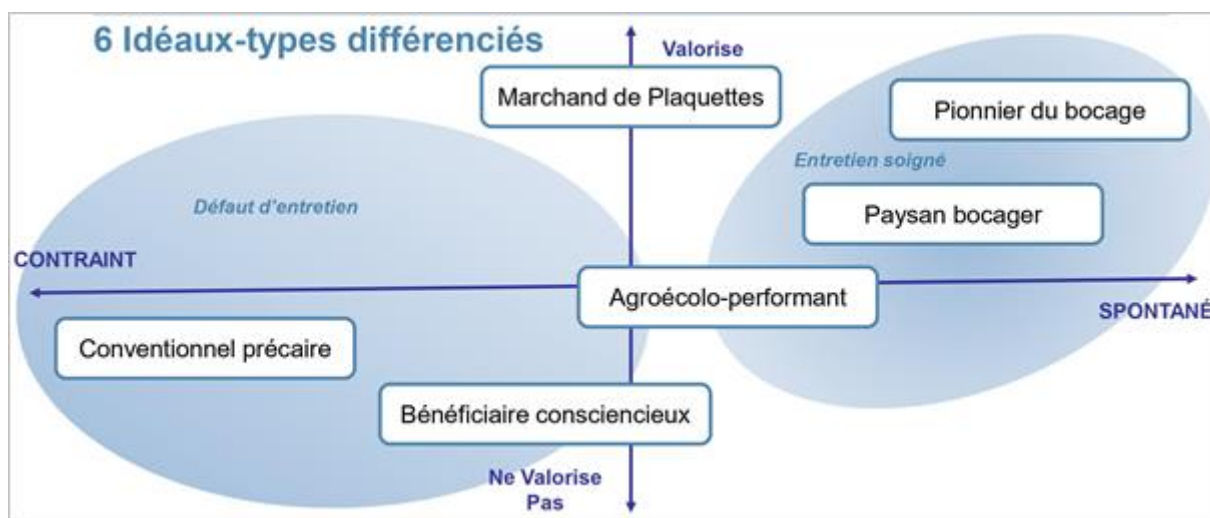


Figure 2 : Les 6 idéaux-types différenciés selon leur degré de spontanéité, de valorisation et d'entretien

4.1.2 Prévalence de ces idéaux-types d'après les animateurs bocage

Ces idéaux-types ont été présentés en détail aux animateurs de 19 territoires couverts par le programme Breizh Bocage 2. Les animateurs ont ainsi pu s'exprimer sur la pertinence de ces idéaux-types et leur prévalence dans les territoires qu'ils animent. Il s'agissait d'une estimation, plus ou moins fine, basée sur l'ensemble des agriculteurs qu'ils avaient été amenés à rencontrer dans leur travail d'animation (que ces derniers aient, ou non, décidé de planter du bocage). Néanmoins, nous partons du principe que les animateurs sont des « experts » de leurs territoires et que ces estimations se basent sur une bonne connaissance de terrain et de la diversité des profils d'agriculteurs ayant recours au programme Breizh Bocage.

Les résultats détaillés de cette consultation réalisée auprès des animateurs sont présentés dans un tableau placé en annexe (Cf. Annexe 1). Pour faciliter la lecture de ce tableau, nous présentons ici un graphique montrant la prévalence des Idéaux-types selon chacun des animateurs, donc pour chacun des territoires représentés (Cf. Figure 3) ; ainsi que la prévalence moyenne des idéaux-types (Cf. Figure 4).

Précisons d'emblée que les animateurs ont très largement validé la pertinence de ces idéaux types. Seuls 5 animateurs sur 21 ont mentionné l'existence d'un « autre » profil (ou idéaltype) que ceux que nous leur avons présentés. En l'occurrence il s'agit des « Réfractaires » dont nous avons dressé le portrait idéal-typique. Ils représentent une minorité, seulement 3 % des agriculteurs connus des animateurs bocage, ce qui s'explique logiquement : ce sont typiquement des agriculteurs qui ne sollicitent pas les animateurs bocage (puisque'ils sont réfractaires à la plantation).

La prévalence des autres idéaux-types varie d'un territoire à un autre. Les autres idéaux-types dressés à partir de l'enquête qualitative concordent donc avec la connaissance que les animateurs ont des agriculteurs qui sollicitent Breizh Bocage. En ce qui concerne leur prévalence, on observe que, en moyenne :

- Les planteurs spontanés, à savoir les Pionniers du Bocage et les Paysans bocagers, sont minoritaires : ils représentent respectivement 9% et 11% des agriculteurs-planteurs connus des animateurs ; soit 20% au total.
- A l'inverse, et toujours d'après les animateurs, les Agroécologues-performants (22%), les Bénéficiaires consciencieux (28%) et les Conventionnels précaires (24%) constituent la majorité des profils qu'ils rencontrent.
- Enfin, l'hogramme du « Planteur marchand de plaquettes » est très minoritaire : seulement 3%, en moyenne, des agriculteurs connus des animateurs. Et encore faut-il préciser que ce profil idéal-typique n'a été mentionné que par 8 animateurs sur 21.

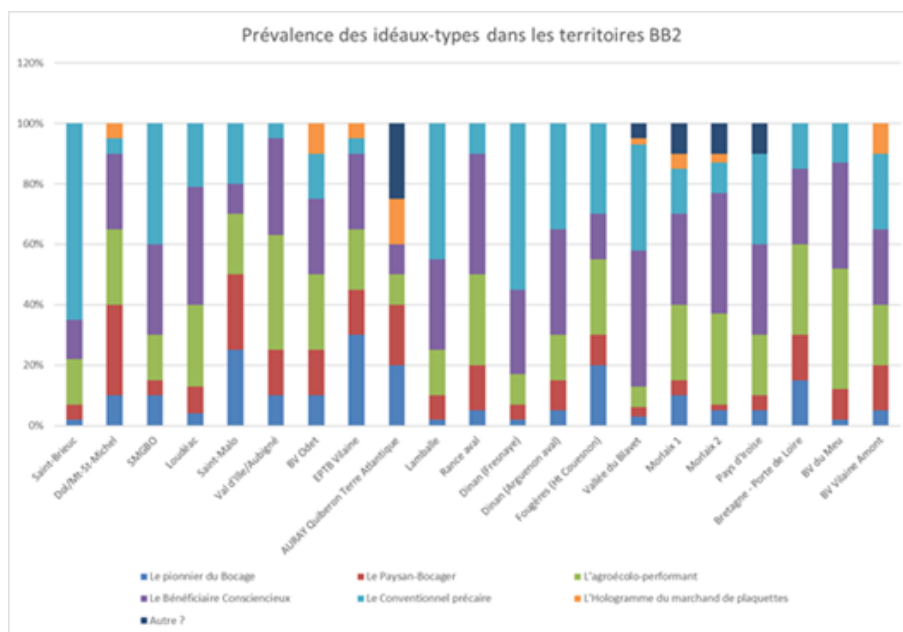


Figure 3 : Prévalence des Idéaux-typés dans les territoires BB2 d'après leurs animateurs

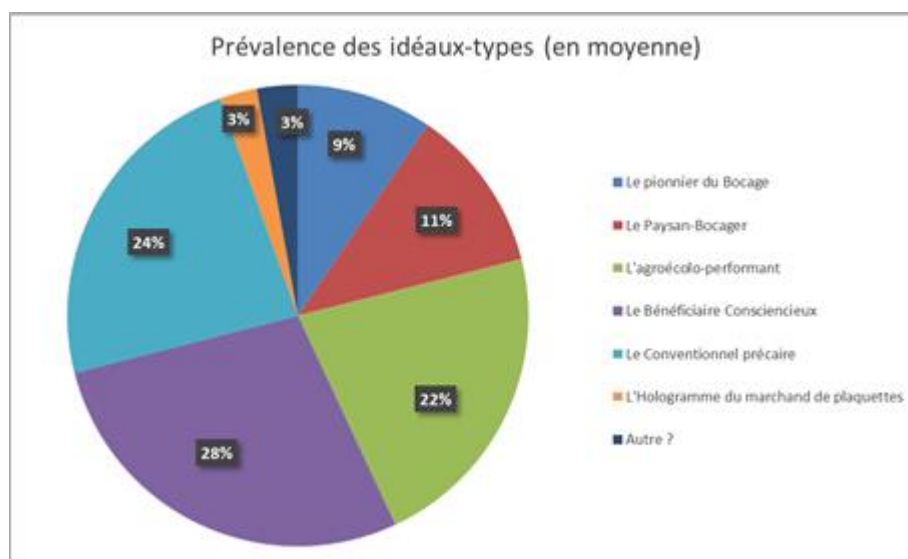


Figure 4 : Prévalence moyenne des Idéaux-typés dans les territoires BB2 d'après leurs animateurs

4.2 Détail des idéaux-types

4.2.1 Le Pionnier du bocage



Photo 1 : Exploitation A4, Août 2020. (Crédit photo : M. Toussaint)

« Oh je peux vous faire, si ça vous dit, une petite histoire locale, parce que du coup y'a pas que du Breizh Bocage. Au début, la Commune a été remembrée dans les années 1960. Donc, on va faire très vite, je vous fais pas de dessin, on rasait tout. On fait des rivières calibrées à 2m de large dans les petits courts d'eau qui courent comme ça... Moi j'ai connu ça, ça marqué un peu notre jeunesse quoi, le paysage qui change du tout au tout, les chemins creux ont tous disparus. Donc, je fais pas de critique sur ceux qui ont fait ça, ça sert absolument à rien. Bon, ça a été fais comme ça, c'était la culture de l'époque. [...] Donc ils ont laissé faire, ça s'est... ça été conçu avec le Maire d'avant encore, qui n'était pas agriculteur, donc à l'époque c'était... ben on rase tout. Et dès... 1974-75, donc pas longtemps après on s'est quand même aperçu que c'était pas terrible d'avoir tout rasé. Alors... Moi j'étais un peu le poil à gratter à l'époque, j'avais peut-être 20 ans, ou dans ces eaux-là. Avec le Maire que je connaissais un petit peu, et mon père, je lui ai dis "bon ça serait peut-être bien de tenter quelques opérations de reboisement". Et... donc les premières plantations ont lieu en 1976. Donc là, la haie qu'il y a le long du chemin là, c'est des arbres qui ont été plantés en 1976. Et... on a planté, on a fait des, ben... Un peu de conneries au début puisque l'idée c'était que ça pousse vite, donc on a mis beaucoup de peupliers le long des chemins par exemple. Et... bon ben après, je... ça s'est... y'a eu des tranches, et des tranches, et des tranches, et des tranches pour arriver à Breizh Bocage, qui ont été pilotées par la Chambre, pilotées par le Conseil Général de l'époque... Y'a plus eu de décoratif. On a vraiment insisté sur la protection des cours d'eau. On plante en rupture de pente et... c'est Soltner hein, voilà ! On sépare les terres labourables des bassins versants, on commence à protéger les bassins versants, etc. Voilà ça s'est fait tout doucement, et puis de, dans les structures ben les arbres de hauts-jets, voilà c'était plus équilibrés, avec du bourrage voire même que des essences de pays. [...] Et y'a eu des, tranches, des tranches, et des tranches, on n'arrive sur la Commune, je pense, aujourd'hui à 100 000 arbres de plantés. Je n'exagère pas ! Et sur notre exploitation, je me suis mis en GAEC depuis, on est à 7 000 arbres je pense. Parce qu'on vient d'en refaire encore récemment, avec Breizh Bocage. Bon moi j'suis en retraite maintenant mais donc euh, sur l'exploitation on en avait 7 000, et y'a eu des tranches, en gros, tous les 3-4 ans y'avait une tranche. Et puis on motivait des gens. En fait on a été regarder ensemble, comme on avait nos petits arbres au milieu des champs là, on a été regarder... Et en fait c'est au bout de... de 7-8 ans, 8-9 ans... C'est quand les arbres commencent à grandir, ils commencent à donner de l'ombre, et... et là, les... Alors, les gens s'y sont mis, un petit peu. "Voilà, ben oui tiens", "ah ben en fait c'est pas si mal !", "ah oui, en fait ça fait un peu d'ombre", et puis "oui en fait ça pousse" et puis "oui, oui en fait..." Voilà. C'est... les gens s'y sont mis, tout doucement, tout le monde n'y est pas encore arrivé hein ! Mais moi j'ai vraiment connu des, un bon voisin qui au début m' regardait

*avec des airs de doute, et qui m'a dit tout d'un coup "ben j'vais en mettre". Et ça l'a convaincu finalement.» -
Témoignage de A4, Août 2020.*

4.2.1.1 Profil et logique d'action

Le Pionnier du Bocage est un agriculteur qui se caractérise avant tout par sa très grande autonomie dans la plantation et la gestion de son bocage. C'est un agriculteur qui a défendu le bocage depuis longtemps et plante de sa propre initiative parce qu'il est convaincu de l'intérêt que les haies bocagères peuvent avoir pour son exploitation mais aussi pour l'environnement en général. Il est porté par des valeurs et des conceptions morales qui peuvent être proches de l'autonomie paysanne, de l'écologie, de l'humanisme, d'un progressisme environnemental. Dans cette perspective, le Pionnier est souvent l'initiateur de groupements d'agriculteurs pour la formation à la gestion (de la plantation à l'entretien) et l'accompagnement à la valorisation du bocage. Il est inséré dans cette dynamique collective à l'échelle de son territoire.

Porté par une vision holiste de l'agriculture, le Pionnier considère que son travail d'agriculteur doit être respectueux de l'environnement et contribuer plus largement à la société. C'est cette vision englobante qui le pousse à s'engager, avant les autres, dans la préservation du bocage existant et sa reconstitution. C'est un agriculteur très informé sur les enjeux de préservation de l'environnement et de la biodiversité, et qui possède des connaissances naturalistes qui excèdent le champ habituel des compétences des agriculteurs.

Dans la perspective du Pionnier, l'arbre, de même que les arbustes, et autres essences végétales composant les haies, sont appréciés pour eux-mêmes. Les haies sont non seulement appréciées mais elles font l'objet de soins spécifiques. Elles font intégralement partie de l'exploitation agricole.

4.2.1.2 Une plantation spontanée et enthousiaste

Pour le pionnier, la décision de planter des haies est avant tout **une initiative personnelle**. S'il plante c'est par conviction personnelle et de manière très enthousiaste. L'exploitant est donc **d'emblée prêt à planter, voire a déjà planté par lui-même**, et avec ses propres moyens, des haies sur son exploitation.

S'il ne l'a pas déjà fait, il appelle de sa propre initiative les techniciens Bocage pour mettre en place un chantier. Ce type d'agriculteur fait appel au programme Breizh Bocage car le chantier est facilité mais en réalité il pourrait tout à fait planter seul. Du fait de son expérience et de ses connaissances, le Pionnier peut même se révéler critique vis-à-vis des opérations menées par les techniciens Breizh Bocage ou leurs prestataires (mauvaise conception, mauvais entretien).

4.2.1.3 Une plantation qui répond à des raisons esthétiques, patrimoniales, et écologiques (multifonctionnalité)

Le Pionnier a une appréciation très positive du bocage, et multidimensionnelle. On repère ainsi une **appréciation esthétique des arbres et arbustes, du végétal en particulier**, le Pionnier est attentif à la beauté du paysage bocager, à la **beauté de l'exploitation entourée de bocage**, et à la beauté des arbres et arbustes qui composent les haies. A l'inverse, il déplore la « mauvaise qualité » des exploitations « nues », et des paysages « déserts ».

Le Pionnier a également une **appréciation patrimoniale** du bocage. Son argumentaire en faveur de la préservation du bocage est généralement fondé sur la **réhabilitation d'un patrimoine disparu** qu'il s'agit de restaurer. Il exprime la nostalgie d'un paysage disparu (chemins creux,

petites parcelles, paysage diversifié) et d'usages également disparus (chantiers de bois collectifs, fabrication d'outils ou de meubles en bois, usages médicaux et alimentaires des essences bocagères, etc.).

Il a également une appréciation fine de la **qualité écologique des haies (diversité des essences, bonne santé des essences)**. A l'inverse de nombreux agriculteurs, il a une bonne connaissance, voire une très bonne connaissance du fonctionnement écologique de l'arbre et de haie et des nombreuses espèces qui l'habitent (oiseaux, insectes, petits mammifères). A minima, il fait preuve d'**une grande curiosité** pour les haies, à défaut d'une connaissance stabilisée. Le bocage est intégré dans un système d'exploitation respectueux des cycles écologiques (système herbager par exemple).

Il apprécie enfin l'utilité de la haie également, qui offrent une **multitude de fonctionnalités** qui dépassent le seul bénéfice agricole. Ainsi la haie constitue un abris (ombrage et brise-vent) tant pour les animaux d'élevage que pour les animaux sauvages ; elles apportent des compléments alimentaires (tannins des feuilles) ; elle offre de nombreuses fonctions agronomiques ; etc.

En somme, le Pionnier accorde une grande multifonctionnalité au bocage.

4.2.1.4 Une gestion des haies autonome et innovante

L'exploitant est très impliqué dans la gestion du bocage. Il **participe activement à l'entretien de ses haies**. Cet entretien se fait de manière collective et organisée : avec l'aide de la famille ou de voisins, en particulier lorsque ceux-ci sont aussi agriculteurs.

L'entretien des haies est pensé comme un travail nécessaire et saisonnier – l'entretien est rarement qualifié de « corvée » – et fait l'objet de chantiers très organisés. L'agriculteur s'est formé à la taille et à la formation des arbres, il est attentif aux essences qui composent sa haie, il a pris part aux travaux d'implantation et au choix de essences de manière intéressée.

4.2.1.5 Un entretien ciblé et particulièrement soigné

L'entretien de la haie est axé sur la qualité des tailles et le respect du cycle biologique de l'arbre. L'entretien est donc **ciblé** mais surtout il s'inscrit dans un réseau de pairs qui échangent autour de la pratique d'entretien de la haie.

On observe dans la pratique des Pionniers une modernisation de la gestion du bocage, dans le sens où les chantiers d'entretien combinent un travail manuel et l'usage de machines modernes (comme les broyeuses par exemple) mais toujours dans le respect de l'arbre. Le matériel est partagé et les chantiers sont collectifs. Les chantiers se font soit via une CUMA, avec participation active des exploitants agricoles, soit via une association.

4.2.1.6 Une valorisation du bois diversifiée et marchande

Tous les éléments issus de l'entretien de la haie sont valorisés d'une manière ou d'une autre. On peut observer simultanément la production de petit bois sous forme de fagots ; la transformation des branches et troncs en bois de chauffage, soit sous la forme de bûches soit sous la forme de plaquettes ; la transformation des branches en paillage (Bois raméal fragmenté – BRF, ou litière pour les animaux). Y compris lorsqu'ils sont laissés en place au pied des haies, les branchages sont « valorisés » comme paillage naturel. Enfin, il n'est pas rare que le Pionnier évoque également la transformation des plus beaux arbres en bois d'œuvre (au moins dans ses intentions) et l'usage de nombreuses essences comme bois de service (piquets, tuteurs, manches à outils) et pour des activités artisanales (vannerie, etc.).

La valorisation du bois se fait à la fois sur l'exploitation pour une autoconsommation mais également dans une filière organisée (en particulier pour le bois de chauffage). Il est important de noter là encore le caractère collectif et innovant de la valorisation du bois chez le Pionnier et son entourage, qui peut être à l'origine de la création d'une filière de valorisation économique sur son territoire.

4.2.1.7 Des haies diversifiées et exploitées mais en parfait état

L'archétype de la **haie ancienne** présente le profil suivant : plutôt riche en nombre d'essences (entre 11 et 15 arborescentes et arbustives), présence de 4 strates, largeur de haie supérieure à 4m, présence de bois mort (diamètre entre 20 et 50cm), présence de gros bois vivants (diamètre >70 cm), arbres porteurs de micro-habitats (entre 3 et 10 arbres/100m), présence de 7 à 9 espèces mellifères, absence de fossé, présence de talus, connexions à plus de 2 haies. Présence d'un ourlet. Note : 23/26.

L'archétype de la **néo-haie (haies issus de précédents plans et/ou Breizh Bocage 1)**, présente le profil suivant : riche en nombre d'essences (entre 11 et 15), présence de 3 strates, haies de bonne largeur (entre 2 et 4m), présence de bois mort (diamètre <20cm), présence de gros bois vivants (diamètre entre 20 et 50cm), présence d'arbres porteurs de micros habitats (entre 3 et 10/100m), présence de 7 à 9 essences mellifères. Présence d'un fossé et d'un talus, connexion à plus de 2 haies voire plus. Présence d'un ourlet. Note : 19/20

L'archétype de la **néo-haie Breizh Bocage 2** présente le profil suivant : plutôt riche en essences (entre 11 et 15), présence de 3 strates, largeur entre 2 et 4m, présence de bois mort (diamètre <20cm), présence de gros bois vivants (diamètre entre 20 et 50cm), présence d'arbres porteurs de micros habitats (entre 3 et 10/100m), présence de plus de 10 essences mellifères. Présence d'un fossé et d'un talus, connexion à plus de 2 haies voire plus. Présence d'un ourlet. Note : 20/20

4.2.1.8 Une forte densité bocagère sur une exploitation moyenne à grande

On observe une très forte densité de Bocage sur l'ensemble de l'exploitation qui témoigne de la préservation de l'ancien bocage et d'une dynamique de restauration et de création de nouvelles haies. L'effort de ré-embocagement est clairement visible puisque les parcelles sont pratiquement toutes entourées de bocage.

Le parcellaire de l'exploitation est généralement groupé ou en îlots proches. Les surfaces peuvent être assez importantes (de 50 à 200ha). L'exploitation peut présenter une diversité de paysages, dont des zones humides, ou des plans d'eau.

4.2.2 Le Paysan-Bocager



Photo 2 : Exploitation C4, Octobre 2020. (Crédit photo : M. Toussaint)

« Pourquoi notre installation ? Ben, à cause du bocage. En fait le bocage ce qu'il s'est passé c'est que un jour, quand on venait ici [sur la ferme héritée des parents] on venait quand même de temps en temps, passer un coup de tondeuse, etc. Et... on est tombé, donc... donc sur les champs dont [on] avait hérité, donc talus défoncés, arbres arrachés, talus passés au glyphosate... En fait, de deux ou trois parcelles, [l'exploitant-locataire] voulait en faire une seule, et dans une pente en plus ! [...] Et donc, la destruction de ce bocage a engendré des questionnements, des rencontres, des formations... Et notre installation. »

Témoignage de C4, Octobre 2020.

4.2.2.1 Profil et logique d'action

Le Paysan bocager est un agriculteur enthousiaste vis-à-vis du bocage et convaincu de sa place au sein de l'exploitation. C'est un agriculteur qui s'inscrit dans un modèle dit « Paysan » dans la mesure où son exploitation est de petite dimension, y compris d'un point de vue économique, éventuellement tournée vers l'auto-consommation ou de petites productions très diversifiées. On retrouve dans cette catégorie des agriculteurs issus du monde agricole qui reproduisent un modèle « traditionnel » mais également des néo-paysans qui font le choix de ce type d'agriculture par conviction idéologique.

Pour le Paysan-bocager, le bocage revêt une dimension patrimoniale forte. L'arbre a une valeur pour lui-même et tient une place importante dans sa conception holistique de l'agriculture. Les Paysans-bocagers peuvent soit être les dépositaires de savoir-faire anciens dans l'entretien du bocage, soit (dans le cas de néo-paysans) être les acteurs d'un renouveau de l'agriculture multifonctionnelle dans laquelle le bocage est une partie intégrante de l'exploitation agricole.

4.2.2.2 *Une plantation spontanée et enthousiaste mais accompagnée*

La décision de planter des haies est **une initiative personnelle**, l'exploitant étant **d'emblée prêt à planter**, voire a déjà planté par lui-même (et avec ses propres moyens) des haies sur son exploitation. S'il ne l'a pas déjà fait, il appelle de sa propre initiative les techniciens Bocage pour mettre en place un chantier.

Un exploitant en difficulté, c'est-à-dire qui n'a pas planté lui-même, **possède de belles haies**, et accepte immédiatement et avec enthousiasme, la création de haies via le programme Breizh Bocage. Cependant, compte tenu de sa petite dimension économique, le Paysan-Bocager n'a pas nécessairement les moyens de replanter seul des nouveaux linéaires. L'existence d'un programme comme Breizh Bocage est donc indispensable pour accompagner ces agriculteurs vers la création et la réhabilitation du bocage. Le Paysan-bocager est attentif aux essences qui composent sa haie, il prend part aux travaux d'implantation et au choix de essences de manière intéressée.

4.2.2.3 *Une plantation qui haies répond à des raisons patrimoniales, esthétiques et écologiques (multifonctionnalité « traditionnelle »)*

Le Paysan-Bocager a une appréciation très positive du bocage qui est de plusieurs ordres. On distingue en premier lieu une **appréciation patrimoniale** du bocage. L'argumentaire du Paysan-Bocager est orienté vers la **réhabilitation d'un patrimoine disparu** qu'il s'agit de restaurer, la nostalgie d'un paysage disparu (les chemins creux, les petites parcelles, la convivialité du travail agricole et des corvées de bois). On distingue notamment une **appréciation esthétique des arbres et arbustes, et du végétal en particulier**. Attentif à la beauté du paysage bocager, et de la **beauté de l'exploitation entourée de bocage**. On distingue enfin une appréciation de la **qualité écologique des haies (diversité des essences, bonne santé des essences)** et une appréciation de la fonction écologique de la haie également : abris (ombrage et brise-vent) pour les animaux (bovins), apports de compléments alimentaires (tannins des feuilles).

À défaut d'une connaissance fine de ces processus écologiques et des différentes espèces (végétales et animales) associées au bocage, on peut distinguer *a minima*, **une grande curiosité** pour les haies, à défaut d'une connaissance stabilisée, et l'intégration du bocage dans un système d'exploitation respectueux des cycles écologiques (système herbager par exemple).

4.2.2.4 *Une gestion des haies autonome et traditionnelle*

L'exploitant **entretient généralement lui-même sa haie**. Seul, ou avec l'aide de la famille, de voisins ou d'amis. L'entretien des haies est pensé comme un travail nécessaire et saisonnier. Malgré la difficulté de la « corvée de bois », c'est **une activité appréciée** : c'est une pause dans les travaux agricoles, **un travail utile** pour conserver la qualité des haies.

La gestion est autonome. Mais le Paysan-bocager peut avoir besoin de soutien, notamment pour avoir le matériel nécessaire, cette aide peut prendre la forme de travaux collectifs et/ou d'une mutualisation de moyens avec d'autres agriculteurs. Il peut éventuellement déléguer une partie de la gestion de sa haie mais en supervisant les travaux. C'est-à-dire il décide du moment, et du type de travail à réaliser sur la haie et encadre le chantier.

4.2.2.5 *Un entretien ciblé et soigné... ou absent*

L'entretien de la haie est axé sur la qualité des tailles et le respect du cycle biologique de l'arbre. Parce qu'il s'intéresse de près à ses haies ou parce qu'il est le dépositaire d'un savoir traditionnel familial, le Paysan-bocager est formé à la taille et à la formation des arbres. Les néo-paysans sont quant à eux fortement intéressés par une formation à l'entretien ciblé.

Le travail est fait à l'ancienne sur les petites exploitations, généralement en famille ou avec des voisins ou des amis. Le travail est exclusivement manuel : les tailles sont réalisées avec des outils à main, tronçonneuse et débroussailleuse comprises. Les gros engins de tailles sont exclus, notamment parce que les Paysans-bocagers ne disposent pas de gros engins agricoles.

Certains Paysans-bocagers peuvent assumer le choix de ne pas toucher aux haies du tout. C'est-à-dire de laisser les haies « au naturel ».

4.2.2.6 Une valorisation du bois traditionnelle

Généralement le Paysan-bocager intègre les travaux bocagers et les produits qui en sont issus dans le fonctionnement de son exploitation et dans une logique d'autonomie. Par conséquent, à moins d'avoir décidé de ne pas tailler ses haies, tous les « déchets » de la haie sont valorisés : petits bois sous forme de fagots, branches et troncs (lors d'un abattage) sont transformés en bois de chauffage (bûche). Le bois peut éventuellement être utilisé comme paillage horticole (BRF) ou comme litière pour les animaux.

Les produits issus de la haie sont intégrés dans une économie non-marchande principalement orientée vers l'autonomie : le bois, quelle que soit sa forme, est auto-consommé et/ou échangé (contre des services, et notamment l'aide à la corvée de bois). C'est un choix délibéré que de ne pas s'inscrire dans une filière de valorisation du bois dont la vocation est la vente et la rentabilisation.

4.2.2.7 Des haies diversifiées et en parfait état

L'archétype de la **haie ancienne** présente le profil suivant : plutôt riche en nombre d'essences (entre 11 et 15 arborescentes et arbustives), présence de 4 strates, largeur de haie supérieure à 4m, présence de bois mort (diamètre entre 20 et 50cm), présence de gros bois vivants (diamètre >70 cm), arbres porteurs de micro-habitats (entre 3 et 10 arbres/100m), présence de 7 à 9 espèces mellifères, absence de fossé, présence de talus, connexions à plus de 2 haies. Présence d'un ourlet. Note : 23/26.

L'archétype de la **néo-haie (haies issus de précédents plants + Breizh Bocage 1)**, présente le profil suivant : riche en nombre d'essences (entre 11 et 15), présence de 3 strates, haies de bonne largeur (entre 2 et 4m), présence de bois mort (diamètre <20cm), présence de gros bois vivants (diamètre entre 20 et 50cm), présence d'arbres porteurs de micros habitats (entre 3 et 10/100m), présence de 7 à 9 essences mellifères. Présence d'un fossé et d'un talus, connexion à plus de 2 haies voire plus. Présence d'un ourlet. Note : 19/20

L'archétype de la **haie Breizh Bocage 2** présente le profil suivant : plutôt riche en essences (entre 11 et 15), présence de 3 strates, largeur entre 2 et 4m, présence de bois mort (diamètre <20cm), présence de gros bois vivants (diamètre entre 20 et 50cm), présence d'arbres porteurs de micros habitats (entre 3 et 10/100m), présence de plus de 10 essences mellifères. Présence d'un fossé et d'un talus, connexion à plus de 2 haies voire plus. Présence d'un ourlet. Note : 20/20

4.2.2.8 Une forte densité bocagère et des petites parcelles sur de petites exploitations

L'exploitation paysanne présente une très forte densité bocagère sur une petite surface. Les parcellaires sont groupés, et la surface totale exploitée en élevage n'excède pas 25ha (5 à 6ha en maraîchage).

Ces exploitations qui peuvent être très jeunes ont des caractéristiques très proches des exploitations bretonnes traditionnelles, avec, potentiellement, de fortes variations régionales.

4.2.3 L'Agroécologopperformant



Photo 3 : Exploitation A6, Août 2020. (Crédit photo : M. Toussaint)

« Je dirais que quasiment tous les extérieurs, à une plantation pratiquement hein, c'est pas du 100% mais proche, voilà. Donc y'a une haie là, là elle apparaît pas, là y'a une haie là, là y'a encore une haie là, donc y'a, à peu près... Pfff, je sais pas mais on a planté à peu près 5km, haies, talus, grosso modo quoi. [...] y'a une haie qui a été plantée là, donc y'a de tout hein, y'a du bourrage, y'a j'ai dit, moi, des merisiers, des châtaigniers, oh je sais plus. Pis les essences je cherche pas à retenir, alors c'est con mais c'est comme ça hein ! Y'a ceux qui savent toujours mais moi, moi c'est pas mon truc, le végétal n'a jamais été... je suis un animalier, je suis pas un végétal, alors du coup, pff. [Et l'entretien ?] Non, je fais faire. Je fais faire, ouais. Je suis nul en nature, je te l'ai dit tout à l'heure. »

Témoignage de A3, Août 2020.

4.2.3.1 Profil et Logique d'action

Ces agriculteurs sont surtout très fortement convaincus par une **vision agroécologique telle qu'elle s'est institutionnalisée** en France, c'est-à-dire une agroécologie entendue comme un système d'exploitation qui vise une réintroduction de la diversité dans les systèmes agricoles, attentive au maintien d'une mosaïque paysagère (diversification des cultures, allongement des rotations, implantation d'infrastructures, etc.).

Cependant l'ensemble de leur discours et de leurs pratiques est sous-tendu par un **souci de performance**, au sens économique, de l'exploitation agricole et son environnement. Donc d'une **bonne rentabilité**. L'idée étant que les résultats techniques et économiques soient maintenus et/ou améliorés tout en améliorant les performances environnementales. En ce sens, ces agriculteurs sont **individualistes** car ce qui prime dans leur discours c'est la rentabilité d'une **exploitation écoligisée** et son insertion dans le marché agricole sans remise en cause du modèle

productiviste davantage qu'un souci altruiste de transformation de la place de l'agriculture dans la société. Ils se distinguent ainsi des Paysans-Bocager, qui ont une vision beaucoup plus large de leur insertion dans la société et leur environnement et l'ambition de changer de modèle agricole.

Plusieurs critères discriminent là encore ces exploitants aux profils variés : ce sont des exploitants bien installés ou en cours d'installation (en reprise de l'exploitation familiale ou non), souvent engagés dans des démarches qualité (bio et autres labels). Ils peuvent être dotés d'un capital économique plutôt important, et leurs exploitations sont moyennes à grandes (voire très grandes).

Pour l'Agroécologo-performant, l'arbre n'est pas vraiment apprécié pour lui-même mais surtout pour sa valeur et sa fonctionnalité dans le système agro-écologique. Ces exploitants sont donc bien des agriculteurs, et non des agroforestiers.

4.2.3.2 Une plantation volontaire

L'exploitant est **volontaire pour planter** des haies sur son exploitation, c'est-à-dire qu'il sollicite de lui-même le programme Breizh Bocage dès qu'il a connaissance du dispositif. Cependant, il est à noter que ces agriculteurs ne planteraient peut-être pas si la plantation n'était pas prise en charge, sauf peut-être au moment de l'installation de l'exploitant. L'implantation des haies étant alors comprise dans le processus d'investissement de l'exploitation. Sa motivation et **les raisons de planter sont endogènes** car elles sont liées à la représentation que l'agriculteur se fait de son métier et dépendent du modèle agricole qu'il a choisi de mettre en œuvre.

Il est à noter que, compte tenu de l'importance que les haies revêtent pour son système d'exploitation, ce type d'agriculteur peut faire appel à une structure de type associative (telle que Terre & Bocage) ou à une entreprise paysagère pour la réalisation des travaux (choix des essences, de l'implantation). Mais il ne se lancerait peut-être pas seul dans l'aventure, contrairement au « Pionnier » ou au « Paysan-Bocager », car il n'est pas autonome d'un point de vue technique.

4.2.3.3 Une plantation qui répond à des raisons fonctionnelles et une vision institutionnelle de l'agroécologie

Comme pour d'autres profils, il existe une **multiplicité de raisons** qui président à l'implantation de la haie : protection contre les pesticides, lutte contre l'érosion, qualité de l'eau, bien-être animal pour les éleveurs, qualité esthétique du paysage et de l'exploitation. Un agriculteur Agroécologo-performant, converti en bio depuis plusieurs années expose ainsi les raisons pour lesquelles il a sollicité Breizh Bocage :

« Oui, ben c'est à dire que, quand t'es bio quelque part, par rapport aux voisins qui sont en conventionnel. Comme celui-là [il montre la parcelle d'un voisin] qui est très, très chimique quoi voilà, hein ? Un brin de saleté, hop, pulvé quoi ! Même dans l'champ du voisin ! Donc si jamais il vient, le certificateur, ou le contrôleur, et qu'il veut faire chier hein, voilà... On va pas prendre de risque. Ils [les voisins] travaillent bien, mais bon ils sont maniaques quoi, hein ! Voilà ! Mais ça on n'y peut rien, voilà, alors bon c'est comme ça quoi. Du coup, on protège. » Témoignage de A3, Août 2020).

Le **maintien de la biodiversité** est souvent évoqué, de même que les bénéfices des haies sur la qualité de l'exploitation (et des rendements). Cependant il s'agit de **raisons principalement fonctionnelles** qui sont englobées dans un discours plus général sur les vertus du système agroécologique.

4.2.3.4 Une gestion distancée, pas toujours autonome

L'Agroécologo-performant a cependant un **rapport distant à la haie** : il confie son implantation à des spécialistes, s'estimant lui-même peu compétent pour choisir les essences et l'emplacement de la haie. De fait, l'implantation des haies est généralement totalement prise en charge par Breizh-Bocage (ou une structure privée). La plantation est donc **exogène**.

L'implication de l'exploitant dans le processus d'implantation dépendra ici largement du type de prestation. Si c'est Breizh Bocage qui finance les travaux, l'exploitant **se montre intéressé** lors de l'implantation de la haie mais se repose beaucoup sur l'expertise de l'animateur pour les choix des essences et de l'implantation. Comme l'exprime ici un éleveur :

« Ben quand vous êtes venue là déjà sur... votre droite... y'a une haie qui a été plantée là, donc y'a de tout hein, y'a du bourrage, y'a j'ai dis moi des merisiers, des châtaigniers, oh je sais plus. Pis les essences je cherche pas à retenir, alors c'est con mais c'est comme ça ! Y'a ceux qui savent toujours, mais moi, moi c'est pas mon truc, le végétal n'a jamais été... je suis un animalier, je suis pas un végétal, alors du coup, pfff. Voilà. »
(Témoignage de A3, Août 2020).

Lors de la phase de plantation, il s'implique si le dispositif le permet : dans le cas des chantiers réalisés par des prestataires, l'exploitant s'implique souvent peu. Par contre dans une prestation privée directement commanditée par lui-même, ou avec Breizh Bocage, il participe volontiers au chantier.

L'entretien peut être qualifié de mixte (pour partie déléguée, pour partie pris en charge par l'exploitant). Cela dépend de la configuration des prestations disponibles. En ce qui concerne Breizh Bocage, l'entretien est totalement délégué s'il est pris en charge par le programme. Certains agriculteurs souhaitent participer à l'entretien des haies, et entretiennent eux-mêmes les haies présentes sur l'exploitation. Lorsqu'ils ont eux-mêmes plantés les haies, ou fait appel à un prestataire, les Agroécologo-performants **délèguent à « plus compétents qu'eux »** :

« [Question : Vous faites vous-même l'entretien des haies ?] Je fais faire, oh dame, moi c'est fini en nature, alors donc je fais faire, c'est tout. » (Témoignage de A3, Août 2020).

Cette attitude témoigne, là encore, d'un rapport assez distant à l'arbre, et **peu autonome**.

4.2.3.5 Un entretien bien conduit, partiellement délégué

Le mode d'entretien est variable lui aussi. L'intérêt pour l'avenir des arbres est en demi-teinte : ces agriculteurs s'intéressent à une « bonne conduite » du bocage – pour qu'il remplisse ses fonctions sur l'exploitation – plus qu'aux arbres eux-mêmes. Il a le **souci de « bien faire »**.

De fait, le mode d'entretien de la haie est également mixte, partiellement prise en main par l'exploitant et partiellement déléguée, cela dépend, une fois encore, des configurations locales. S'il y a des entreprises compétentes dans la gestion du bocage et qu'il en a les moyens, l'Agroécologo-performant délèguera. Mais il peut prendre en charge lui-même également, avec un entretien qui se veut ciblé et soigné mais qu'il ne l'est peut-être pas toujours. **De fait, il n'est pas complètement autonome**.

4.2.3.6 Une absence de valorisation

Chez l'Agroécologo-performant, il n'y a **pas ou peu de valorisation** du bois issu de l'entretien des haies. C'est un agriculteur qui se dit très sceptique vis-à-vis des possibles débouchés économiques généralement mis en avant ; comme l'exploitation du bois de chauffage sous la forme de plaquettes notamment. Comme exprimé ici par deux éleveurs qui ont pourtant planté beaucoup de bocage depuis 10 ans :

« Ben le dernier coup j'ai mis en copeaux mais bon... Tu t'y retrouves pas tout là-dedans, mais bon ! comment veux-tu c'est comme ça. Il faut toujours des petits preneurs, alors on disait à un moment c'est vrai que c'est intéressant de faire copeaux et puis bon on disait oh ben les chaudières en bois en copeaux ça va les prendre, et puis aujourd'hui on dit ah ben ouais mais faut pas qu'il y ait trop de chaudières parce que sinon on va manquer de bois, voilà. On abat plus qu'on en plante. » (Témoignage de A3, Août 2020).

« Ici ça a été très remembré, et très mal remembré. Il y a que des très grandes parcelles sans arbres. Donc pourquoi j'ai planté ? Ben parce que ça manquait d'arbres. La première raison c'est les bêtes. Les étés sont chauds, donc ça manque d'arbres pour faire de l'ombre. Puis la biodiversité c'est intéressant quand même, car effectivement au bord des haies on a de l'activité, des oiseaux, des choses comme ça. Par contre je valorise pas du tout ! Du tout ! Le bois est très petit encore, mais quand j'entends parler de valorisation je suis très sceptique. On dit qu'il faut couper tous les 4-5 ans. Je vois pas comment on peut le valoriser du coup ! En tous cas pas pour du bois de chauffage en plaquettes. Mais moi j'ai pas planté dans ce but là. Après un jour peut-être, sur du long terme, ça fera du bois. » (Témoignage de B1, Septembre 2020).

Et, de fait, ce type d'agriculteur s'engage rarement et difficilement dans une filière et l'exploitation est marginale et se fait plutôt à l'échelle de l'exploitation (bois de chauffage, paillage/BRF).

L'Agroécologo-performant, possède essentiellement de jeunes haies (néo-haies) qui ne fournissent pas encore de bois et/ou des anciennes haies qui sont préservées pour la qualité des services écosystémiques qu'elles fournissent. **L'exploitation économique du bois n'a pas de sens** pour ces agriculteurs qui ont besoin des haies en elles-mêmes, quel que soit leur état, pour améliorer la performance agroécologique de leurs exploitations.

4.2.3.7 Des haies peu investies à l'état variable

Archétype de la haie ancienne : présence de plus de 16 espèces différentes, 3 strates, une emprise située entre 2 et 4m de large, présence de bois morts (entre 20 et 50cm) et de gros bois vivants (50-70cm), arbres porteurs de micro-habitats (<3/100m, 7 à 9 espèces mellifères, absence de fossé mais présence de talus, connexion à plus de 2 haies. **Entretien sans ciblage**, environ une fois par an. Note : 16,5/25.

Archétype de la néo-haie Breizh Bocage 2 : présence de 11 à 15 espèces différentes, 3 strates, une emprise encore moyenne (1 à 2m de large, haie jeune), quelques bois morts (<20cm), gros bois vivants (entre 20 et 50cm), présence de 7 à 9 espèces mellifères. Présence d'un talus et d'un fossé, connexion à 1 haie. **Entretien sans ciblage**, environ une fois par an. Note : 14/20.

L'état effectif des haies est ici très variable également. L'état peut aller de bon à très moyen, en fonction de la personne ou de la structure qui prend en charge la gestion des haies et son niveau de compétences.

Ainsi, en dépit d'un souci de « bien faire », on peut éventuellement observer une mauvaise conduite des haies qui témoignent de leur aspect très fonctionnel, et du manque éventuel de formation de l'exploitant qui reste, avant tout, un agriculteur, et non un forestier. Malgré une vision très positive des arbres et du bocage et une volonté d'insérer les haies à l'exploitation, l'entretien semble négligé et peu approprié. Cela témoigne d'une tension entre la volonté de pratiquer une agriculture écologiquement intéressante mais tournée vers la performance agricole avant tout.

4.2.3.8 Une forte densité bocagère sur une grande exploitation

À l'échelle de l'exploitation, la densité bocagère peut-être très importante, comme c'est le cas pour l'exploitant dont les propos ont été cités en introduction de l'idéal-type. Il peut s'agir

essentiellement de néo-bocage, donc des haies très récentes, et non pas de bocage hérité, car cette densité résulte de la logique agro-écologique de l'exploitant.

L'exploitation elle-même peut-être relativement grande, voire très grande. La taille des parcelles est également importante. En effet, la caractéristique principale du parcellaire de l'Agrécolo-Individualiste est de représenter une différence d'échelle par rapport au bocage « traditionnel » : plutôt que de petites parcelles de moins d'1ha entouré de bocage, on a de très grandes parcelles, supérieures à 2ha, entourées de haies nécessairement longues.

4.2.4 Le Bénéficiaire-Conscientieux



Photo 4 : Exploitation A5, Août 2020 (Crédit photo : M. Toussaint)

« Ben en fait, alors nous on exploite depuis 1990, en conventionnel, mais on s'est converti en bio en 2011. Alors à ce moment-là on a acquis 6ha qui étaient déjà en bio, tout entourés de talus [nus] déjà. Ça faisait pas mal de parcelles déjà entourées. Mais en fait là, nos parcelles là [à côté du siège de l'exploitation] y'avait rien. C'est ECOCERT qui nous a demandé de protéger, par rapport au bio. Parce que le voisin lui, il est en conventionnel. [...] Et puis BioBreizh aussi, le conseiller technique BioBreizh. Parce qu'ils engagent leurs adhérents pour faire au moins une démarche biodiversité quoi. Alors, comme nous on est adhérents aussi depuis 2011, ben voilà. »

Témoignage de C3, Octobre 2020

4.2.4.1 Profil et Logique d'action

Plusieurs critères discriminent les Bénéficiaires consciencieux aux profils par ailleurs très variés (éleveurs viande et/ou lait, légumiers, en bio ou en conventionnel, FNSEA ou Confédération paysanne) : ce sont des exploitants bien installés, propriétaires de l'intégralité de leur parcellaire, souvent engagés dans des démarches qualité (bio ou autres labels), et plutôt en fin de carrière. Menant leur exploitation de manière assez confortable, les Bénéficiaires consciencieux ont les moyens de « prendre des risques », et donc de planter du bocage ou de remettre des talus. Mais c'est la **performance agricole** et le **respect des cahiers des charges** qui sont leurs moteurs principaux.

Ce sont des agriculteurs motivés **par la plus-value** que le bocage peut apporter à l'exploitation. Soit en vue d'une cession de l'exploitation, soit en vue d'une amélioration de la qualité de leurs produits (passage en bio), soit par respect d'un cahier des charges exigeant. Ils sont **sensibles à leur image**.

L'arbre est une plus-value et une manière de se conformer (à des pratiques professionnelles exigeantes, au regard d'acteurs extérieurs au monde agricole).

4.2.4.2 *La plantation de haies est une opportunité*

Trois facteurs incitent les exploitants Bénéficiaires consciencieux à accepter de planter du bocage sur leurs exploitations :

1) **Les sollicitations des animateurs bocage et/ou du réseau professionnel**, ainsi que le format proposé par Breizh Bocage (prise en charge du chantier). L'influence d'une animation efficace et de réseaux professionnels mobilisés sont un facteur important pour ces agriculteurs. Ils **se conforment** de bonne grâce à des règlementations ou des cahiers des charges parce qu'ils y perçoivent un intérêt. C'est ce qu'explique le maraîcher cité en préambule de ce profil.

2) **Le temps** : longtemps spectateurs, les exploitants sont **finalement convaincus** par la plantation du bocage. D'une certaine manière, ces exploitants opportunistes sentent que le vent a tourné, et saisissent l'opportunité de s'adapter, et d'adapter leurs pratiques, en acceptant de planter du bocage.

3) **Les regards extérieurs** : Dans certains cas on retrouve aussi des **planteurs spontanés** chez les Bénéficiaires consciencieux, qui plantent avant tout **pour préserver l'exploitation des regards** extérieurs. La motivation peut paraître endogène, mais elle est en réalité exogène puisque c'est le regard du public, et donc les jugements, qui influencent l'agriculteur dans sa décision de planter. Comme exprimé ici :

« Alors là, donc la première qui a été faite c'est celle qui est derrière là, donc elle ne rentre certainement pas dans le programme [Breizh Bocage], puisqu'elle est de 1992, donc voilà ! Donc euh, ben l'idée un petit peu c'est de faire un petit un petit cocon autour pour, à la fois avoir des bâtiments et une exploitation qui ne soit pas en visuel pur de l'extérieur. Parce qu'elle est assez près de l'exploitation. Ensuite ben, coupe-vent, coupe-vent également [pour les cultures]. Et les autres programmes par contre, on les a faites plutôt en périphérie. Et là, l'idée c'était plutôt de la mettre en périphérie pour bénéficier toujours de... Ben d'une intégration paysagère, mais sans en avoir aucun inconvénient au niveau de, au niveau des bâtiments. » (Témoignage de A5, Septembre 2020).

Ce sont donc des planteurs volontaires mais **leur motivation est exogène**.

4.2.4.3 *La plantation des haies répond à une exigence de qualité*

La décision de l'exploitant Bénéficiaire consciencieux est généralement motivée par l'intérêt que le bocage présente pour **l'amélioration des performances de son exploitation** et de la **qualité de ses productions**. Les motifs particuliers sont donc variés. Pour les cultivateurs de céréales ou de légumes biologiques, les haies constituent un **rempart contre les pesticides** des voisins et permet de préserver la qualité des cultures. Elles préservent également la **qualité de l'eau**, maintiennent la biodiversité, apportent un **confort aux animaux** (contre le vent, la pluie), **préviennent l'érosion**, etc. L'exploitant Consciencieux est convaincu de la **qualité fonctionnelle** du bocage, et perçoit la haie comme une nette plus-value.

On note que chez Bénéficiaires Consciencieux, les néo-haies (Breizh Bocage 1 et 2) ont souvent été plantées après une conversion en bio ou l'adhésion à un cahier des charges exigeant concernant la qualité des produits et/ou en prévision de la mise en vente de l'exploitation (départ en retraite). Là encore, les haies participent à la **valorisation générale de l'exploitation**.

4.2.4.4 *Une gestion très volontairement déléguée*

Cependant, une autre caractéristique du Bénéficiaire consciencieux c'est qu'il ou elle **se désengage de la gestion** de sa haie. L'implantation des haies est généralement **totale prise**

en charge par Breizh Bocage et l'entreprise prestataire qui réalise les travaux. L'exploitant **délègue le choix des essences** aux technicien.ne.s. Il ou elle se montre **très peu intéressé** par les essences plantées.

Par la suite, l'entretien est confié à un tiers : une **CUMA** ou une **ETA**. Cependant, il arrive que le Bénéficiaire consciencieux accompagne malgré tout le prestataire lorsqu'il taille, notamment pour ramasser le bois. Il ou elle participe donc à l'entretien.

L'entretien du bocage est perçu comme une **charge**. Le Bénéficiaire consciencieux aime bien rappeler que cette charge peut être assez lourde, même quand elle est déléguée (« **ça a un coût** »). Mais c'est malgré tout une sorte d'investissement dans la qualité du produit final.

4.2.4.5 *Un entretien pragmatique*

De fait, l'entretien de la haie se fait souvent de manière **très pragmatique** : il faut que ça aille vite, donc au-delà de la prise en charge par Breizh Bocage c'est généralement au lamier que l'entretien est réalisé. La haie en elle-même est un élément valorisable – si possible à moindre coût – dans une stratégie d'amélioration de l'exploitation en général mais elle n'est pas au cœur des préoccupations et encore moins du métier de l'exploitant :

« Et que ce soit aussi facile d'entretien, ça fait partie aussi un petit peu de nos priorités » (Témoignage de A5, Septembre 2020).

Le passage est assez régulier, au moins une fois par an, car il ne faut pas que la haie « *soit un obstacle au travail agricole* ». De fait, en dépit d'un discours très valorisant vis-à-vis des haies, en pratique elles ne sont pas très bien entretenues, voire franchement maltraitées. En partie parce que l'entretien est délégué mais également parce que la haie en tant que telle n'intéresse pas tellement l'exploitant, à l'image de l'éleveur cité en exergue de ce profil qui « *aime l'arbre mais pas le végétal* ».

4.2.4.6 *Une absence de valorisation*

Si la haie est valorisée en elle-même pour son aspect fonctionnel, le bois n'est **absolument pas valorisé**, ou seulement pour une consommation personnelle (mais marginale) par l'Opportuniste-conformiste, sous quelque forme que ce soit.

Le Bénéficiaire consciencieux se montre souvent dubitatif voire franchement **sceptique** vis-à-vis du discours sur la valorisation du bois de bocage et le développement de ce type de filière. Que ce soit pour le chauffage collectif, ou individuel mais également pour l'usage du bois comme paillage ou litière. En fait, **il ou elle ne voit pas bien l'intérêt du bocage en soi** en dehors de son aspect fonctionnel sur l'exploitation. Il ou elle considère même que ça ne fait pas partie du métier d'agriculteur.

4.2.4.7 *Des haies négligées*

Archétype de la « haie ancienne » (certaines sont encore présentes sur l'exploitation) : diversité des essences (entre 11 et 15 espèces), 3 strates, entre 2 et 4m de large, présence d'arbres morts (50-70cm), quelques arbres porteurs de micro-habitats (<3/100m), entre 7 et 9 espèces mellifères, absence de fossé mais présence d'un talus, connexion à 2 haies ou plus. Note 15,5/25.

Archétype « haie BB1 » : diversité des essences (entre 11 et 15), présence de 3 strates, emprise allant de 2 à 4m de large, des bois morts entre 20 et 50cm, des bois vivant de même diamètre, quelques arbres porteurs de micro-habitats (<3/100m), présence 7 à 9 espèce mellifères absence de fossé mais présence de talus, connexion à 2 haies ou plus. Note : 14,5/20.

Archétype « BB2 » : diversité des essences (entre 11 et 15), présence de 2 strates, emprise allant de 1 à 2m de large, des bois morts inférieur à 20cm, des bois vivant de même diamètre, quelques arbres porteurs de micro-habitats (<3/100m), présence 7 à 9 espèce mellifères, présence d'un fossé et d'un talus, connexion à 1 haies. Note : 12,5/20.

Les haies sont globalement bien composées et en bon état mais la taille au gabarit (lamier) témoigne d'une gestion très pragmatique peu attentive à l'arbre et à la haie.

4.2.4.8 Une densité bocagère potentiellement importante en bordure d'exploitation

La densité bocagère est variable. Généralement on peut observer que ce sont des exploitations au parcellaire groupé, avec des parcelles assez grandes, et ces parcelles peuvent être entièrement entourées de bocage. L'exploitation elle-même peut-être entièrement entourée de bocage (en tous cas de néo-bocage).

Les travaux de création de haies et de talus peuvent être assez importants (certains ont planté presque 2km de bocage).

4.2.5 Le Conventionnel précaire



Photo 5 : Exploitation A8, Août 2020. (Crédit photo : M. Toussaint)

« Donc après l’environnement Madame, on fait comme on peut hein ! On fait comme on peut ! Mais moi c’est ça la politique que j’ai envie, c’est d’abattre des talus, de replanter 1 mètre pour 1 mètre, et puis d’aménager mon parcellaire quoi. »

Témoignage de A2, Août 2020.

4.2.5.1 Profil et Logique d’action principal

Le Conventionnel précaire a une exploitation conventionnelle, de fait, son bocage est lui aussi conventionnel. Il est principalement situé autour de son parcellaire.

C’est un exploitant qui est précaire économiquement, techniquement et du point de vue de son autonomie de décision. Par voie de conséquence, son bocage est lui-même précaire parce qu’il est subordonné à d’autres priorités qui sont liées à l’urgence économique et au fait qu’il est débordé. Le bocage doit être facile, rapide, ne pas gêner, ou être abandonné.

Le conventionnel précaire est un agriculteur exploitant qui a généralement deux moteurs forts dans la conduite de son activité et son rapport au bocage. Pour commencer sa situation peut être qualifiée de précaire, dans le sens où sa priorité est d’assurer, avant toute chose, la stabilisation de son exploitation de telle sorte qu’elle soit rentable économiquement et qu’il puisse se dégager un salaire. C’est donc un agriculteur très préoccupé par la bonne santé économique de son exploitation, et qui n’a pas beaucoup de marge de manœuvre dans les choix qu’il fait. Cette situation précaire s’accompagne généralement d’une instabilité foncière, car il n’a pas totalement la maîtrise de son parcellaire, qui peut être morcelé, voire très morcelé, dont une bonne part est en location.

Il peut s'agir de jeunes agriculteurs en cours d'installation, qui n'héritent pas d'une exploitation familiale déjà constituée. Ou bien d'une exploitation en phase d'agrandissement et de diversification (avec l'intégration d'un nouvel associé) mais qui ne s'est pas encore stabilisée. Le modèle agricole de référence est ici le modèle agricole productiviste classique. Ou encore simplement d'une exploitation conventionnelle qui vivote. L'exploitation est de taille moyenne par rapport à la moyenne des exploitations bretonnes mais sa stabilité économique n'est pas acquise. En plus d'être précaire, l'exploitant est également très préoccupé par l'aménagement de son parcellaire, qui doit être le plus optimisé possible.

Dans un tel contexte, la préservation et la bonne qualité du bocage n'est clairement pas une priorité pour l'exploitant. Il peut même constituer un obstacle à la constitution et la stabilisation d'une exploitation rentable qui peut nécessiter d'importants travaux d'aménagement. De plus, on note que l'arbre et son fonctionnement biologique ne suscitent pas grand intérêt pour l'Aménageur-précaire.

4.2.5.2 Une plantation contrainte : une infrastructure imposée

La réglementation apparaît comme le facteur primordial d'implantation des haies pour le Conventionnel précaire. Ici c'est souvent l'obligation de compensation accompagnant l'arasement ou le déplacement d'une haie qui incite l'agriculteur à s'engager dans la plantation de nouvelles haies (PLUI, BCAE). Mais également les réglementations liées à la préservation de la qualité de l'eau du Bassin-versant (pesticides), ou encore la prévention de l'érosion des parcelles (suite à d'importants orages et des coulées de boue). Autrement dit c'est bel et bien sous une forte incitation, voire la contrainte, que le Conventionnel précaire entreprend des travaux bocagers, comme l'exprime un exploitant ci-dessous :

« Alors ouais... moi j'ai beaucoup, beaucoup d'talus, et moi j'ai une politique aujourd'hui que... déjà quand je m'suis installé que j'suis arrivé là j'ai planté un talus. Enfin j'ai planté 150 arbres. Le long d'une route là, pour protéger une source d'eau. » (Témoignage de A2, Août 2020).

« Et petit à petit, au fur et mesure du temps je casse des talus là, pour en replanter. Mais d'façon on n'a pas l'choix ! On casse 1m on refait 1m. » (Témoignage de A2, Août 2020).

Le ou la technicien.ne bocage (parfois en lien avec le technicien rivière) est l'agent.e qui examine les projets d'arasement et rappelle la réglementation aux exploitants, il ou elle sert d'intermédiaire entre l'exploitant et le programme. Sans l'existence de telles réglementations et d'un programme d'appui à la plantation comme Breizh Bocage, ce type d'agriculteur n'entreprendrait pas de création de haies. Dans la phase d'installation du projet bocager, la prise en charge est exogène.

4.2.5.3 Une plantation qui répond à une rationalisation de l'exploitation

Au-delà de la réglementation (et donc de l'obligation) le réaménagement du parcellaire est la principale motivation de l'exploitant. Lorsqu'il a un parcellaire très éclaté, l'exploitant est contraint de rationaliser ce parcellaire et d'araser des haies et des talus pour répondre à des objectifs de rentabilité et de réaménagement des parcelles pour organiser ses rotations et produire les rendements qui lui sont nécessaires. Comme expliqué ici :

« Mais moi c'est surtout pour aménager mon parcellaire quoi, reconfigurer les parcelles, essayer d'éliminer les petites parcelles qui sont enclavées dans les grandes. Pour du maïs parce que moi j'ai des cochons, faut vivre nous, hein ! Ben... Pour améliorer la parcelle maïs je refais un talus là en contre-bas, pour préserver ma source d'eau. Donc je vais arracher la haie comme ça, ça me va faire une parcelle de 4ha, c'est pas énorme hein ! » (Témoignage de A2, Août 2020).

Il n'y a pas de motifs spécifiques concernant les haies, si ce n'est qu'elles ne doivent pas entraver le travail de l'agriculteur. De fait, elles sont souvent cantonnées à la périphérie du parcellaire, où elles n'entravent pas le travail de l'exploitant.

L'exploitant peut être concerné par des coulées de boues provenant des parcelles qu'il exploite et qui sont dépourvues de talus. Mais là encore, plutôt qu'une motivation personnelle c'est une contrainte réglementaire (voire financière dans certains territoires) qui motive l'exploitant. Les motifs de l'implantation des haies sont exogènes, dans le sens où ils ne viennent pas de l'exploitant lui-même mais d'acteurs extérieurs, en général des représentants des collectivités publiques.

4.2.5.4 Une « corvée » déléguée

Le chantier a été entièrement pris en charge par le technicien bocage et les entreprises sollicitées pour le réaliser. L'exploitant n'a pas pris part au chantier, et ne s'intéresse guère à la haie : il n'a pas planté, ne s'intéresse pas tellement au devenir des arbres (ou en tous cas c'est assez secondaire, ou ça n'entre pas dans son horizon). L'exploitant n'est pas particulièrement intéressé par la composition de la haie ni son devenir (pas de formation à la taille des arbres par exemple) ; il considère souvent que ce sont des connaissances et des savoir-faire qui n'entrent pas dans son champ de compétence. Il affirme ainsi un rapport détaché au bocage.

L'entretien, considéré comme une « corvée » difficile et chronophage, est préférentiellement confié à un tiers, principalement une CUMA ou une ETA. Le Conventionnel précaire considère qu'il n'a pas le temps de s'occuper de l'entretien de cette infrastructure mais il peut éventuellement s'impliquer dans le chantier pour des tâches mineures (ramasser le bois, petits travaux de débroussaillage) :

« C'est une CUMA. Une CUMA, il fait tout un secteur. Donc quand elle est dans le secteur et ben on s'met dans le planning et puis on y passe quoi, il met directement dans la remorque. Et puis c'est comme une petite corvée, enfin ouais, et puis après on entrepose sous le hangar et puis voilà quoi. »
(Témoignage de A2, Août 2020).

Mais là encore, la prise en charge demeure largement exogène.

4.2.5.5 Un entretien pragmatique

Si l'agriculteur exprime le type d'entretien qu'il souhaite voir mis en œuvre, en dernière instance le choix précis du type d'entretien (techniques, outils) est décidé par l'agent qui entretient (CUMA ou ETA). Le mode d'entretien dépend donc avant tout du prestataire (qui se trouve partager, en pratique, la gestion de la haie). Les petits travaux d'entretien (désherbage, débroussaillage) peuvent être réalisés par l'agent d'entretien (CUMA ou ETA), éventuellement par l'exploitant lui-même s'il a un peu de temps (ou pas les moyens de payer beaucoup d'heure à une ETA). La prise en charge de l'entretien du bocage est donc exogène.

L'entretien est pragmatique : il doit être rapide et efficace, il s'agit souvent de gérer l'emprise de la haie pour qu'elle ne gêne pas le travail agricole. Il n'y a pas de conduite sylvicole de la haie, peu de prise en compte des besoins spécifiques de la haie, pas de taille de formation, ni d'élagage ciblé en vue d'une exploitation du bois. L'entretien est « vite fait, bien fait », et ne doit pas être une charge coûteuse pour l'exploitant. L'important c'est que la haie soit propre, et qu'elle ne gêne pas le travail de l'agriculteur (notamment le passage des machines agricoles). Généralement il se fait donc au lamier, à raison d'une fois par an.

4.2.5.6 Une faible valorisation, cantonnée à l'exploitation

Le bois est soit laissé en bout de champ (en tas, ou brûlé), soit broyé sur place (sans qu'il n'y ait de tri des essences). S'il est valorisé sous forme de bois déchiqueté, le bois n'est pas trié, puis il est broyé et stocké sur place, pour une consommation limitée à l'exploitation et à l'exploitant (chauffage des bâtiments d'exploitation ou de l'habitation personnelle – éventuellement celle des proches). Il peut également être valorisé sous la forme de bûches, pour une auto-consommation à l'échelle de l'exploitation (chauffage de la maison personnelle – éventuellement celle des proches) :

« Parce que moi j'travaille en bois déchiqueté aussi ouais. J'suis en bois déchiqueté, j'me chauffe en bois déchiqueté. Y'a ce système-là qui fait que ben bon le bois j'en ai besoin hein. On en voudra toujours. Donc quand on fait l'entretien des parcelles, on chauffe avec ça quoi. Et le beau-frère c'est pareil. On broie tout quoi. » (Témoignage de A2, Août 2020).

Cependant, il n'y a pas de valorisation économique dans une filière bois. Soit parce qu'il n'y a absolument pas de débouchés, soit parce que la qualité du bois issu de l'entretien des haies ne rentre pas dans les critères de la filière existante dans son environnement proche (présence d'essences non valorisables, absence de tri du bois), comme l'exprime un exploitant ici :

« L'année dernière j'ai voulu en vendre, parce que y'a ça aussi... la filière récolte, y'avait un truc qui était fait, on va dire au nouveau bocage et tout ça, la filière vente de bois déchiqueté là. Et l'année dernière j'ai appelé, j'ai voulu en vendre et puis... j'avais du peuplier d'dans. Ben ils n'en ont pas voulu ! Parce qu'après ça part à la ville de Rennes ou ailleurs quoi. Et ils ont pas voulu alors moi au bout d'un moment, si t'as du bon bois et puis il faut le laisser dans les champs à pourrir... pfff, c'est pas trop compréhensible. Surtout que ça chauffe super bien ! M'enfin, pfff. Mais, voilà, ils ont fait des filières, des hôpitaux, des industries, ils ont fait des... chauffages chaudières bois, des grosses unités. Au jour d'aujourd'hui ils calculent à la plaquette près le rendement qu'il y a tout ça, donc ça leur convient pas... Faut qu'la plaquette soit de telle dimension... Alors pfff. C'était pour les agriculteurs, tu parles, ils prennent plus du tout aux agriculteurs ! Donc on a encore une filière qui tombe à l'eau. [il ricane]. » (Témoignage de A2, Août 2020).

La filière bois-énergie est donc trop sélective pour ces exploitants qui auto-consomment cependant leur bois.

4.2.5.7 Des haies embarrassantes, négligées... ou arrachées

Présence de haies anciennes en très bon état. L'archétype de la **haie ancienne** présente le profil suivant : assez pauvre en termes d'essences (moins de 5, surtout des châtaigniers), présence de 3 strates, emprise d'environ 4m de large, présence de bois mort (>50cm) et de gros bois vivant (>70cm), arbres porteurs de micro-habitants (de 3 à 10/100m), entre 7 et 9 essences mellifères. Présence d'un fossé et d'un talus, connexion avec 1 haie. **La description de la haie est plutôt bonne, mais son état est dégradé par le passage récurrent du lamier (tous les ans) et la dégradation du talus par l'avancement des cultures au bord de la haie. Note : 16/25**

Archétype de la haie Breizh Bocage 2 : grande diversité des essences (entre 11 et 15), 2 strates, emprise de moins de 2m de large, bois partiellement mort (<20cm), absence de gros bois vivant, arbres porteurs de micro-habitats (<3 arbres/100m), entre 7 et 9 espèces mellifères, présence d'un fossé et d'un talus, connexion à 1 haie. **L'entretien est ciblé – encore sous contrat BB - mais sans objectif de valorisation et se fait en plusieurs petites interventions (débroussaillage mécanique). État correct. Note : 12,5/20.**

NB : Les haies anciennes présentes sur l'exploitation sont potentiellement sujettes à l'arasement (elles peuvent avoir un statut BCAE7 d' « alignement d'arbres » et non de « haie »). Ce sont des

haies d'assez bonne composition mais à l'état dégradé par le passage du lamier et la dégradation progressive des talus et du pied de la haie par l'avancement des cultures au plus près de la haie.

Les haies Breizh Bocage les plus récentes sont encore en bon état car leur entretien est assuré par des tiers (prestataire). Leur bon état sur le long terme est cependant hypothétique, faute d'un entretien approprié.

4.2.5.8 Une densité bocagère variable à faible sur un parcellaire non-maîtrisé

La densité bocagère sur le parcellaire d'un Conventionnel précaire peut être très variable, mais elle est globalement faible, et dépend de la nature de ce parcellaire. On note en l'occurrence une absence de maîtrise complète de ce parcellaire qui est rarement complètement la propriété de l'exploitant et qui peut être très éclaté.

4.2.7 Le Réfractaire au bocage

Compte-tenu de la structuration de notre enquête autour des planteurs de bocage et plus particulièrement des usagers de Breizh Bocage 2, notre échantillon n'a pas comporté d'agriculteurs entrant dans cette catégorie intitulée réfractaire. Cependant, il nous a semblé utile de compléter notre typologie en proposant ce profil, à la fois présent dans les esprits et stylisant des attitudes observables sur le terrain. Nous nous appuyons ici sur les divers éléments que l'on a recueillis au fil de l'enquête (auprès des animateurs, des agriculteurs, des réunions avec le comité technique) sur le « profil » de ces agriculteurs réfractaires à la plantation du bocage.

« [Le bocage est] Très important. Dommage que certains agriculteurs ne veuillent pas en entendre parler. Ils ont probablement pas le temps qu'ils disent. Cela dépend du type de production qui est fait sur l'exploitation. »

« L'année dernière mon voisin a élagué une haie brise vent d'une vingtaine d'années en plein mois de mai !! Les agriculteurs sont encore persuadés qu'une haie va poser plus de problèmes qu'en résoudre. »

4.2.7.1 Profil et Logique d'action principal

Le réfractaire est **orienté vers les productions végétales**. S'il est tout de même éleveur, ses animaux sont élevés en bâtiments : ce sont soit des monogastriques (porcins, volailles), soit des bovins alimentés en bâtiment en système très intensif avec robot de traite. **Son parcellaire, très étendu, est occupé par des grandes cultures destinées soit à l'alimentation de son bétail soit à la vente**. Il a agrandi son exploitation au fil de sa carrière en englobant progressivement les exploitations des voisins partis en retraite. **Il souhaite s'agrandir encore pour rentabiliser ses investissements** par des économies d'échelles **et poursuivre ses investissements** grâce aux aides PAC accumulées grâce à ce foncier. Son temps est consacré à ses déplacements dans ce large espace, à la gestion numérisée et toujours plus complexe de son exploitation et de ses salariés, et aussi, souvent, à la gestion de l'entreprise de travaux agricoles qu'il dirige et qui lui permet de rentabiliser ses machines. Il est adhérent à la coordination rurale ou n'est pas syndiqué.

Le réfractaire peut aussi, avec un autre profil, être orienté vers les productions maraîchères industrielles de plein champ. Les légumes conditionnés de manière standardisée doivent être aussi propres et présentables que possible : la présence dans les légumes de feuilles ou insectes tombés des arbres voisins constituerait, auprès de ses interlocuteurs d'aval, davantage une menace quant à l'évaluation de la qualité de ses produits qu'un signe d'environnement préservé.

4.2.7.2 Une posture réfractaire à l'injonction à planter

Le Réfractaire **ne veut pas planter de bocage** : il refuse les sollicitations des animateurs et les injonctions publiques à la plantation. Son entourage professionnel ne l'incite pas à planter.

S'il a planté au cours de sa carrière, ce n'est pas nécessairement du « bocage » au sens des pouvoirs publics et des scientifiques. Quelques plantations ont été réalisées autour des

bâtiments d'élevage et de stockage afin de les dissimuler pour faciliter ses relations avec les riverains.

4.2.7.3 Aucun motif propre : le bocage est externalisé

Dans la mesure où il ne veut pas planter, le Réfractaire n'a pas de vision de ce que doit être le bocage. Il n'en veut pas chez lui, car il considère que ce n'est pas son problème. Il n'a donc **aucune raison de s'engager dans la plantation.**

Il considère plutôt **le bocage comme quelque chose d'extérieur à lui** : c'est la préoccupation d'autres acteurs, et notamment des pouvoirs publics, des riverains, des marchands de bois, des « urbains », des « écolos », des « anciens ».

4.2.7.4 Une gestion inconnue, potentiellement déléguée ?

Pour le réfractaire, le bocage constitue **exclusivement une contrainte**. Son entretien mobiliserait un temps qu'il préfère investir dans des tâches réellement productives.

On suppose que dans ces conditions, **le Réfractaire s'investit peu dans la gestion des haies** encore présentes sur son parcellaire. Il est possible qu'il délègue cette gestion : soit à des proches (famille, amis, voisins) soit à un professionnel (ETA) s'il en a les moyens. Mais il peut aussi la prendre en charge à moindre frais s'il a les engins nécessaires.

4.2.7.5 Un entretien minimal et pragmatique

Pour le Réfractaire, les arbres encombrant l'espace et limitent le maniement des machines agricoles, ils limitent aussi à son avis les rendements obtenus aux abords des frondaisons.

S'il a encore quelques haies sur son parcellaire, leur **entretien doit donc être minimal** (prendre peu de son temps de travail) et est probablement **pragmatique** : être efficace en un minimum de temps. Dans ces conditions, on suppose donc que les coupes sont rapides et parfois radicales.

4.2.7.6 Une absence de valorisation

Le bocage est avant tout une contrainte, donc c'est une activité qui n'a **pas la moindre forme de bénéfique** : globalement l'usage du bois ou sa vente ne sont d'aucune nécessité pour le Réfractaire. **Son métier n'est pas la production de bois**, mais la production végétale et animale.

Cela n'exclut pas, à la marge, une production de bois minimum pour une autoconsommation (dans le cercle familial notamment) s'il en a l'utilité.

4.2.7.7 Des haies encombrantes, malmenées... et arrachées

Comme chez le Conventionnel précaire, les haies anciennes présentes sur l'exploitation sont potentiellement sujettes à l'arasement (elles peuvent avoir un statut BCAE7 d'« alignement d'arbres » et non de « haie »). Ce sont des haies d'assez bonne composition mais à l'état dégradé par le passage du lamier et la dégradation progressive des talus et du pied de la haie par l'avancement des cultures au plus près de la haie.

Il cherche à réduire autant que possible l'emprise des haies qui restent en place : pas de strates moyennes et basses, ragosses isolées élaguées mécaniquement au plus près. Profondément mitées, les proto-haies restantes, maintenues en raison de dispositifs de protection imposés, souffrent d'une sénescence accélérée.

4.2.7.8 Une densité bocagère faible, voire nulle sur un parcellaire rationalisé

Il tire parti au fil des années de toutes les solutions d'aménagement foncier lui permettant d'agrandir son parcellaire globalement, ainsi que la taille de chaque parcelle en faisant sauter les haies qui les séparent.

Par conséquent **la densité bocagère est très faible, voire nulle**. L'espace du parcellaire est rationalisé en vue de productions maximisées.

4.2.8 L'hologramme du planteur marchand de plaquettes

Nota Bene : Le profil idéal typique de l'agriculteur-planteur « Hologramme du Planteur marchand de plaquettes » est ici dressé à partir des discours et descriptions émis lors des réunions avec le comité technique Breizh Bocage et certains acteurs du Bocage dont les animateurs. Nos catégories idéal-typiques s'appliquent aux planteurs : chez les planteurs, ce profil « marchand de plaquettes » n'existe quasiment pas. Des producteurs de bois-énergie existent bien mais ils ne sont planteurs qu'à la marge, ce n'est pas l'angle « plantations » qui prévaut sur leur exploitation mais l'exploitation de bois de bosquets et forestier dont ils disposent déjà.

L'hologramme du Planteur marchand de plaquette est donc un profil "fictif" chez les planteurs de bocage. Il est néanmoins intéressant parce qu'il représente une norme au sens de ce qui devrait être, de ce que les politiques du bocage (qui incluent et dépassent le programme Breizh Bocage) projettent comme réalité souhaitée d'un nouveau rapport au bocage. Il exprime donc un parfait contre-exemple, ou contre-point, aux pratiques réelles des agriculteurs telles qu'elles sont mises en évidence par les autres idéaux-types qui ont été construits à partir d'exemples concrets. Cet hologramme du Marchand de plaquettes est l'objet construit par les attentes des acteurs publics du bocage. Il apparaît comme le profil « visé » par les politiques de replantation du bocage, en raison notamment de son orientation vers la valorisation des haies bocagères sous la forme de bois-énergie (plaquettes).

Nous le qualifions d'hologramme car il s'agit de la projection en grand d'une image diffractée (elle nous a été racontée mais nous ne l'avons pas vue sur le terrain) d'un petit objet (car l'enquête par questionnaire révèle que ce profil est minoritaire parmi les planteurs) : en l'occurrence l'image de l'agriculteur planteur de bocage fondamentalement tourné vers les marchés, pour lequel le bois bocager est une ressource marchande sous forme de plaquettes destinées à une filière semi-industrielle. Telle l'arlésienne, c'est un profil qui a souvent été évoqué lors de notre enquête mais que nous n'avons pas rencontré chez les planteurs. Dans la catégorie « planteurs de bocage » aucun agriculteur rencontré n'a correspondu à ce profil au cours de notre enquête. Nous précisons donc qu'il est impossible de savoir si ce profil « existe » à partir de nos données d'enquête. Il est même possible qu'aucun agriculteur n'y corresponde vraiment. Si de tels agriculteurs existent, nous supposons qu'il s'agit d'une petite minorité dont la ressource en bois est plutôt constituée de bosquets (de bois) et de forêts que de bocage ; et qu'ils sont organisés en réseau autour d'un opérateur bois très actif.

« Si le [Marchand de plaquettes] est impliqué dans une SCIC, avec l'arrivée du label, l'entretien est en général bien fait et la biodiversité devra être prise en compte. » (Témoignage d'un animateur lors des séances de discussions des Idéaux-types)

« Prendre directement contact avec les SCIC pour trouver le libéral. » (Témoignage d'un animateur lors des séances de discussions des Idéaux-types)

4.2.8.1 Profil et Logique d'action principal

Le Marchand de plaquette est censé être un agriculteur-plantier qui a intégré les haies bocagères (anciennes et nouvelles) à son exploitation et qui valorise économiquement le bois présent sur son exploitation en étant intégré dans une filière semi-industrielle de production de bois de chauffage (ou de BRF) sous forme de plaquettes.

On suppose donc que c'est un agriculteur-plantier qui a pleinement intégré les haies à son exploitation. En attendant d'être exploitées en tant que ressource ligneuse (pour la production d'énergie), les haies remplissent un ensemble de services à l'agriculteur selon son profil. La haie est multifonctionnelle : elle peut être un pare-vent et un pare-soleil pour les animaux ou les cultures, un refuge de biodiversité, un ensemble esthétique.

Mais au-delà de ces aspects, on suppose que c'est avant tout la qualité de « produit » qui intéresse le marchand de plaquettes : la haie est un nouveau produit agricole (ou plutôt un produit hybride : à la fois agricole et forestier). Ce n'est pas une simple plus-value pour le système d'exploitation qui vise à améliorer les rendements, mais bien un produit supplémentaire. L'agriculteur Marchand de plaquettes est donc censé mettre autant de soin dans l'entretien de ses haies que dans sa production principale (quelle qu'elle soit par ailleurs, lait, viande, légumes, céréales, etc.).

De fait, les agriculteurs Marchand de plaquettes seraient plutôt des agriculteurs disposant d'une ressource en bois déjà importante, et/ou qui disposeraient d'espaces supplémentaires pour planter de nouvelles haies et maximiser leurs potentialités d'exploitation. Ce devraient être des exploitants disposant d'un capital économique important et d'exploitations plutôt grandes et en bonne santé économique. Ces exploitants marchands de plaquettes doivent pouvoir disposer de marges de manœuvre importantes.

4.2.8.2 Une plantation spontanée et rationnelle

Puisque la haie est le fruit d'une exploitation, l'exploitant Marchand de plaquettes est censé être spontané pour planter des haies sur son exploitation. En toute logique, il réalise lui-même cet investissement en sollicitant un pépiniériste professionnel et en prenant en charge financièrement l'implantation de nouvelles haies (ou le regarnissage de haies anciennes). Mais il pourrait tout aussi bien solliciter directement le programme Breizh Bocage pour augmenter son capital à exploiter. Le programme apporte ainsi une subvention importante à l'investissement pour cet exploitant.

Mais il n'est pas simple planteur spontané de bocage : la plantation est particulièrement réfléchie, elle est même rationalisée en vue d'une rentabilité de la production. Chaque implantation s'inscrit donc en principe dans un plan d'exploitation du bois. Le Marchand de plaquette s'investit dans ce plan d'exploitation : il s'est formé, il prend conseil, il choisit les essences avec soin de sorte qu'elles correspondent aux besoins du marché.

4.2.8.3 Une plantation qui répond à une production de bois

Son objectif, à travers la plantation, est de renouveler la ressource en bois pour une exploitation future, et de maximiser le potentiel d'exploitation. Il est probablement autonome dans le choix des essences et dans l'implantation des haies ; *a minima* il est inséré dans une filière de valorisation donc il est aussi appuyé techniquement par des professionnels pour l'implantation de nouvelles haies, ou l'enrichissement d'anciennes haies.

L'ensemble est inséré dans un plan d'exploitation qui définit la rotation des coupes de manière à fournir une quantité de bois annuelle qui corresponde aux volumes attendus dans la filière, et permettent en même temps à l'agriculteur de rémunérer son travail. Ce plan d'exploitation est doublement coordonné : 1) avec les autres cultures de l'exploitant (de manière à ce que les haies ne fassent pas concurrence aux cultures/à l'élevage, en termes d'espaces mais également de calendrier des travaux) ; 2) avec les autres acteurs de la filière (de manière à ce que la demande soit satisfaite, mais que la ressource à long terme soit assurée).

4.2.8.4 Une gestion menée de « main de maître » et intégrée

L'agriculteur Marchand de plaquettes prend part à chaque décision concernant l'implantation d'une nouvelle haie et la gestion des haies existantes. Il s'implique dans les travaux (emplacement des haies, travaux de plantation), dans le choix des essences (celles-ci sont choisies pour leur productivité), dans la conduite de l'exploitation des haies.

Éventuellement le travail en lui-même est réalisé par un salarié, ou un tiers, en l'occurrence un professionnel lui-même engagé dans une filière de valorisation du bois (Entrepreneur forestier, CUMA spécialisée). L'exploitant reste cependant le principal décisionnaire : c'est lui qui désigne les haies à exploiter en fonction de son plan d'exploitation.

4.2.8.5 Un entretien de type forestier

L'agriculteur- planteur Marchand de plaquettes conduit ses haies de manière forestière : il s'agit bien de maximiser la production de bois, tout en maintenant les arbres en bonne santé pour pérenniser la production à long terme. Par conséquent, les tailles de formation sont soignées et les coupes sont ciblées. Chaque haie fait l'objet d'un plan de gestion (PGDH) qui détermine la « bonne gestion » de la haie.

L'agriculteur Marchand de Plaquettes a nécessairement investi dans des outils appropriés. Le travail se fait soit à la main (tronçonneuse et nacelle), soit avec des engins plus importants comme des lamiers mais équipés de scies qui n'endommagent pas les arbres. Les coupes sont nettes. Ils possèdent également une broyeuse et d'autres outils nécessaires à la transformation et au transport du bois. Le cas échéant il s'est entouré de professionnels bien outillés et qualifiés (Entrepreneurs forestiers, CUMA spécialisée).

4.2.8.6 Une forte valorisation, insérée dans une filière bois-énergie !

Le bois issu de l'exploitation des haies est valorisé économiquement dans une filière semi-industrielle ; soit de bois-énergie (principalement sous forme de plaquettes à destination de chaudières collectives) soit de paillage (sous forme de plaquettes pour la litière animale ou de paillage horticole ; ou sous forme de BRF pour la filière horticole et les collectivités).

Les bénéfices issus de la vente du bois contribuent de manière significative au revenu de l'agriculteur (ce n'est pas un simple complément). L'agriculteur est inséré dans une filière qui comprend des producteurs et une centrale d'achat (SCIC, Coopérative/Négoce de bois).

4.2.8.7 Des haies gérées dans les « règles de l'art »

Pas de grille d'observation.

On suppose que les haies du Marchand de plaquettes sont des haies anciennes, et diversifiées, entretenues de manière forestière et/ou traditionnelle. Elles devraient donc ressembler aux haies des Pionniers du bocage et/ou des Paysans bocagers.

4.2.8.8 Une densité bocagère importante, ancienne... associée à des bosquets et des parcelles forestières privées ?

La densité bocagère est forte sur le parcellaire de l'exploitant Marchand de plaquettes. Chaque parcelle est entourée de bocage, et ces haies sont généralement anciennes : héritées, elles ont échappé aux remembrements.

Ces exploitations ont aussi la particularité de comprendre des bosquets, voire des parcelles forestières privées. Ces « réserves » de bois sont pleinement intégrées au plan d'exploitation à l'échelle de la propriété agricole ; elles permettent de pallier à d'éventuelles pénuries de bois issu du bocage, lorsque l'ensemble des haies du parcellaire ont été exploitées mais n'ont pas encore atteint le stade nécessaire pour être de nouveau exploitées (cépées et émondes par encore prêtes à être de nouveau taillées ; arbres encore trop jeunes pour être abattus).

5 Approche quantitative : cadrage et méthode

5.1 Objectifs de l'enquête quantitative

Si de nombreuses enquêtes sur le rapport des agriculteurs bretons au bocage ont été menées, aucune donnée statistique ne permettait de donner une image, même floue, des dynamiques de plantations du point de vue des agriculteurs, encore moins des pratiques liées à la gestion et à la valorisation du bocage. De même, aucune donnée statistique ne permettait de mettre en évidence la diversité de ces rapports au bocage chez les agriculteurs bretons, encore moins de donner à voir leur proportion au sein de cette population, et leur distribution sur le territoire régional.

La seule donnée dont disposait le programme Breizh Bocage était celle du nombre d'agriculteurs ayant planté du bocage lors de cette 2^e phase de plantation. En l'occurrence ce sont 3 722 agriculteurs sur 21 000 déclarants PAC, soit un peu moins de 18%, qui se sont engagés dans un programme de plantation avec Breizh Bocage entre 2009 et 2015.

La compréhension de cette proportion et de l'identité de ces agriculteurs-planteurs revêt un intérêt dans le cadre de l'évaluation du programme Breizh Bocage et dans l'optique d'une éventuelle troisième phase du programme. En effet, comprendre pourquoi les agriculteurs décident de planter et identifier les caractéristiques sociales et technico-économiques des planteurs contribue à mieux orienter à la fois le format du programme (l'offre de soutien à la plantation, le travail d'animation) et les stratégies des territoires qui le mettent en œuvre.

L'objectif de *l'enquête quantitative* était **d'explorer, à l'échelle régionale, les liens statistiques entre une variété de pratiques de plantations et d'entretien du bocage et les profils des agriculteurs et de leurs exploitations**. Il s'agissait de mettre en évidence des groupes statistiquement cohérents, en complément des idéaux-types qualitatifs et/ou pour renforcer ces derniers.

5.2 Le recueil des données quantitatives

5.2.1 Conception du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré à partir des idéaux-types issus de l'enquête qualitative. On a ainsi identifié 7 catégories d'éléments de descriptions des idéaux-types:

- A – Logique d'action principal de l'agriculteur et les valeurs à maximiser
- B – L'allure de l'exploitation et sa conduite
- C – L'état des 3 capitaux de l'agriculteur (Capital économique, Capital social, Capital culturel)
- D – Le type de recours à Breizh Bocage
- E - L'état écologique des haies et leur trajectoire à moyen et long terme (qui dépend de la conduite de la gestion des haies)
- F – Le rapport aux réseaux professionnels et de conseil ; le rapport à la pression sociale.

G – L'autonomie/l'hétéronomie

À travers cette enquête quantitative, nous voulions chercher à analyser statistiquement les corrélations entre les profils sociologiques des agriculteurs (catégories A, B, C, F, G) et leur rapport au bocage et à BB2 (catégorie D et E).

Ces catégories, à l'exception de la catégorie A, ont suscité le questionnaire présenté en annexe 3. La première catégorie (A – Logique d'action et valeurs), n'est pas testable par questionnaire. On s'appuiera exclusivement sur l'enquête qualitative pour ce point.

Le formulaire de l'enquête est reproduit en annexe (cf. Annexe 3).

5.2.2 Collecte des données

En raison du temps trop important qu'aurait nécessité une passation de questionnaire par enquêteur, des difficultés d'accès au terrain en période de Covid-19, et de facilité offerte par l'outil Internet, nous avons choisi de réaliser l'enquête quantitative en ligne.

Nous avons choisi le logiciel libre Framafoms qui a l'avantage d'être libre, facile d'utilisation et rapidement utilisable. La plateforme offre également la possibilité de suivre quotidiennement l'état de l'enquête (nombre de réponses) et met automatiquement en forme un certain nombre de résultats.

Le questionnaire a été renseigné directement par les enquêtés.e.s (ici l'agriculteur.trice) sur une base volontaire.

Les données ont été extraites sous la forme d'un tableur Excel et les analyses ont été faites avec ce même logiciel.

L'enquête a été diffusée via différents canaux qui se recoupent largement :

- Le listing des bénéficiaires FEADER. Deux listes ont été fournies par la région Bretagne. Après suppression des doublons et des emails non-pertinents (collectivités publiques notamment). Nous avons obtenu une liste de **3207 emails de bénéficiaires FEADER** ;
- Le listing des adhérents au réseau FRCIVAM ;
- Le questionnaire a également fait l'objet d'un article paru dans la Newsletter de la Chambre régionale d'Agriculture accompagné d'un lien vers le questionnaire en ligne ;
- Enfin il a été relayé par les animateurs bocages ; dans une proportion qu'il est cependant difficile d'estimer.

L'enquête a été mise en ligne le 4 janvier 2021 et clôturée le 7 mars 2021. Au terme de ces 2 mois nous avons récolté 273 formulaires remplis, dont 270 exploitables. Les trois formulaires écartés étaient des doublons. Pour ce type d'enquête, le taux de retour escompté se situe en général entre 7% et 11% des destinataires. Les 270 réponses exploitables représentent 8,42% du listing FEADER qui constituait notre population enquêtée (et, à titre indicatif) environ 1,3% des déclarants PAC de Bretagne.

6 Résultats de l'enquête quantitative

6.1 Profil Général de l'échantillon

L'enquête a été mise en ligne le 4 janvier 2021 et clôturée le 7 mars 2021. Au terme de ces 2 mois nous avons récolté 273 formulaires remplis, dont **270 réponses exploitables**.

Ces 270 répondants représentent **8,42% du listing FEADER**². Le taux de réponse est satisfaisant pour ce type d'enquête (taux de réponse habituellement attendu dans ce type d'enquêtes : entre 7 et 11%). L'échantillon est cependant **faible au regard de l'ensemble de la population agricole bretonne**³, puisqu'il représente seulement 1,29% de cette dernière. Les extrapolations à l'échelle régionale seront par conséquent prudentes : les données sont en revanche valides à l'échelle de la population spécifique enquêtée, bénéficiaire du FEADER.

Plusieurs biais étaient escomptés compte tenu du mode de collecte des données (questionnaire en ligne sur la base du volontariat) et du mode de diffusion du questionnaire (listing FEADER et CIVAM ; relais Chambre d'Agriculture et animateurs bocage). Nous nous attendions à une surreprésentation des planteurs de bocage dans l'échantillon par rapport à la population générale. Nous nous attendions également à une surreprésentation des planteurs Breizh Bocage 2 par rapport à la population des planteurs, car le contexte de l'enquête (l'évaluation de la deuxième phase du programme) était explicitement annoncé dans le texte introductif. (Cf. texte introductif du Formulaire d'enquête ; Annexe 2)

Les caractéristiques générales de notre échantillon renforcent cette hypothèse, ce qui accentue la non-représentativité de l'échantillon par rapport à la population des agriculteurs-exploitants de Bretagne : **notre échantillon majoritairement est un échantillon de planteurs de bocage, alors que ceux-ci représentent moins de 20% des agriculteurs bretons**. 59% des répondants ont planté du bocage il y a moins de 5 ans (cf. Figure 5). On constate clairement une forte représentation des agriculteurs-planteurs, ce qui signifie, à l'inverse, que l'enquête a peu touché les agriculteurs les moins à même de planter du bocage.

Par conséquent, nos analyses concernant les pratiques de plantation et de gestion du bocage, et les liens identifiés entre ces pratiques et les profils professionnels se limiteront à notre échantillon. Ces résultats n'autorisent pas de généralisation hâtive, et les extrapolations au niveau régional resteront prudentes et limitées aux seuls planteurs.

Parmi ces répondants, nous avons identifié **158 bénéficiaires du programme Breizh Bocage 2, soit environ 59% de l'échantillon total** (cf. Figure 6). Ce qui représente **3,95% des bénéficiaires du programme**.

² Pour rappel, l'enquête a été diffusée auprès de 3 207 personnes bénéficiaires du FEADER.

³ La population agricole bretonne comprend environ 21 000 déclarants PAC.

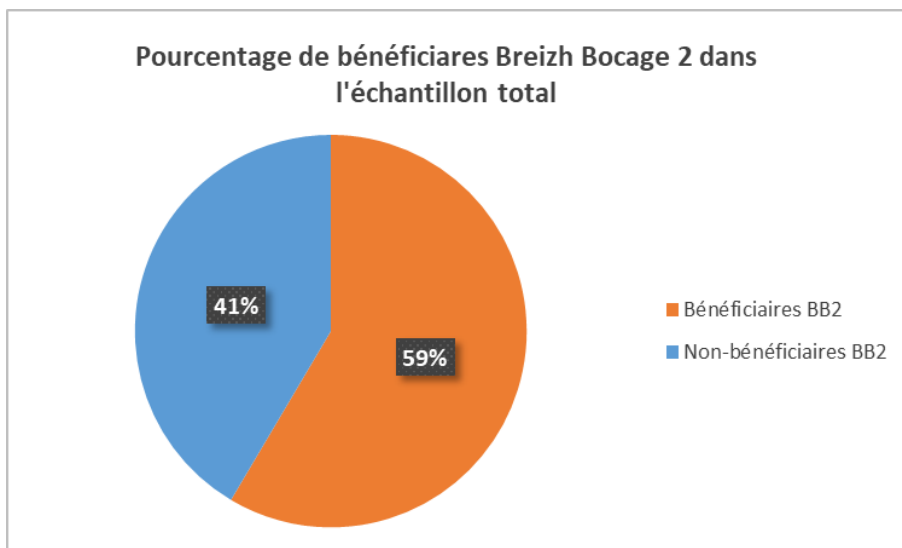


Figure 5 : Diagramme des bénéficiaires de Breizh Bocage 2 par rapport à l'échantillon total

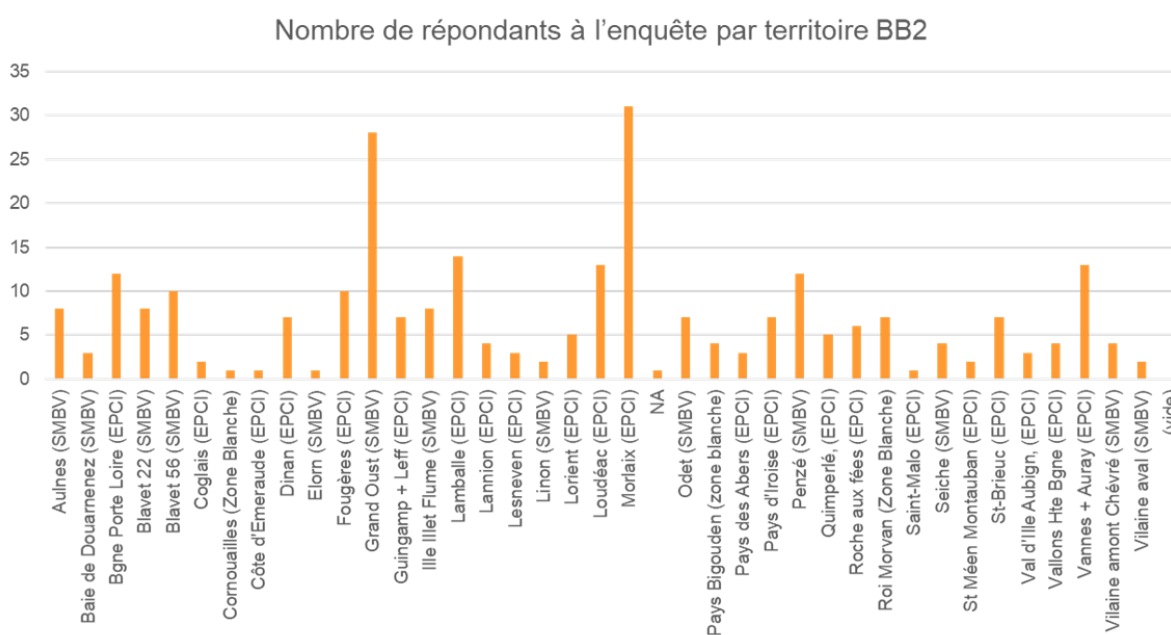


Figure 6 : Nombre de répondants à l'enquête pour chaque territoire

Nous observons également que

- **35 territoires sur les 42 territoires couverts par Breizh Bocage 2, sont représentés dans notre échantillon ; auxquels s'ajoutent 3 zones blanches (Pays Bigouden, Cornouailles, Roi Morvan).**
- **Une importante représentation des territoires de Morlaix (plus de 30 répondants) et du Grand Oust (28 répondants) (cf. Figure 7).**

ml plantés dans chaque territoire BB2 par les répondants à l'enquête

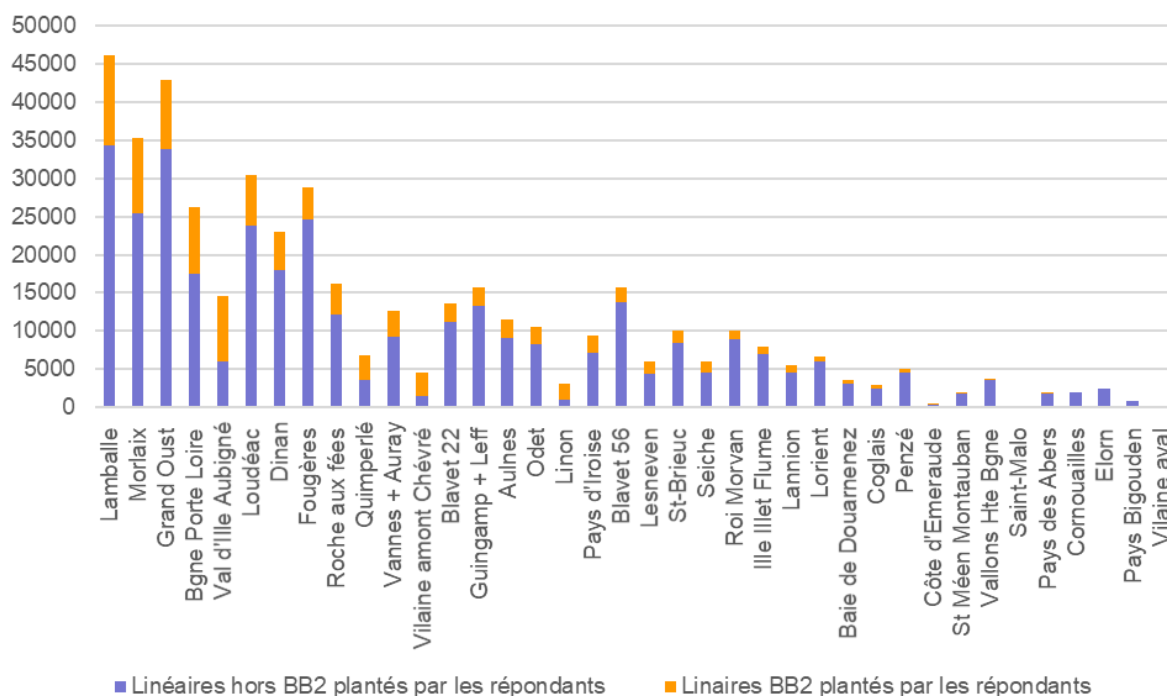


Figure 7 : Classement des territoires par ordre décroissants de ml plantés déclarés par les répondants (avec et hors Breizh Bocage 2)

Certains de ces territoires se distinguent par le grand nombre de mètres linéaires plantés (avec et sans Breizh Bocage 2), déclarés par nos répondants.

- Les territoires de Lamballe, Morlaix, Grand Oust, Loudéac et Fougères totalisent chacun plus de 25 000 ml plantés (cf. Figure 7). Les territoires sont classés par ordre décroissant de mètres linéaires plantés avec Breizh Bocage 2 (en orange) et hors Breizh Bocage 2 (en bleu).

6.2 Profil socio-professionnel de l'échantillon

6.2.1 Type d'activité agricole

Le tri que nous avons opéré se base sur les catégories OTEX telle qu'établies par l'INSEE depuis 2010. Ce tri permet d'identifier les agriculteurs qui ne pratiquent que l'élevage (bovins, porcins, et caprins, ovins, équins) d'une part ; et ceux qui pratiquent l'élevage associé à des grandes cultures et sont classés dans la catégorie polyculture/polyélevage. Nous avons choisi de regrouper ici les éleveurs caprins et ovins, avec les éleveurs équins.

Les deux schémas ci-dessous (Figure 8) mettent en évidence la répartition de notre échantillon selon le prétraitement des réponses données par les répondants sur le site framaforms (à gauche) et la répartition de ces mêmes réponses par OTEX après le tri des résultats bruts par nos soins (à droite).

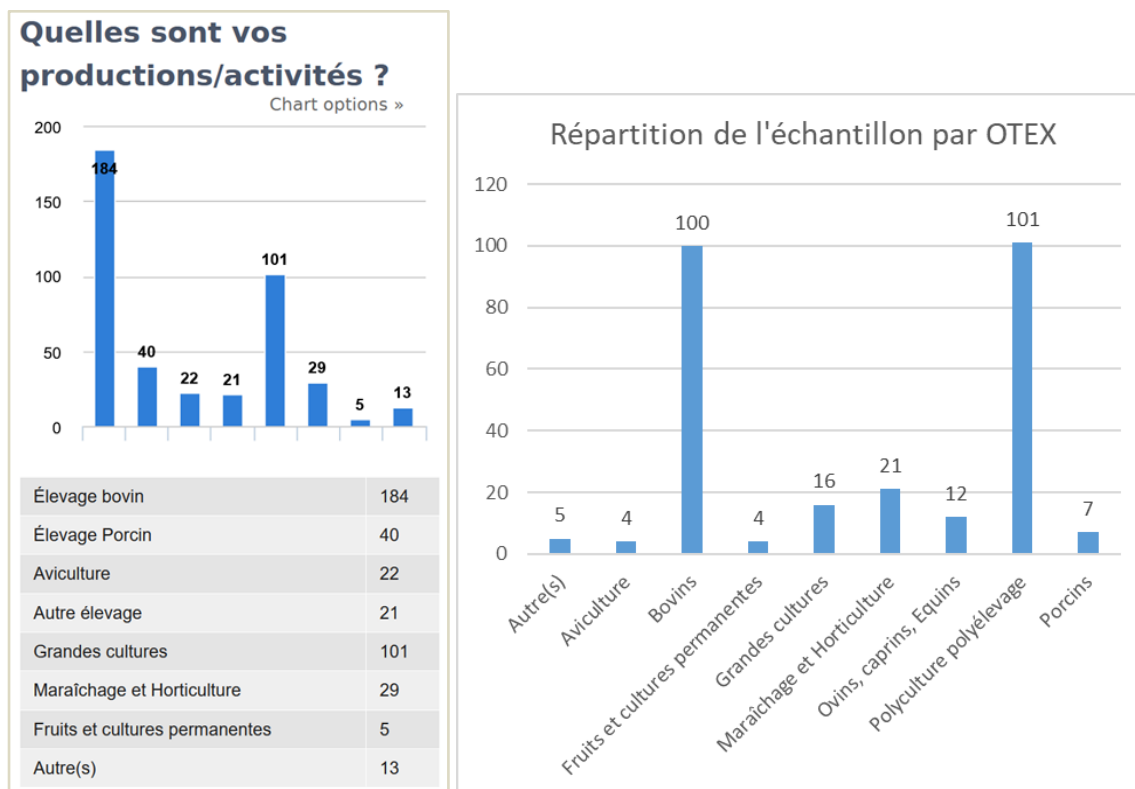


Figure 8 : Répartition de l'échantillon selon les activités déclarées (histogramme de gauche ; Framaforms) et par OTEX (histogramme de droite).

Notre échantillon est **très majoritairement composé d'éleveurs bovins** et de d'exploitations de polyculture-élevage dont une part significative pratique les deux activités (polyculture/polyélevage). On observe ainsi que 184 répondants (67,89%) pratiquent l'élevage bovin (seul ou en polyculture/polyélevage).

6.2.2 Spécificités de l'activité agricole

Par ailleurs, les agriculteurs de notre échantillon représentent une **portion importante mais spécifique des agriculteurs bretons** en raison de deux caractéristiques : le fait d'être en **agriculture biologique et/ou de conduire une exploitation en système herbager**.

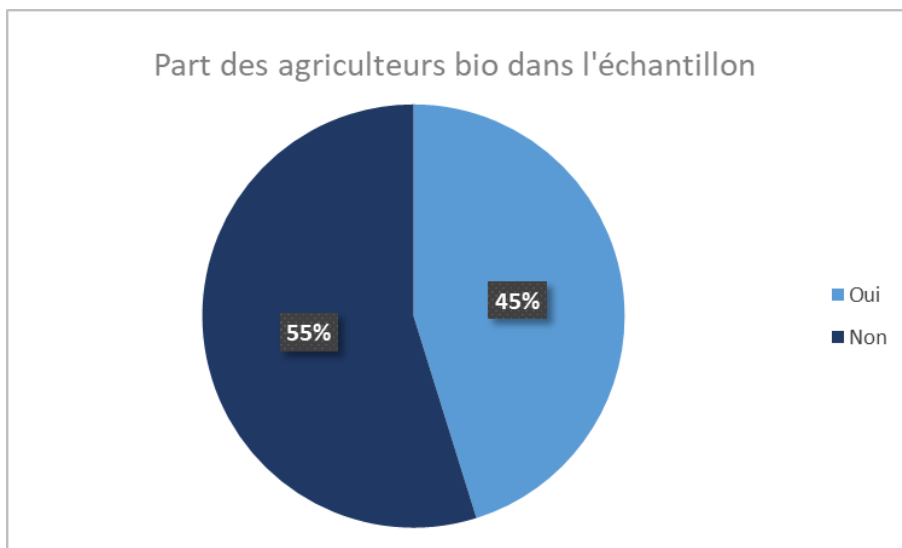


Figure 9 : Part des agriculteurs bio dans l'échantillon

On observe ainsi que près de la moitié des répondants, soit **45%**, **déclarent pratiquer l'agriculture biologique** (cf. Figure 9) ; contre seulement 12,6 % des agriculteurs bretons (d'après le mémento statistique Agreste Bretagne 2020).

On observe également qu'une majorité des éleveurs de notre échantillon on fait le choix de conduire leur exploitation **en système herbager**. **C'est le cas de 72% des éleveurs**⁴, tout type d'élevage confondu (224 répondants sur 270) ; et de 81% des éleveurs bovins (cf. Figure 10).

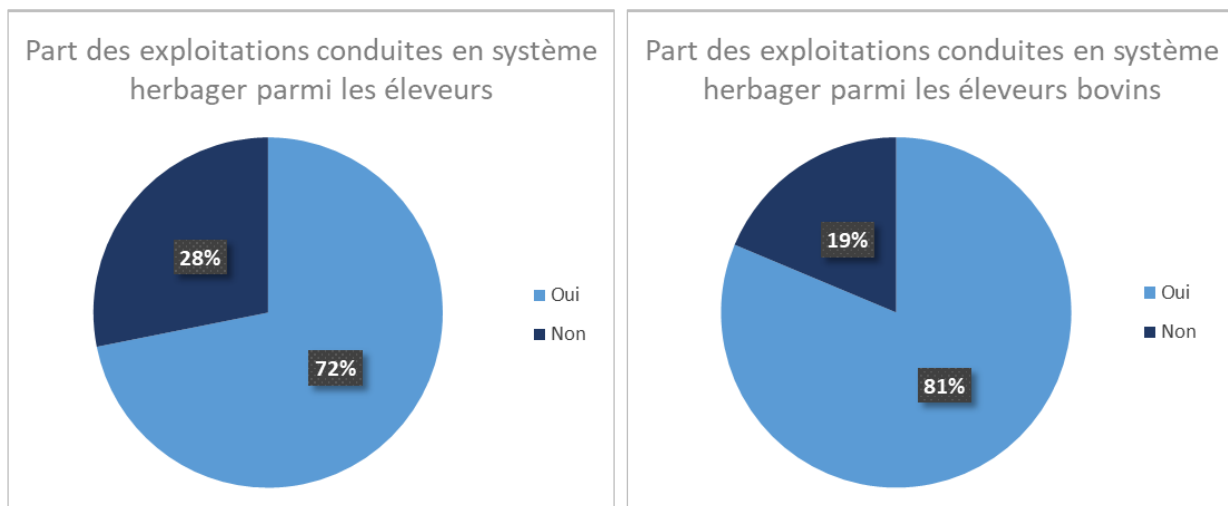


Figure 10 : Part des exploitations conduites en système herbager chez les éleveurs (224 répondants sur 270 – à gauche) ; et chez les éleveurs bovins (182 répondants sur 270 – à droite)

6.2.3 3. Appartenance syndicale et politique

Pour ce qui est du profil sociologique des agriculteurs qui ont répondu à l'enquête, on observe que l'échantillon se distingue ici aussi de la population agricole bretonne.

⁴ Ont été exclus les Otex suivants : « Grandes cultures », Fruits et cultures permanentes » et Horticulture et maraîchage » et « Autres ». Parmi les Otex « Autres », on note la présence d'un Apiculteur également en système herbager.

Par exemple, 60% des enquêtés déclarent ne pas participer aux formations et réunions des groupes de développement organisés par la Chambre d'agriculture (cf. Figure 11 ci-dessous).

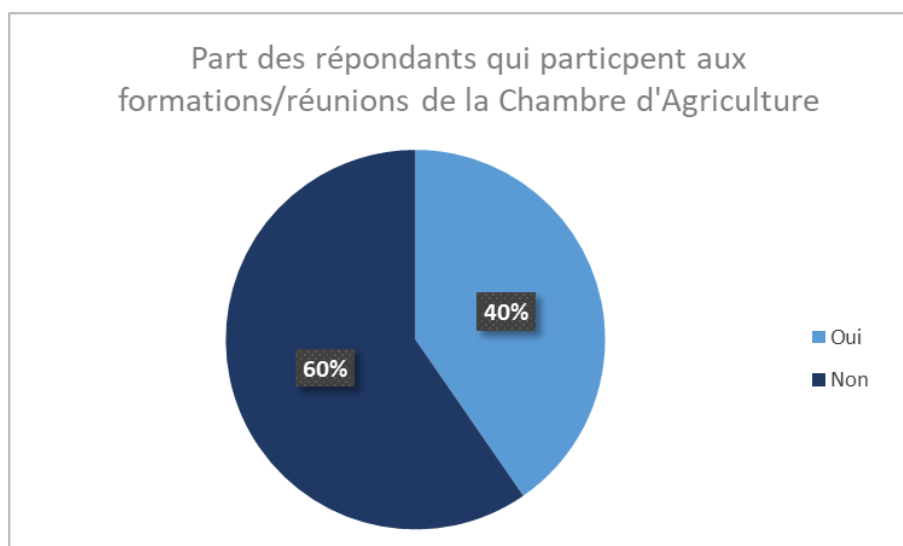


Figure 11 : Part des répondants qui déclarent participer aux formations et réunions des groupes de développement organisés par les Chambres d'Agriculture (en pourcentage)

L'examen de l'appartenance syndicale des répondants montre également une certaine distance vis-à-vis des Chambres d'Agriculture (cf. Figure 12). En effet, si l'on compare les résultats de notre enquête aux résultats des élections 2019 des Chambres d'Agriculture, deux éléments en particulier semblent distinguer notre échantillon de la population agricole bretonne. Pour commencer, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer la part des agriculteurs ne souhaitant pas afficher d'appartenance syndicale, ou n'appartenant pas à un syndicat⁵ est plus faible que ce que nous attendions : 50% des répondants ont déclaré ne pas être syndiqué(e)s. C'est moins que le taux d'abstention aux élections des Chambres d'Agricultures en 2019, où le taux d'abstention était de 57% en Bretagne. Par ailleurs, on note une forte représentation de la Confédération paysanne au sein de notre échantillon : 19% des répondants déclarent être syndiqués à la Confédération paysanne contre seulement 9% des votes en faveur de ce syndicat aux élections des Chambres d'Agriculture de Bretagne en 2019.

C'est également le cas pour les syndicats majoritaires que sont les Fédération syndicale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et les Jeunes agriculteurs (JA), qui représentent 26% de notre échantillon, contre 21% des agriculteurs bretons. Le syndicat Coordination Rurale est à l'inverse très peu représenté puisqu'il représente seulement 1% de notre échantillon.

On a donc un **échantillon plutôt politisé** par rapport à la population agricole bretonne. Et avec une **forte représentation relative de la Confédération paysanne**.

⁵ Dans le formulaire en ligne, nous avons obligé les répondants à choisir une réponse parmi les 6 réponses possibles ; cependant nous n'avons pas mis de catégorie « Ne se prononce pas ». Nous considérons donc que la réponse « Je ne suis pas syndiqué(e) » peut être une manière de ne pas déclarer son appartenance syndicale.

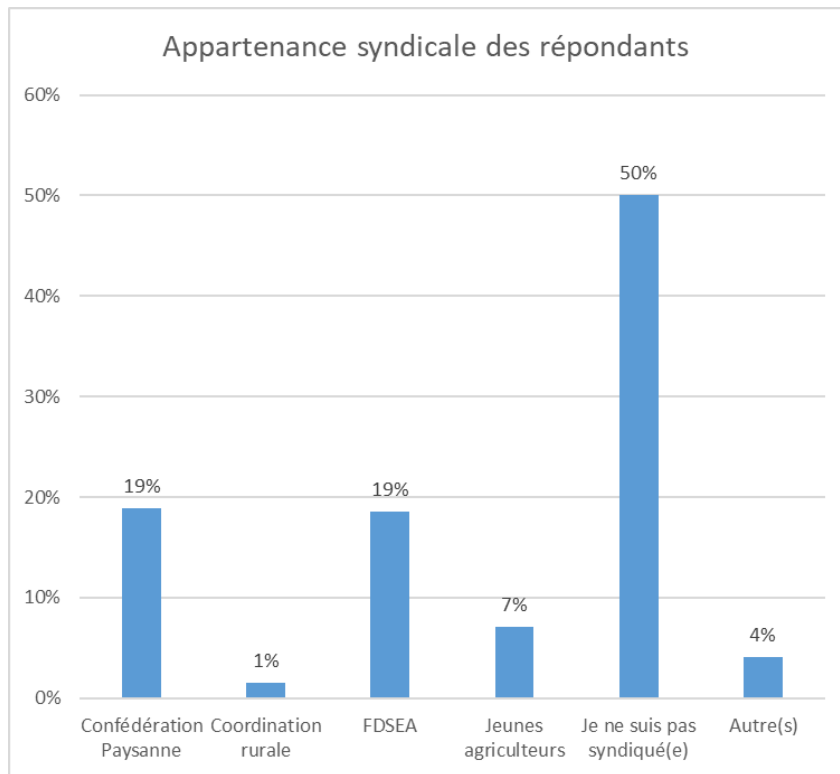


Figure 12 : Appartenance syndicale des agriculteurs ayant répondu à l'enquête (en pourcentage)

6.2.4 4. Appartenance à des réseaux professionnels et techniques

L'inscription des répondants à l'enquête se fait majoritairement dans les CUMA, ce qui reflète au demeurant la dynamique régionale (Cf. Figures 13 et 14).

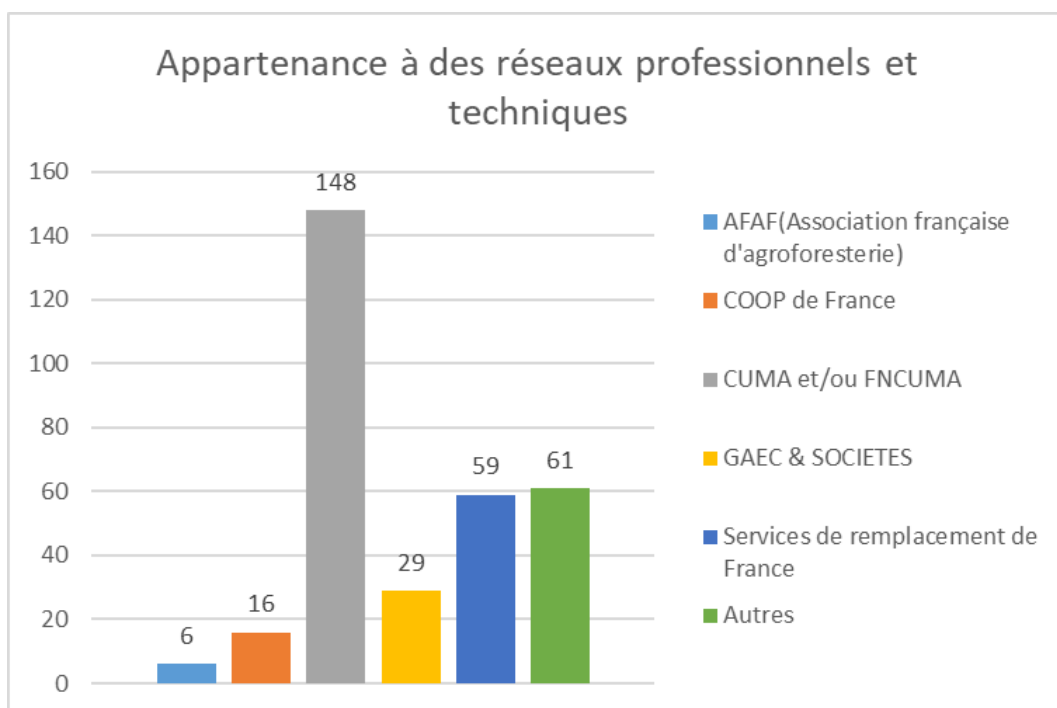


Figure 13 : Appartenance à des réseaux professionnels et techniques

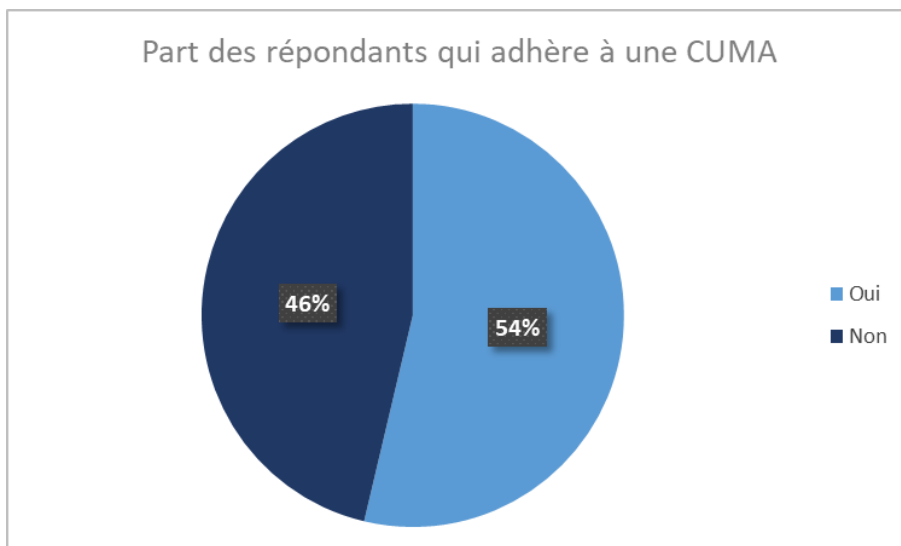


Figure 14 : Part des répondants qui déclarent adhérer à une CUMA au sein de l'échantillon (en pourcentage)

En ce qui concerne le paysage associatif dans lequel évoluent les agriculteurs ayant répondu à notre enquête, on observe là encore quelques spécificités liées au profil spécifique de l'échantillon. Ainsi, que près de la moitié, **soit 49%, adhère à des réseaux associatifs et groupe de développement** (Cf. Figure 15).

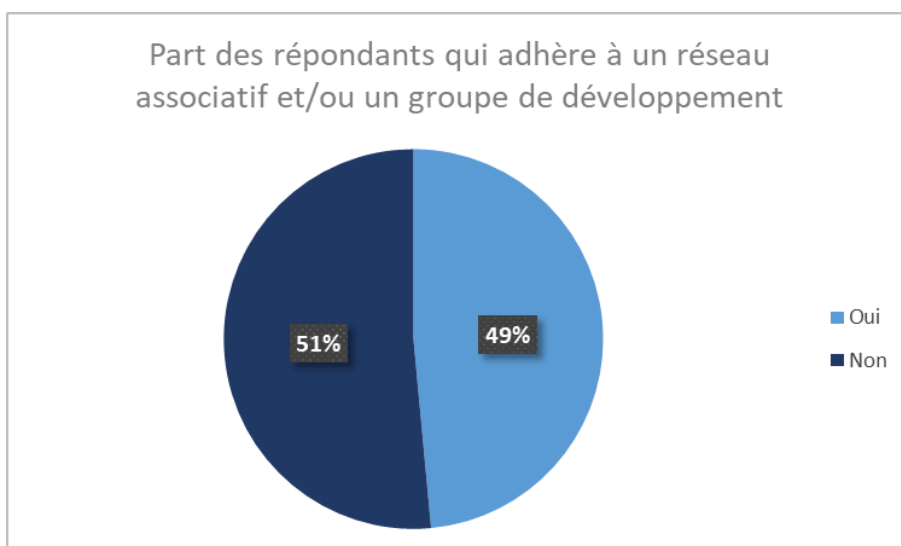


Figure 15 : Part des répondants qui adhère à un réseau associatif et/ou un groupe de développement au sein de l'échantillon (en pourcentage)

Les associations auxquels les répondants adhèrent sont en particulier les **associations liées à l'agriculture biologique, en l'occurrence les associations locales adhérentes à la FNAB** (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, dont les Groupements d'Agriculture Biologique GAB et les groupes régionaux) ; ainsi que **le réseau CIVAM** (Cf. Figure 16). Nous y voyons une certaine corrélation entre ces associations et les dynamiques de plantation du bocage : nous y reviendrons plus bas avec un graphique dédié à cette corrélation.

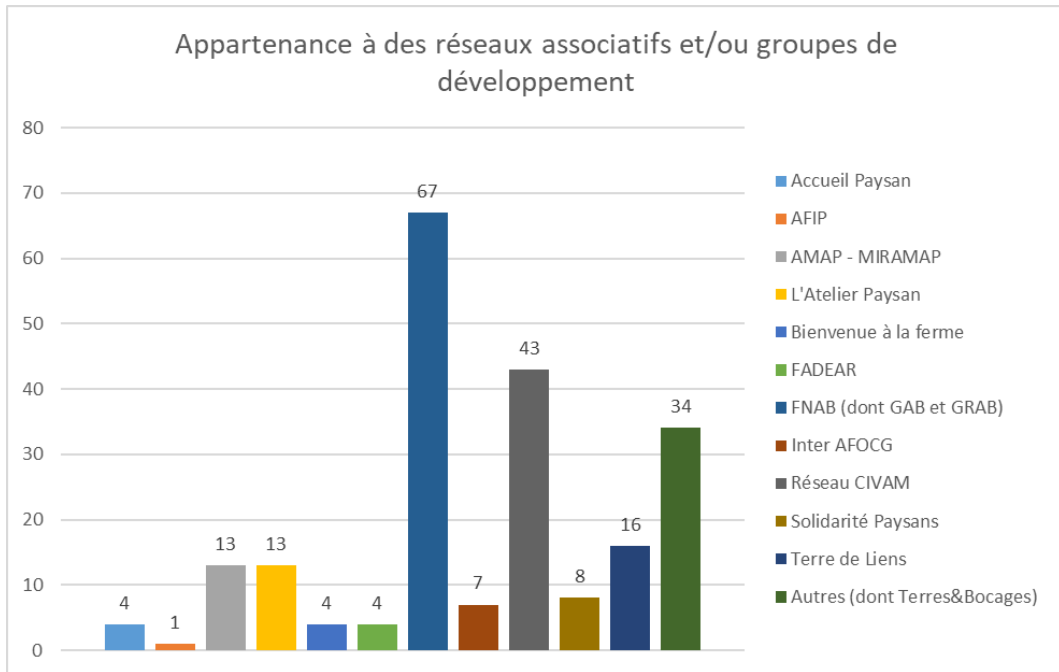


Figure 16 : Appartenance des répondants à des réseaux associatifs et/ou des groupes de développement

Plus précisément, parmi les agriculteurs affiliés à un réseau associatif et/ou des groupes de développement, la moitié (50%) adhèrent à la FNAB ; et près d'un tiers (32%) au réseau CIVAM (Cf. Figure 17).

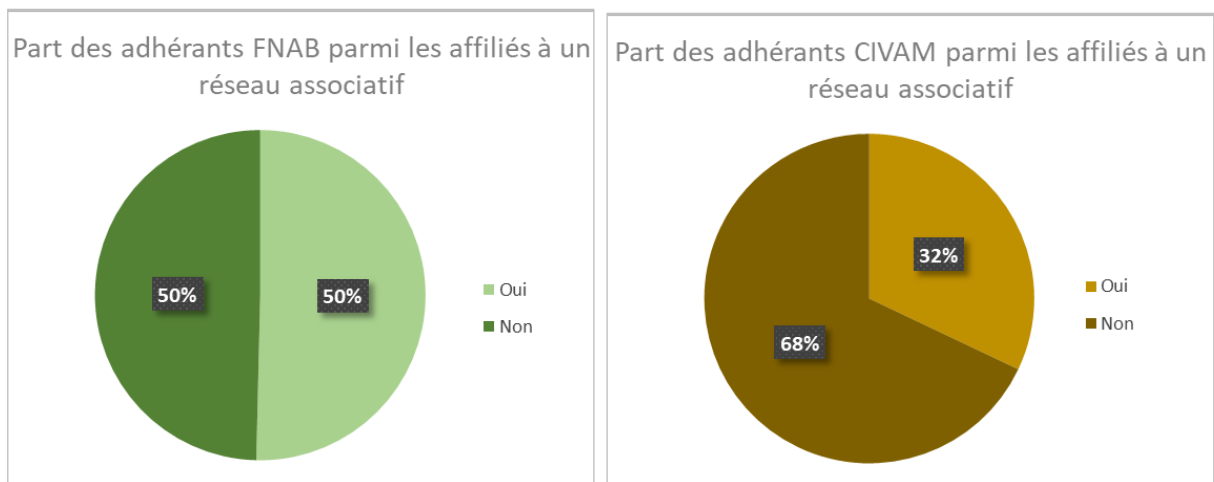


Figure 17 : Part des adhérents à la FNAB et au réseau CIVAM parmi les répondants qui adhèrent à un réseau associatif et/ou un groupe de développement (en pourcentage)

6.2.5 5. Niveau d'études

Le niveau d'études des répondants est plutôt représentatif des agriculteurs bretons : 52% de l'échantillon a un niveau BAC+2/3, soit le niveau d'un BTS ; et 26% a le niveau BAC (cf. Figure 18).

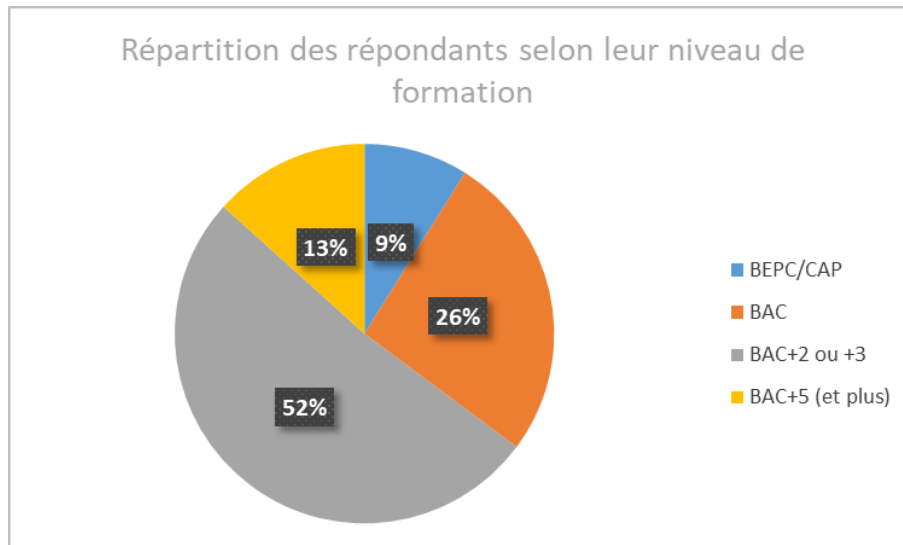


Figure 18 : Répartition de l'échantillon selon le niveau de formation (en pourcentage)

6.2.6 6. Genre

On observe une portion plus faible de femmes dans l'échantillon : seulement 13% (cf. Figure 19) alors qu'elles représentent 31% des actifs agricoles en Bretagne (Agreste Bretagne, 2020).

Nous n'avons pas de piste d'explication claire mais on peut faire l'hypothèse qu'elles sont moins présentes parmi les planteurs car elles sont généralement peut-être plus présentes dans des filières qui plantent peu, comme le maraichage et l'horticulture (Agreste Bretagne, 2020).

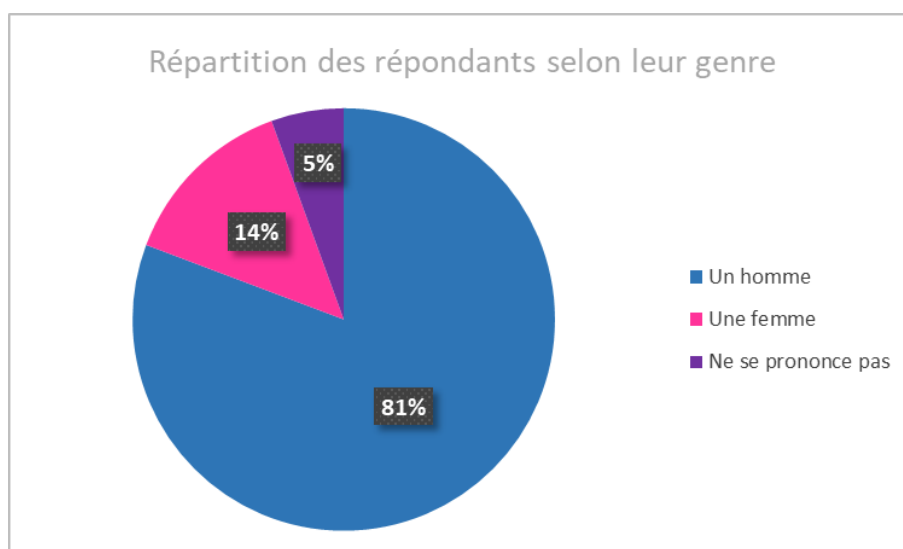


Figure 19 : Répartition de l'échantillon selon le genre (en pourcentage)

6.3 Les pratiques bocagères des agriculteurs ayant répondu à l'enquête

Nous avons posé un certain nombre de questions relatives aux pratiques de plantation et de gestion du bocage qui permettent de dresser un tableau rapide des pratiques bocagères de notre échantillon.

6.3.1 La dynamique de plantation

Nous avons exposé au début de cette partie sur les résultats de l'enquête quantitative que 59% des répondants déclarent avoir planté du bocage avec le programme Breizh Bocage 2 (Cf. Figure 2). Parmi ceux qui n'ont pas planté avec Breizh Bocage 2, près de la moitié (52%) a répondu avoir « planté il y a longtemps / [avoir] beaucoup de bocage ». A l'inverse seulement 4% déclare ne pas vouloir de bocage (Cf. Figure 20).

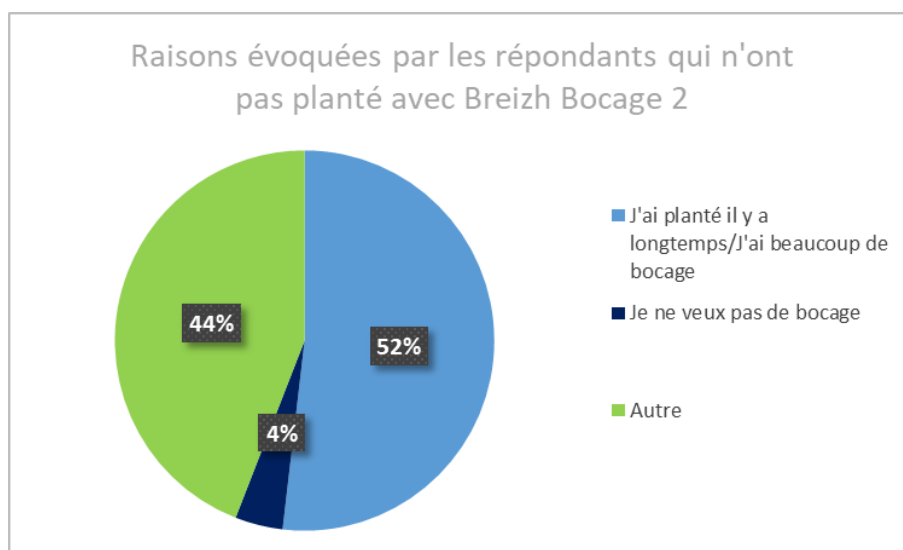


Figure 20 : Raisons évoquées par les répondants qui n'ont pas planté avec Breizh Bocage 2

La grande majorité, soit 86% des agriculteurs de notre échantillon, déclare avoir planté du bocage au moins une fois au cours de sa carrière. Et à l'inverse, 14% seulement déclarent n'en avoir pas planté (Cf. Figure 21).

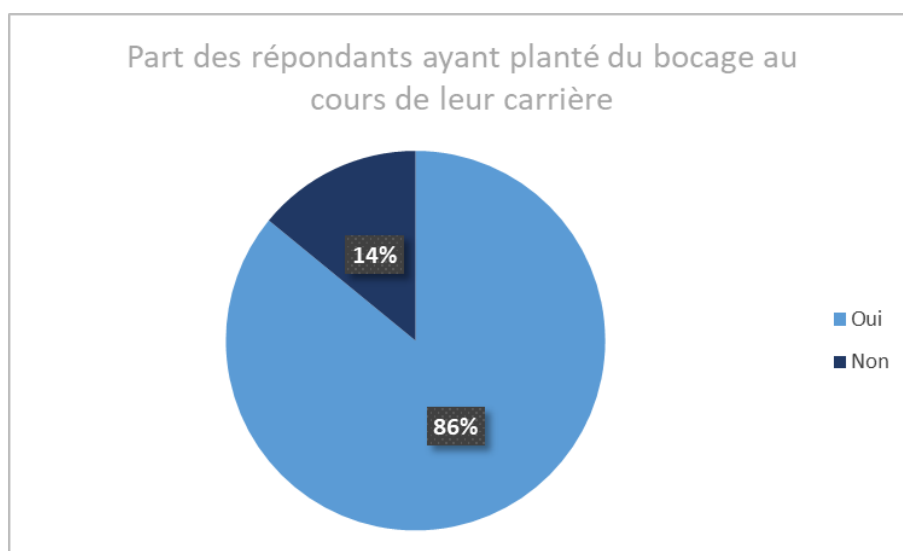


Figure 21 : Part des répondants ayant planté du bocage au moins une fois au cours de leur carrière

En d'autres termes, ces éléments confirment que notre échantillon est très majoritairement composé d'agriculteurs planteurs de bocage.

6.3.2 La gestion du bocage

Les entretiens qualitatifs nous avaient orienté sur l'importance de la délégation de l'entretien du bocage par l'agriculteur. Il nous paraissait donc important de savoir si les personnes répondant à l'enquête prenaient en charge ou déléguaient la gestion de leur bocage.

On observe ainsi que **69 % des répondants déclarent prendre en charge eux-mêmes la gestion** de leur bocage, éventuellement avec l'aide de leur famille ou d'amis. Et **12% des répondants déclarent ne pas entretenir leur bocage du tout**, c'est-à-dire qu'ils déclarent qu'il n'y a pas d'opération d'entretien (cf. Figure 22). **L'entretien du bocage demeure une activité majoritairement prise en charge par l'agriculteur.**

Cependant, la manière dont nous avons posé la question ne nous permet pas de déterminer quel type de soutien les agriculteurs reçoivent de leur entourage proche (famille/amis). Ce soutien pouvant être important (en termes de temps et de moyens), on s'abstiendra donc de conclure que ces agriculteurs sont réellement seuls à prendre en charge la gestion du bocage. On n'a pas pris en compte les situations où l'agriculteur coordonne un chantier sur lequel il est présent mais commanditerait le service de machinisme, les réponses ont pu être incluse dans la réponse "Réalisé par moi-même". La réponse n'est donc pas interprétable et sa valeur statistique surdimensionnée.

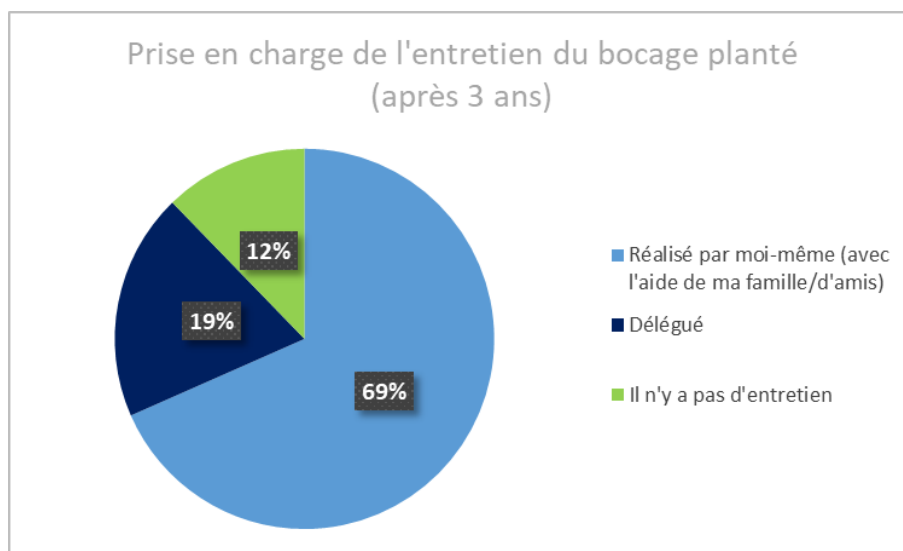


Figure 22 : Prise en charge de l'entretien du bocage planté (ensemble des réponses, en pourcentage)

Une minorité, soit **19 % délèguent la gestion** du bocage. Lorsque cette gestion est déléguée c'est principalement à une Entreprise de Travaux Agricole ou ETA : 77 % des réponses. Les autres acteurs sollicités sont principalement des associations (9% des réponses), les CUMA (8%) ou des entreprises privées spécialisées, comme des paysagistes (6% - Cf. Figure 23).

En ce qui concerne les CUMA, il nous semble important de souligner qu'elles n'apparaissent pas comme des acteurs pouvant intervenir sur le bocage (à l'inverse des ETA), alors même que 54,6% des enquêtés adhèrent à une CUMA. On peut également noter que la majorité des agriculteurs

ayant répondu à l'enquête déclarent entretenir manuellement les haies, ce qui peut aussi expliquer un faible recours au CUMA (qui sont mobilisées sur de gros engins mécanisés).

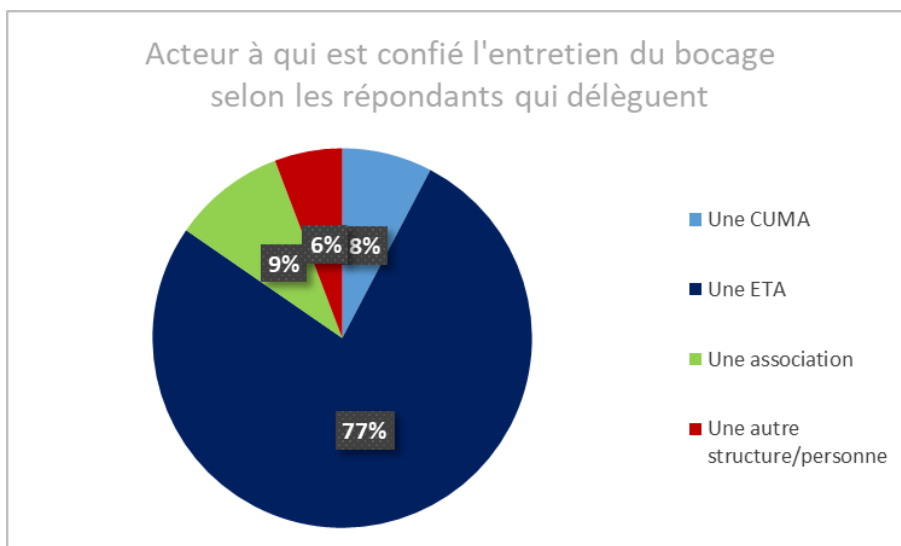


Figure 23 : Acteur choisi pour l'entretien du bocage en cas de délégation (précision à la réponse « délégué », en pourcentage)

6.3.3 L'entretien du bocage

Afin de mieux comprendre la manière dont le bocage est entretenu par les personnes ayant répondu à l'enquête, nous avons posé plusieurs questions relatives aux techniques d'entretien, au type d'outils employé, et la fréquence des tailles.

Pour cerner le type d'opérations techniques déployées par les enquêtés lors de la phase d'entretien nous avons posé une question ouverte où les répondants pouvaient cocher plusieurs réponses parmi les suivantes : Taille au gabarit, Taille en cépée, Élagage, Émondage et Balivage.

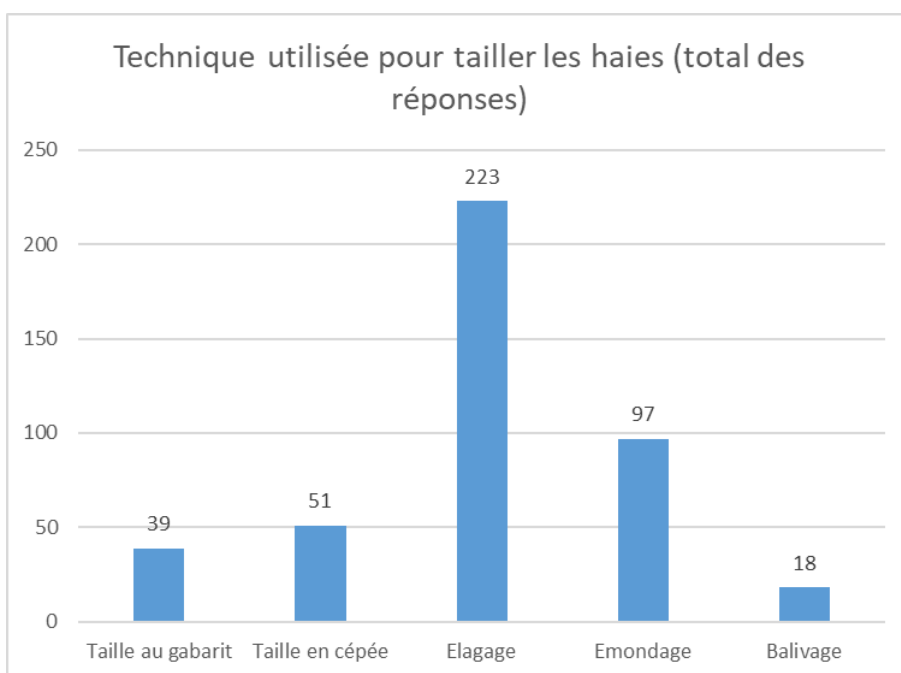


Figure 24 : Technique utilisée pour tailler les haies (total des réponses, en valeur)

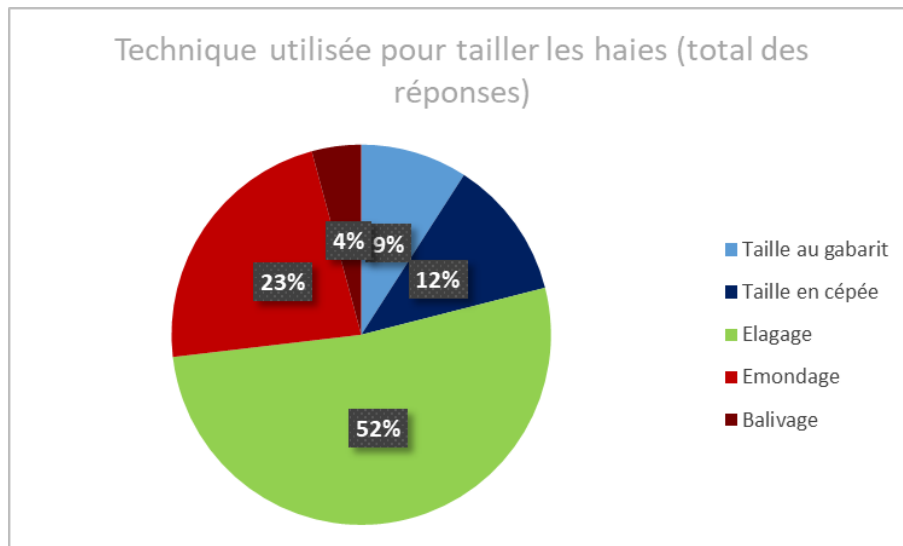


Figure 25 : Technique utilisée pour tailler les haies (total des réponses, en pourcentage)

La majorité des répondants déclare entretenir le bocage avec des techniques de tailles ciblées qui relèvent d'un entretien plutôt traditionnel du bocage breton (cépée, émondage). En effet, la **taille en cépée et l'émondage représentent un tiers des réponses totales (35%** - Cf. Figure 24), et un peu moins d'un quart des 1^{ère} réponses (23% - Cf. Figure 25). On note cependant qu'elles sont également fréquemment associées aux autres réponses. Ces techniques, qui sont généralement associées à la production de bois de chauffe (petites bûches et fagots), sont encore vivaces.

La catégorie « élagage » totalise quant à elle plus de la moitié des réponses totales (223 occurrences, soit 52% - cf. Figures 24 et 25), et un peu plus de la moitié des premières réponses (169 occurrences, soit 63%, Figure 26). Cependant, elle nous renseigne peu sur le type d'entretien qui est réalisé. En effet, le terme « élagage » en lui-même est trop générique pour ne pas prêter à confusion. La manière dont nous avons posé la question ne permet finalement pas de connaître le soin porté aux haies lors des opérations qualifiées d'élagage, ni l'intention qui guide l'opération. En effet, l'élagage peut être réalisé à différentes fins (taille de formation des arbres, production de bois, limitation de l'emprise des arbres sur la parcelle, notamment), sans que l'on puisse déterminer lesquelles à travers cette enquête. Aussi, malgré l'importance de l'occurrence de cette réponse, il semble plus prudent de ne pas en tirer de conclusion, qui serait nécessairement hâtive.

Une **minorité seulement déclare pratiquer la taille au gabarit : 9%** du total des réponses (Cf. Figures n° 23) mais **14% des premières réponses** exprimées par les répondants (cf. Figure 26). Il semblerait que ces pratiques soient peu courantes dans notre échantillon.

Enfin, le balivage se rapporte à une technique forestière qui consiste à abattre des jeunes arbres (les baliveaux) afin de laisser la place à des arbres sélectionnés pour produire de beaux grumes (donc du bois d'œuvre). Sans trop de surprise cette réponse est minoritaire : elle représente seulement 4% du total des réponses (Cf. Figure 25), et moins d'1% des premières réponses (cf. Figure 26).

Cette question nous permet de saisir *a minima* le degré de connaissance des répondants concernant les différentes techniques d'entretien des haies.

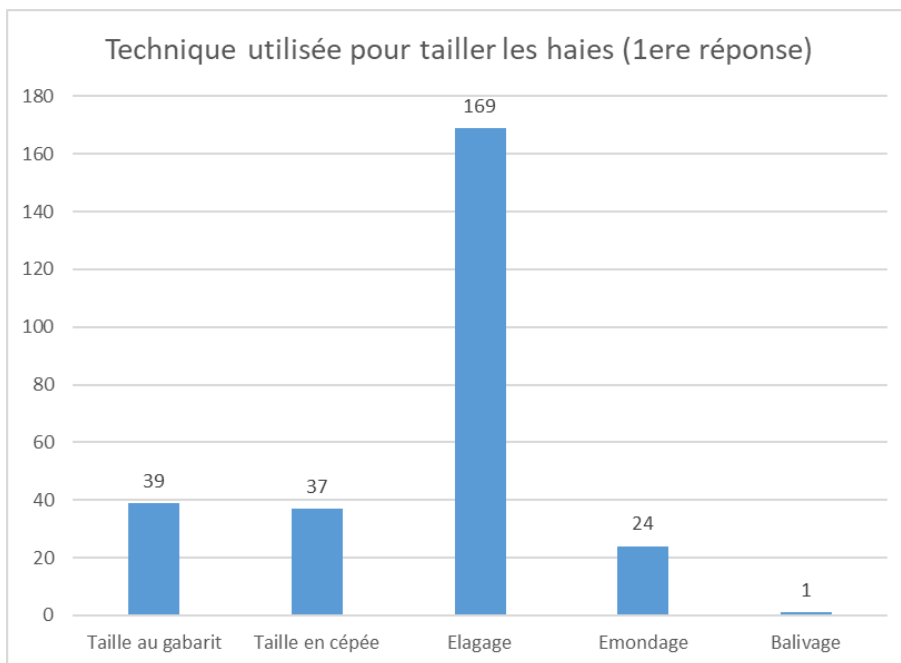


Figure 26 : Technique utilisée pour tailler les haies (1ere réponse uniquement, en valeur)

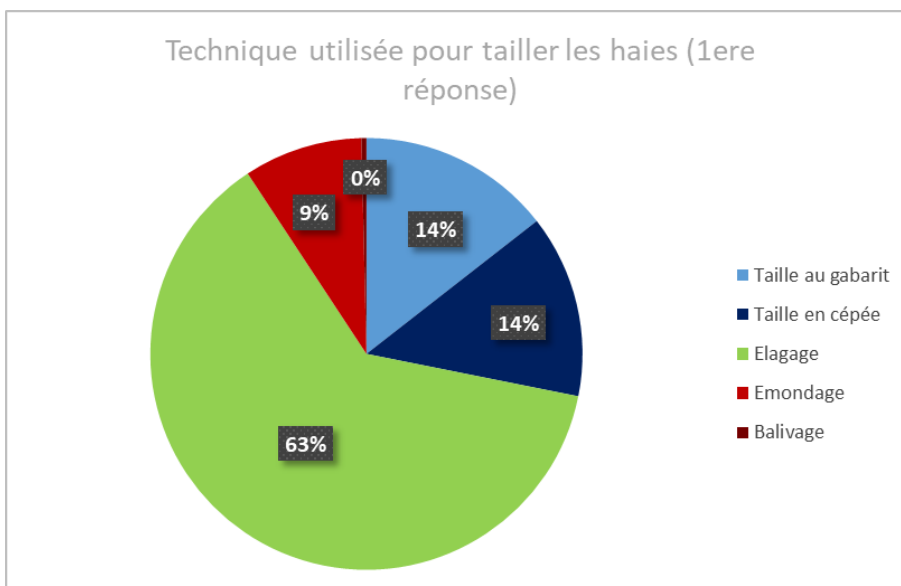


Figure 27 : Technique utilisée pour tailler les haies (1ere réponse uniquement, en pourcentage)

L'examen des modes d'entretien utilisés par les répondants permet d'affiner un peu la compréhension des réponses à la question sur le type d'entretien pratiqué. Dans le questionnaire, les répondants étaient invités à préciser le pourcentage des linéaires de haies qu'ils entretenaient au lamier, à l'épareuse (équipée d'un sécateur) ou à la tronçonneuse (ou autre outil manuel). L'objectif de cette question étant d'évaluer la part des haies qui étaient entretenues de manière mécanisée. Les réponses ont été recodées de la manière suivante : le lamier et l'épareuse ont été considérés comme des outils mécanisés et la tronçonneuse comme un outil manuel. La part déclarée pour chaque outil en pourcentage a été additionnée pour obtenir un pourcentage d'entretien mécanisé et manuel. Ces pourcentages ont été regroupés selon cinq

catégories : « Mécanisé à 100% », « Mécanisé à + de 50% », « 50% mécanisé / 50% manuel », « Manuel à + de 50% » et « Manuel à 100% ».

On observe ainsi que l'échantillon se divise globalement en deux groupes : ceux qui entretiennent leurs haies de manière plutôt manuelle (à la tronçonneuse ou autre outil manuel) et ceux qui les entretiennent de manière plutôt mécanisée (épareuse équipée d'un lamier ou d'autres équipements). On observe que

- Près d'un tiers, soit **32%**, déclare entretenir ses haies de manière **totale**ment manuelle. Ce qui n'est pas négligeable.
- A l'inverse **une petite part seulement, soit 12%**, déclare entretenir les haies de manière **totale**ment mécanisée (cf. Figure 28).

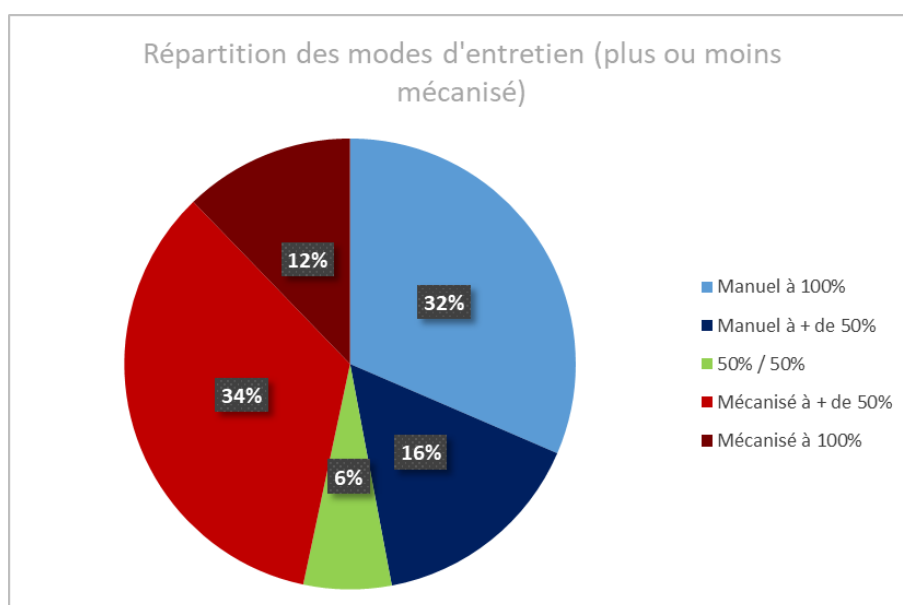


Figure 28 : Répartition des modes d'entretien selon qu'ils sont plus ou moins mécanisé au sein de l'échantillon global

Une majorité entretient chaque linéaire tous les 3 à 5 ans (55,7%, cf. Figure 28), voire moins (20,5%). Une minorité déclare entretenir au moins une fois par an 17,6%, voire plusieurs fois par an (4%).

Les réponses à cette question n'apportent cependant qu'une idée imparfaite de la fréquence des tailles. Il aurait fallu savoir plus précisément le type de taille opéré. De fait, cette question nous renseigne essentiellement par défaut sur une minorité (4%) qui taille les haies de manière très (voire trop) fréquente.

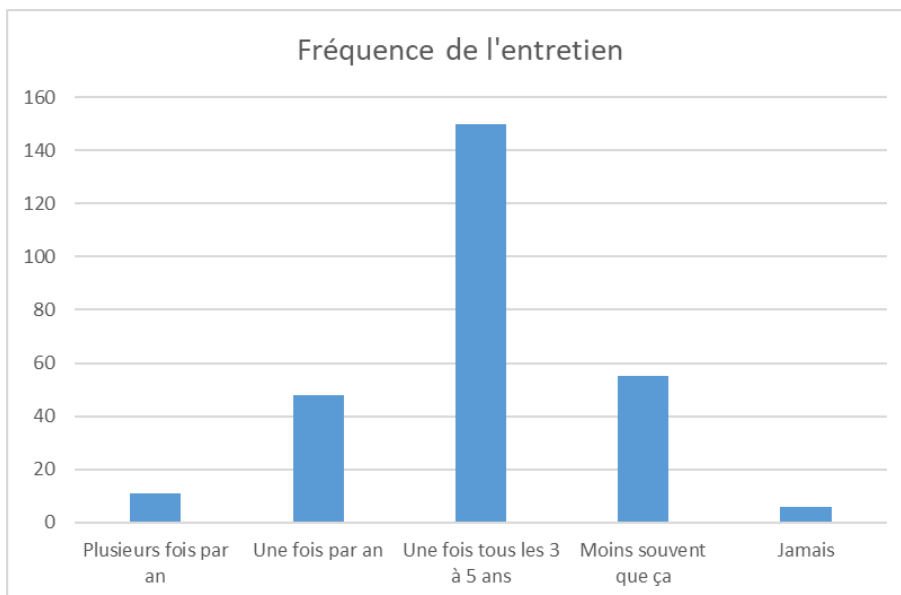


Figure 29 : Fréquence de l'entretien à l'échelle de chaque haie

6.3.4 4. La valorisation du bois issu de l'entretien des haies

À travers cette enquête, nous avons également cherché à savoir ce qui était fait du bois issu des opérations d'entretien des haies. Nous nous sommes donc intéressées à la valorisation de ces éléments issus des tailles. Nous entendons par valorisation simplement le fait de « faire quelque chose du bois » par opposition au fait de n'en rien faire du tout.

Dans un premier temps nous avons demandé si oui ou non les répondants valorisaient le bois. On observe ainsi **qu'une grande majorité valorise le bois issu de l'entretien des haies : 70%** déclare valoriser contre 30% qui ne valorise pas (cf. Figure 30).

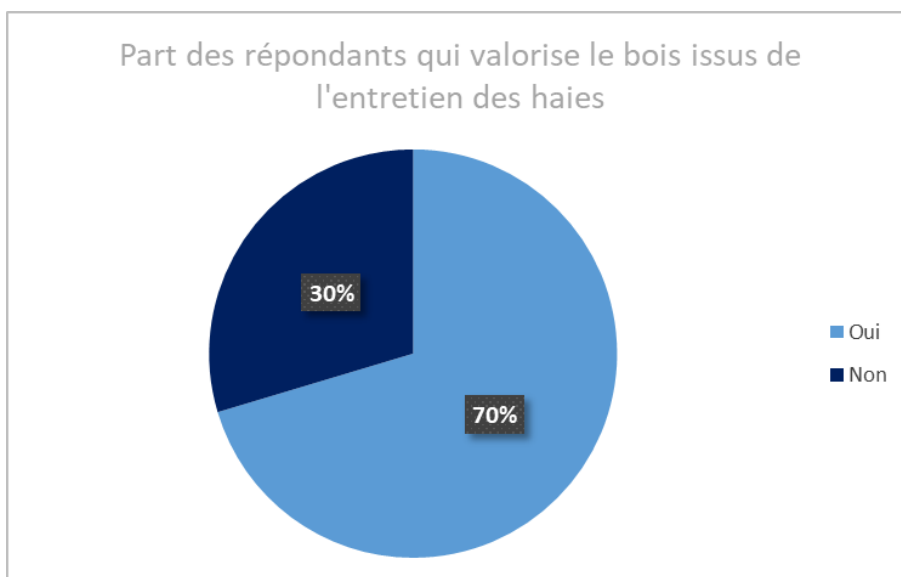


Figure 30 : Part des répondants qui ne valorisent pas le bois issu de l'entretien des haies (en pourcentage)

Les personnes ayant déclaré ne pas valoriser le bois issu des tailles étaient invitées à préciser ce qu'elles faisaient de ces restes. **Parmi ces 30% on observe que près de la moitié laisse le bois sur place** : soit au pied de la haie (16%), soit en tas dans un coin (35%) ; **un tiers brûle le bois en**

bout de champ (35%), et une **toute petite minorité déclare ne pas couper ses haies (5%** - Cf. Figure 31).

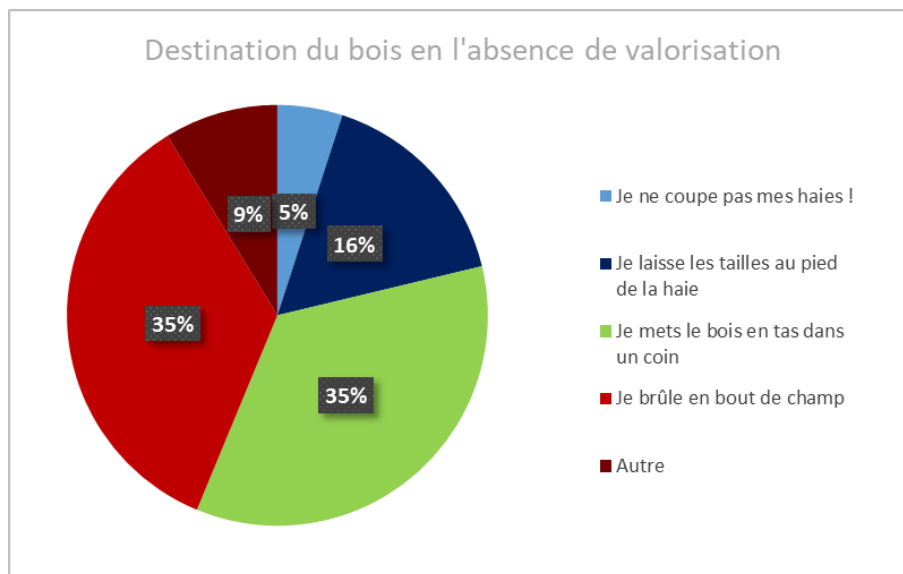


Figure 31 : Destination du bois en l'absence de valorisation (en pourcentage)

Parmi ceux qui valorisent le bois de leurs haies, on a également cherché à savoir quelle était la destination du bois. Les répondants devaient cocher et hiérarchiser le 3 réponses maximum, parmi les suivantes : « Bois déchiqueté (plaquette chauffage) », « Bois Bûche (chauffage) », « Bois Raméal Fragmenté BRF (paillage et compost) », « Bois déchiqueté (litière pour animaux) », « Fagots (chauffage) », « Bois d'œuvre (menuiserie, construction) », « Bois de service (piquets, manches d'outils...) » et « Autre(s) ».

L'analyse de ces réponses (cf. Figure 32) montre que **la production de Bois bûche pour le chauffage est de loin la première destination du bois issu de l'entretien des haies : ce produit est cité par 86% des répondants.** Viennent ensuite le **Bois de service (39% des répondants)** et les **fagots de bois (34% des répondants)**. Ces trois destinations du bois sont en outre fréquemment associées. La prévalence du bois de service peut s'expliquer par le fait qu'une majorité des enquêtés sont des éleveurs et que la production de piquets de clôtures (généralement en châtaignier) entre dans cette catégorie. La production de fagots de bois peut également paraître étonnante mais elle est cohérente avec la production de bûche pour l'alimentation de poêles à bois domestiques (fagots de petit bois). Ainsi, il apparaît que la destination dominante du bois issu des haies est une destination très « traditionnelle » : la production de bois de chauffage (sous forme de bûches et de fagots) et de piquets de clôture sont de longue date des produits issus des haies bocagères en Bretagne.

Les usages plus « modernes » sous forme de bois déchiqueté, sont **plus modestement cités : 24 % des répondants citent le Bois déchiqueté pour le chauffage, et 24% également citent le Bois Raméal Fragmenté (BRF) pour le paillage et le compost.** Le bois déchiqueté pour la **litière des animaux est cité par 17%** des répondants seulement. On peut supposer que leur faible prévalence s'explique par le fait que ces usages nécessitent des moyens supplémentaires, il faut disposer notamment d'une broyeurse, et d'une plateforme de stockage.

Enfin, la production de bois d'œuvre n'est citée que par 15% des enquêtés. C'est à la fois peu et beaucoup. C'est le type de valorisation le moins cité mais le taux de réponse reste important

compte tenu de la quasi absence de valorisation des arbres issus du bocage sous cette forme aujourd’hui. Par ailleurs, compte tenu du format (choix multiple avec hiérarchisation) choisi pour cette question nous n’avons pas pu demander de précision dans le cas où les enquêtés répondaient « Autre(s) ». Nous ne sommes pas en mesure de dire quels sont ces autres destinations du bois, qui représentent tout de même 12% des réponses totales.

Ces résultats signalent qu’un modèle unique de valorisation ne correspond pas à une réalité de terrain qui se présente de manière plus variée. Des analyses complémentaires sont néanmoins nécessaires pour comprendre les choix opérés par les agriculteurs.

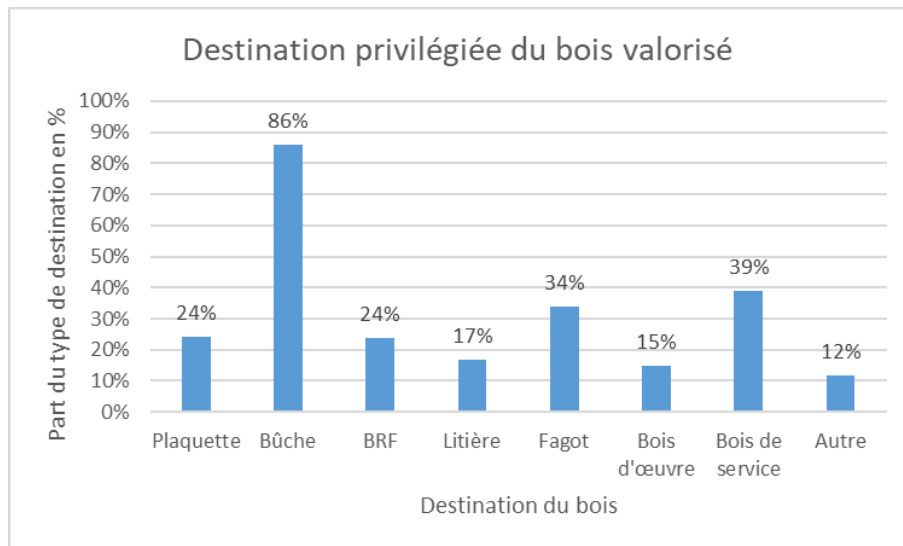


Figure 32 : Destination privilégiée du bois valorisé (en pourcentage)

Pour chacun de ces modes de valorisation, nous avons également cherché à savoir quelle part était vendue. Pour chacune de leurs réponses, les enquêtés devaient estimer et indiquer le pourcentage qu’ils vendaient.

L’examen des réponses à cette question (Cf. Figure 33) montre que globalement, **une faible part de ces différentes formes de valorisation du bois est vendue**. Là encore, c’est le bois-bûche qui est la forme de bois la plus vendue : 29% du bois valorisé sous forme de bûche est vendu. Vient ensuite le bois décheté sous forme de plaquettes destiné au chauffage : 4% est vendu. Seulement 1% des fagots, des bois de services et du BRF sont venus. Et les autres formes de valorisation ne font l’objet d’aucun vente.

On peut conclure de ces résultats que la très grande majorité du bois issu de l’entretien des haies bocagères est encore aujourd’hui autoconsommée : la production de bois issus des haies est **avant tout une production d’autoconsommation**.

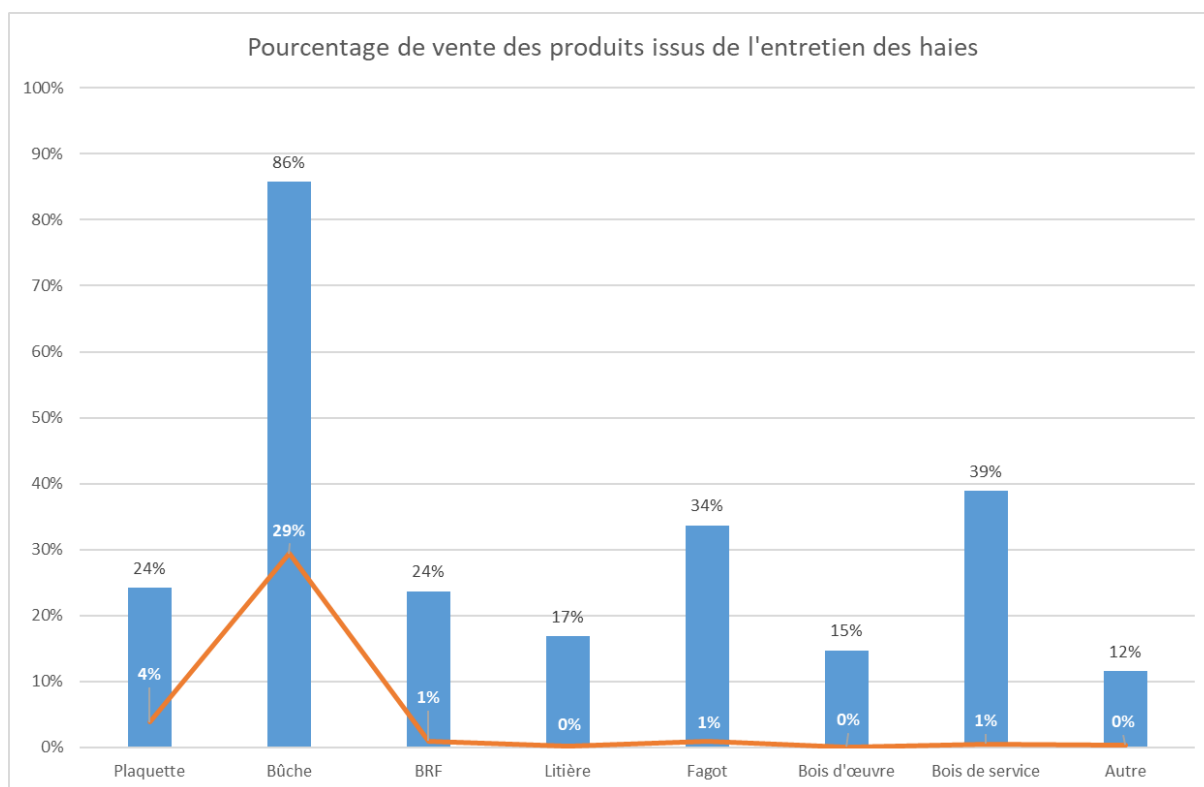


Figure 33 : Part des ventes (en pourcentage) des produits issus de l'entretien des haies (en pourcentage)

6.3.5 5. Les raisons de planter

Enfin, les agriculteurs enquêtés étaient invités à cocher et hiérarchiser les principales raisons qui avaient motivé leur engagement dans une opération de replantation du bocage. Les raisons proposées dans le questionnaire ont été élaborées à partir des raisons avancées par les agriculteurs interrogés lors de la phase qualitative de l'enquête. Nous présentons ici la totalité des réponses, sans hiérarchisation (Cf. Figure 34).

Ainsi, **les trois raisons le plus fréquemment évoquées** dans cette enquête sont : la **protection des animaux**, la **protection des animaux et des cultures contre le vent** et la **préservation d'un patrimoine social et paysager**. Viennent ensuite la prévention de l'érosion, la beauté des haies, la protection de l'eau et la mise en valeur de l'exploitation. Ce sont donc avant tout des aspects fonctionnels, notamment liés à la qualité des activités agricoles, qui sont mentionnés. Ainsi que des aspects patrimoniaux et esthétiques.

La production de bois n'apparaît pas comme une raison très fréquente (moins de 40 occurrences). Ce résultat incite à questionner l'effet des argumentaires centrés sur la valorisation économique du bois souvent avancé par les institutions pour intéresser les agriculteurs. En effet, si une grande majorité des agriculteurs-planteurs de bocage valorise le bois issu de l'entretien de leurs haies, ce n'est pas la raison qu'ils invoquent pour justifier les plantations. Autrement dit, la production de bois n'est pas la raison pour laquelle ces agriculteurs replantent du bocage.

Lorsque les répondants choisissaient la réponse « Autres » (qui a été cochée par un peu moins de 60 répondants), il leur était demandé de préciser leur réponse. Nous avons noté que les nombreuses autres réponses étaient souvent redondantes avec celles proposées aux enquêtés

(fonctionnalité agricole de la haie, qualité esthétique). Nous notons cependant que « la biodiversité » a été mentionnée une dizaine de fois.

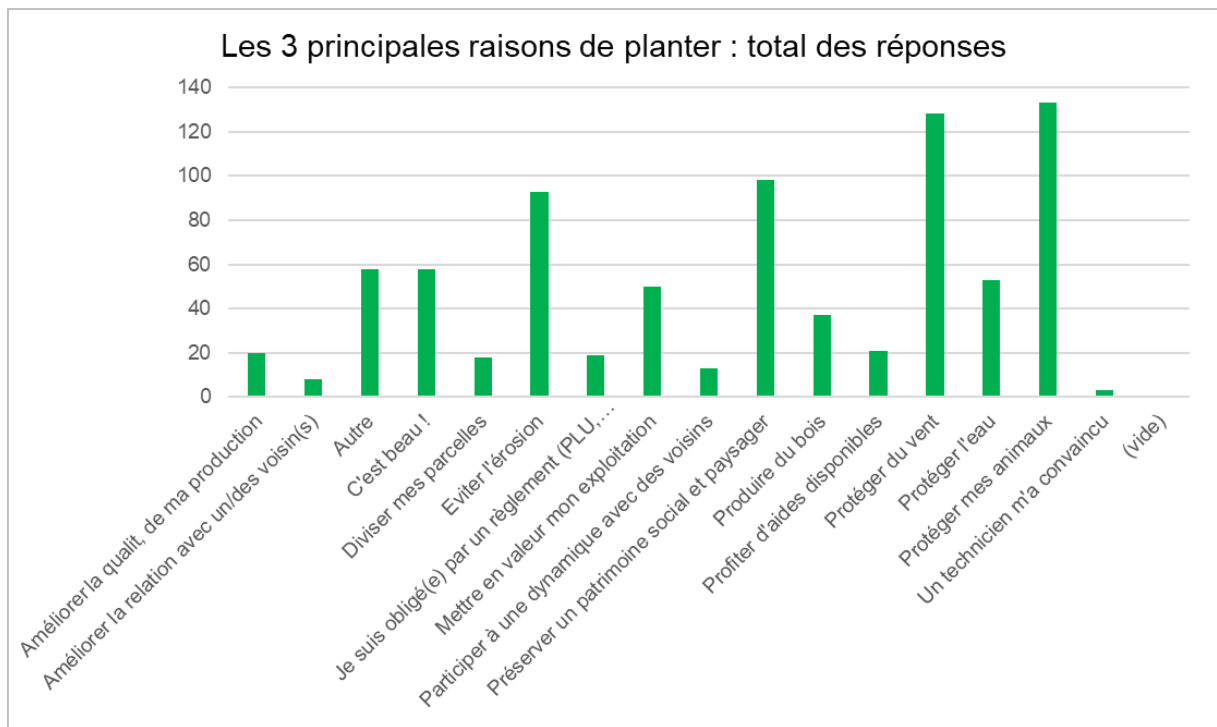


Figure 34 : Les principales raisons de planter (total des réponses, en nombre d'occurrences)

6.4 Tests d'hypothèses

Afin d'interroger les résultats de l'enquête nous avons formulé une série de questions issues en partie d'observations tirées de l'enquête qualitative. On cherche ici à connaître les tendances statistiques dans notre échantillon à l'égard des questions listées.

- **La nature du foncier exploité a-t-il une incidence sur le fait de planter du bocage**

Le fait d'être propriétaire ou locataire de son parcellaire a-t-il une incidence sur le fait de planter du bocage ?

Un parcellaire éclaté est-il une contrainte pour planter ?

- **Les nouveaux installés s'engagent-ils davantage dans les programmes de plantations ?**

- **Le niveau de formation a-t-il un effet sur le fait de planter, au sein de l'échantillon général ? Et au sein de l'échantillon des planteurs ?**

- **L'appartenance à des réseaux syndicaux, professionnels et associatifs spécifiques joue-t-elle un rôle dans la dynamique de plantation ?**

L'appartenance syndicale joue-t-elle un rôle ? Si oui, lequel ?

L'appartenance à un réseau associatif et/ou des groupes de développement joue-t-elle un rôle ? Si oui, lequel ?

Il nous semblait par ailleurs que l'entourage de l'agriculteur avait une influence sur le fait de planter du bocage. En effet on suppose que l'appartenance à des réseaux professionnels et associatifs spécifiques a un effet sur le fait de planter. Plus précisément, on suppose que l'appartenance syndicale et l'adhésion à des associations ou des groupes de développement est corrélé au fait de planter.

- **La spécialisation de l'exploitation est-elle liée au fait de planter ?**

Quel est le rôle de l'OTEX sur la dynamique de plantation en général au cours de la carrière ?

Quel est le rôle de l'OTEX dans la dynamique de plantation de Breizh Bocage 2 ?

- **Les agriculteurs bio plantent-ils plus de bocage que les autres ?**

Par ailleurs, la réalisation d'une analyse des composantes multiples (ACM) a permis de renforcer la pertinence de ces trois dernières hypothèses (hypothèses 4, 5 et 6) mais également de mettre en évidence trois hypothèses supplémentaires :

- **Le type d'entretien est-il lié à la dynamique de plantation ?**

- **Le type de valorisation est-il lié au fait de planter ?**

- **Existe-t-il un lien entre la dynamique de plantation et l'emplacement des néo-haies ?**

Ces différentes hypothèses sont explorées et commentées dans les pages qui suivent.

6.4.1 La nature du foncier exploité a-t-il une incidence sur le fait de planter du bocage ?

Dans les entretiens, et plus généralement dans la littérature sociologique relative au bocage, la maîtrise du foncier apparaît souvent comme un facteur déterminant dans le fait de replanter du bocage. Nous nous demandons donc si le fait d'être propriétaire ou non du parcellaire exploité avait une incidence sur le fait de planter ; et si le fait d'avoir un parcellaire éclaté en plusieurs îlots parfois très éloignés les uns des autres, avait une incidence sur le fait de planter.

6.4.1.1 Première sous-question sur le foncier : Le fait d'être propriétaire ou locataire de son parcellaire a-t-il une incidence sur le fait de planter du bocage ?

Pour répondre à cette question nous avons croisé le nombre total de mètres linéaires plantés avec le degré de propriété de la Surface agricole utilisée (SAU) déclarée par les répondants. Pour construire ce « degré de propriété » nous avons procédé comme suit. Dans le questionnaire, les répondants étaient invités à déclarer la surface totale de SAU exploitée en hectares, ainsi que la part de cette SAU en propriété, la part de SAU en location et la part de SAU ayant un autre statut, toutes exprimées également en hectares. Pour chaque répondant, nous avons calculé les pourcentages de la SAU totale qui était en propriété d'une part, en non-propriété d'autre part. Nous avons enfin ensuite reclassé les réponses en cinq catégories (ou modalités) pour faciliter l'analyse : « 100% propriétaire », « Majoritaire » (c'est-à-dire plus de 50% en propriété), « 50%/50% » (moitié en propriété, moitié en location ou autre), « Minoritaire (Moins de 50% en propriété) » et « Pas propriétaire » (non-propiétaire à 100%).

Nous observons (Cf. Figure 35) ainsi que **la majorité des linéaires plantés, soit 60%, l'ont été sur des exploitations dont la part de SAU en propriété était minoritaire**. A l'inverse, seulement 7% des linéaires plantés l'ont été sur des parcellaires dont les exploitants sont à 100% propriétaires.

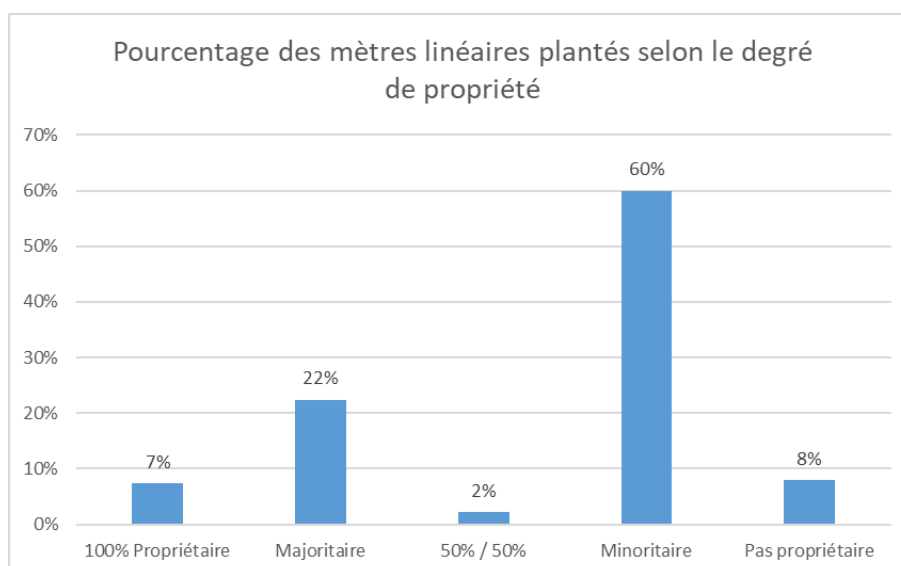


Figure 35 : Le pourcentage de mètres linéaires plantés selon le degré de propriété du parcellaire exploité (en pourcentage de SAU)

Cette hypothèse ne se vérifie pas : il semblerait **que la majorité des haies plantées le sont sur des parcellaires dont les exploitants ne sont pas propriétaires**.

NB : Attention, cela ne veut pas dire que les agriculteurs qui plantent le plus ne sont pas propriétaires de leur foncier. Pour aller plus loin dans cette hypothèse il faudrait peut-être calculer

la moyenne (en ml) plantée par chaque agriculteur ; en effet certains plantent très peu, d'autres plantent beaucoup.

6.4.1.2 Seconde sous-questions sur le foncier : Un parcellaire éclaté est-il une contrainte pour planter ?

Dans la phase d'enquête qualitative, il nous semblait que le fait d'avoir un parcellaire éclaté, c'est-à-dire d'exploiter un parcellaire divisé en plusieurs îlots non contigus et parfois très éloignés les uns des autres, pouvait être un obstacle à la plantation de haies. Pour interroger ce lien entre plantation et éclatement du parcellaire, nous avons croisé le nombre total de mètres linéaires plantés avec une variable relative au degré d'éclatement du parcellaire. Pour construire cette variable de degré d'éclatement qui est exprimée en pourcentage nous avons divisé le nombre d'îlots déclarés par la SAU totale (exprimée en ha). Plus le pourcentage est élevé, plus le parcellaire est éclaté. Et inversement, plus le pourcentage est faible plus le parcellaire est groupé. Nous avons ensuite reclassé ces pourcentages en 5 modalités : « Groupé » (de 1% à 5%), « Plutôt groupé » (de 5% à 10%), « Plutôt éclaté » (de 10% à 25%), « Éclaté » (de 25% à 50%) et « Très éclaté » (plus de 50%).

On observe ainsi que **la majorité des linéaires plantés soit 70%, a été planté sur des parcellaires éclatés**. Plus précisément : 46% des mètres linéaires plantés l'ont été sur un parcellaire plutôt éclaté, et 24% sur un linéaire éclaté. A l'inverse, 29% des linéaires plantés l'ont été sur des parcellaires groupés.

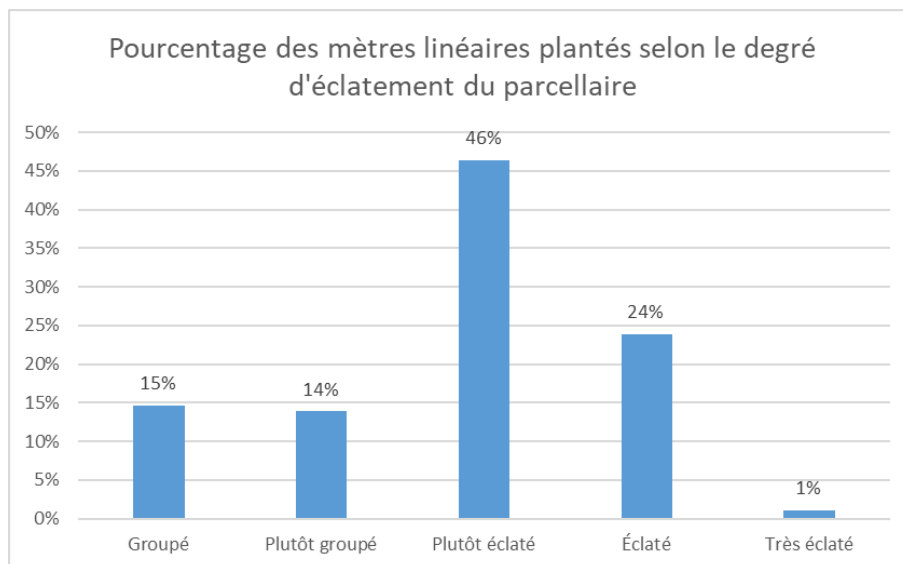


Figure 36 : Pourcentage des mètres linéaires plantés en fonction du degré d'éclatement du parcellaire

Par conséquent, il semblerait que cette hypothèse ne se vérifie pas : **le fait d'exploiter un parcellaire éclaté n'est pas un obstacle à la plantation de nouvelles haies bocagères**.

Nous nous permettons cependant d'émettre quelques réserves sur le résultat de cette analyse, dans la mesure où la question posée dans le questionnaire s'est avéré assez ambiguë.

NB : en comparant les réponses données pour les variables Nbilot et SAUsiege on constate un certain nombre d'anomalies. Ex : un exploitant déclare 53ha de SAU dont 53ha autour du siège d'exploitation, il a donc un parcellaire situé à 100% autour du siège d'exploitation mais ces 53ha sont répartis en 20 îlots, ce qui donne un pourcentage d'éclatement de 34% (considéré comme

« Éclaté »). Pourtant on remarque que l'îlot le plus éloigné est à maximum 1km. Son parcellaire est donc groupé ! Il semblerait que le terme « îlot » ait été interprété différemment par les personnes enquêtées. Un biais qui n'a pas pu être maîtrisé vu le choix de la méthode de passation (en ligne). Cette variable n'est pas fiable.

6.4.2 Les nouveaux installés s'engagent-ils davantage dans les programmes de plantations ?

Nous avons cherché à savoir si les nouveaux installés sollicitaient davantage l'aide offerte par les programmes de plantations tels que Breizh Bocage 2 par rapport à la population générale des agriculteurs. Pour le savoir nous avons comparé le nombre de planteurs Breizh Bocage 2 (en orange) et la moyenne des mètres linéaires plantés avec Breizh Bocage 2 (en bleu) avec l'âge d'avancement dans la carrière (Cf. Figure 37).

Nous pouvons constater que **les nouveaux installés**, c'est-à-dire ceux qui ont moins de 5 ans de carrière ou entre 5 et 10 ans de carrière, **sont plus nombreux parmi les bénéficiaires du programme Breizh Bocage 2**. Cependant, on constate également qu'**ils plantent des linéaires plus modestes que les autres**. En effet, les agriculteurs installés depuis moins de 5 ans plantent en moyenne environ 900 mètres linéaires de haies, et les agriculteurs ayant tout juste 5 à 10 ans de carrière ont planté en moyenne moins de 500 mètres linéaires.

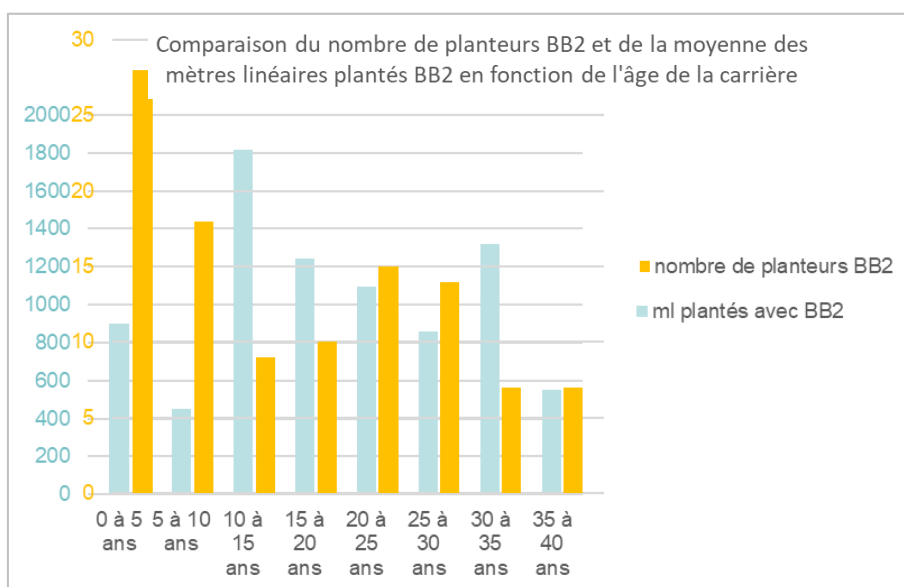


Figure 37 : Comparaison du nombre de planteurs bénéficiaires de Breizh Bocage 2 et de la moyenne des mètres linéaires plantés avec Breizh Bocage 2 en fonction de l'âge de la carrière agricole

Pour comprendre ce recours aux aides, on peut examiner le revenu moyen de l'ensemble de notre échantillon. Nous avons calculé ce revenu en divisant l'excédent brut d'exploitation (EBE) par le nombre de salariés de l'exploitation (exprimé en Unité de Travailleur Humain, ou UTH) déclarés par les répondants. Puis nous avons croisé la moyenne de ces revenus avec l'avancement dans la carrière (Cf. Figure 38).

Nous observons alors que **les nouveaux installés (moins de 10 ans de carrière) sont ceux qui ont, en moyenne, les revenus les plus faibles**. Ce qui peut être un facteur d'explication au fait qu'ils sont nombreux à avoir eu recours aux aides du Programme Breizh Bocage 2.

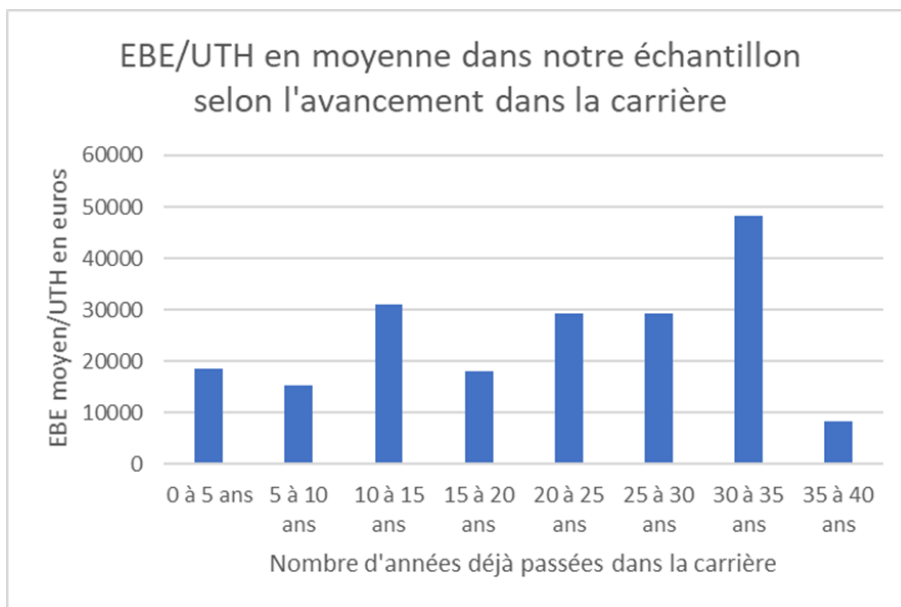


Figure 38 : Moyenne des revenus (EBE/UTH) de l'échantillon selon l'avancement dans la carrière

Si les nouveaux installés sont nombreux à s'engager dans des chantiers de plantation, ils plantent des linéaires plus modestes. Pour comprendre la raison de ces linéaires modestes, nous avons examiné la moyenne des SAU de l'ensemble de notre échantillon en fonction de l'avancement dans la carrière (Cf. Figure 39).

Nous pouvons observer que la SAU des exploitations des agriculteurs les plus « jeunes » (moins de 10 ans d'installation) sont plus petites : elles font moins de 60ha en moyenne. A l'inverse celles des agriculteurs dont la carrière est plus avancée sont plus grandes : 90ha en moyenne pour les installés depuis plus de 10 ans. On peut en déduire que **les nouveaux installés plantent moins de mètres linéaires car la SAU de leurs exploitations est plus modeste.**

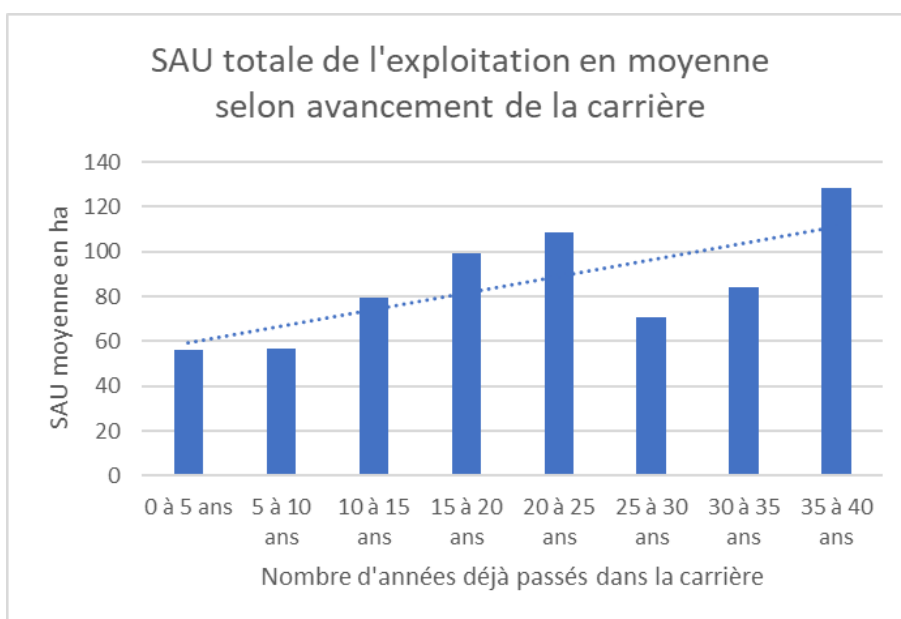


Figure 39 : Moyenne des Surfaces agricoles utiles (SAU) de l'échantillon selon l'avancement dans la carrière

Par conséquent, cette hypothèse se vérifie. Du moins est-ce le cas pour le Programme Breizh Bocage 2 : **Les agriculteurs nouvellement installés (moins de 10 ans de carrière) sont plus nombreux à recourir au programme ; cependant leurs plantations sont modestes car la surface qu'ils exploitent est en moyenne plus petites.**

6.4.3 Le niveau de formation a-t-il un effet sur le faire de planter, au sein de l'échantillon général ? Et au sein de l'échantillon des planteurs ?

Nous nous sommes interrogées sur l'influence que pouvait avoir la formation sur le fait de planter du bocage. Pour le savoir nous avons croisé la moyenne des mètres linéaires plantés selon chaque source de financement (sans ou avec aides ; et pour ces dernières selon quel type d'aides) avec le niveau de formation déclaré par les répondants au sein de l'échantillon général (Cf. Figure 40) Au sein de l'échantillon général (cf. Figure 40) on observe que les agriculteurs dotés de la capacité professionnelle (Bac + 2/3 notamment) plantent davantage. Près de 1900 mètres linéaires en moyenne, tout type de financement confondus.

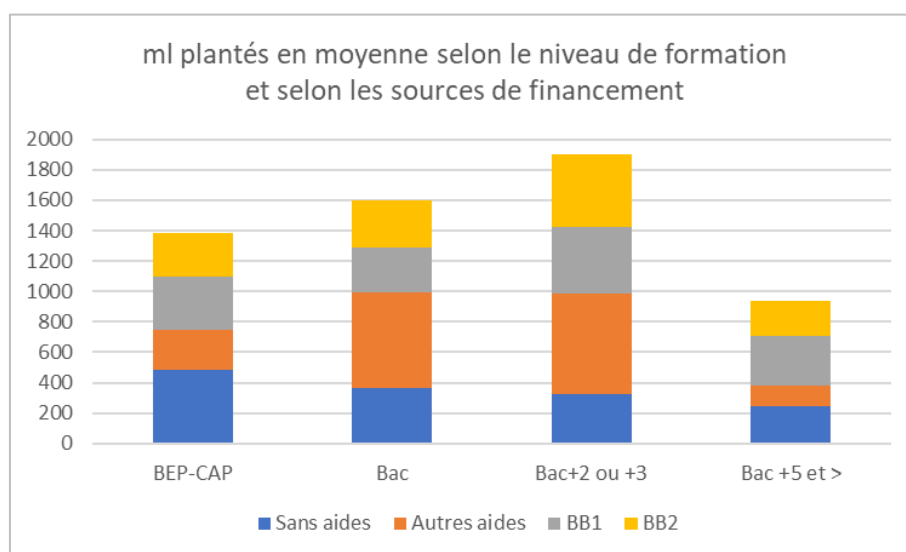


Figure 40 : Mètres linéaires plantés selon le niveau d'étude et les sources de financement (au sein de l'échantillon général)

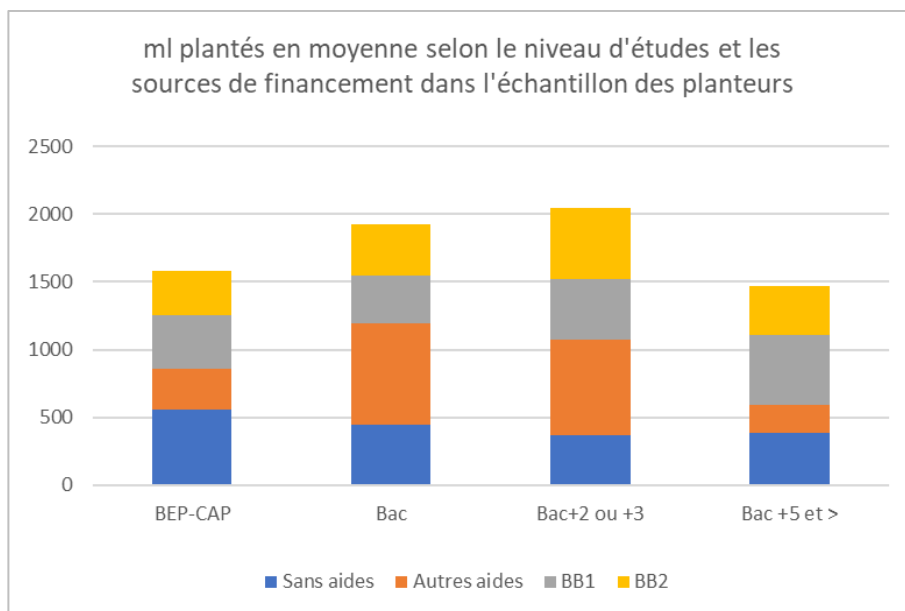


Figure 41 : Mètres linéaires plantés selon le niveau d'étude et les sources de financement (au sien de l'échantillon des planteurs)

L'hypothèse se vérifie : Les agriculteurs disposant de la capacité professionnelle plantent davantage.

6.4.4 L'appartenance à des réseaux syndicaux, professionnels et associatifs spécifiques joue-t-elle un rôle dans la dynamique de plantation ?

Il nous semblait que l'environnement socio-professionnel de l'agriculteur avait une influence sur le fait de planter du bocage. En effet on suppose que l'appartenance à des réseaux professionnels et associatifs spécifiques a un effet sur le fait de planter.

6.4.4.1 Première sous-question relative à l'appartenance à des réseaux : L'appartenance syndicale joue-t-elle un rôle ? Si oui, lequel ?

Pour savoir si l'appartenance syndicale était liée au fait de planter nous avons croisé la moyenne des mètres linéaires plantés (hors Breizh Bocage 2 et avec Breizh Bocage 2) avec l'appartenance syndicale déclarée par les enquêtés (cf. Figure 42).

On observe ainsi que, en moyenne de mètres linéaires plantés sur l'ensemble de la carrière, **les agriculteurs syndiqués à la Confédération paysanne plantent nettement plus que les autres : en moyenne 1500 mètres linaires sur l'ensemble de la carrière (et hors Breizh Bocage 2)**. De même que les non-syndiqués (du moins ceux qui ne déclarent pas d'appartenance syndicale) : ils plantent en moyenne 1300 mètres linéaires sur l'ensemble de leur carrière (et hors Breizh Bocage 2).

A l'inverse, les agriculteurs affiliés à la FDSEA ou aux Jeunes Agriculteurs plantent moins en moyenne : entre 750 mètres linéaires et un peu plus de 900 mètres linéaires en moyenne (et hors Breizh Bocage 2). Soit presque deux fois moins que les affiliés à la Confédération Paysanne.

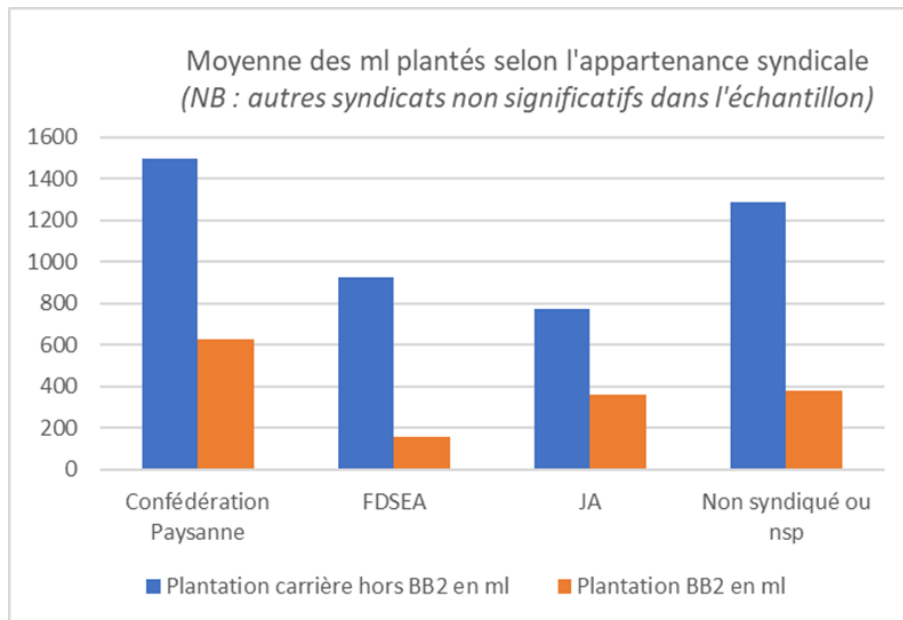


Figure 42 : Moyenne des mètres linéaires plantés hors Breizh Bocage 2 et avec Breizh Bocage 2 en fonction de l'appartenance syndicale des enquêtés

L'hypothèse se vérifie : l'appartenance syndicale semble être liée au fait de planter. En l'occurrence

- Les agriculteurs syndiqués à la Confédération Paysanne plantent nettement plus que les adhérents des syndicats majoritaires.
- La Coordination Rurale n'est pas représentée dans notre échantillon : ses adhérents n'ont pas répondu à l'enquête. Dans la mesure où les planteurs de bocage sont majoritairement représentés dans notre échantillon, peut-on en déduire que **les adhérents de la Coordination Rurale ne s'engagent en général pas dans la replantation du bocage** ? Les résultats de l'enquête le suggèrent, mais nécessiteraient des investigations spécifiques. Dans la mesure où la Coordination Rurale représente entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{3}$ des votants aux élections professionnelles dans selon les départements bretons, la question de leur attitude par rapport au bocage constituerait une information à ne pas négliger.

Le fait de planter des haies, et plus largement la représentation de la place que le bocage au sein du système d'exploitation est associé à une conception du métier agricole spécifique.

6.4.4.2 *Seconde sous-question relative à l'appartenance à des réseaux : L'appartenance à un réseau associatif et/ou des groupes de développement joue-t-elle un rôle ? Si oui, lequel ?*

Pour savoir si l'appartenance à des réseaux associatifs et/ou des groupes de développement était liée au fait de planter nous avons croisé la somme des mètres linéaires plantés (au total, avec Breizh Bocage 2 et sans aides) avec l'appartenance à des réseaux associatifs et/ou des groupes de développement telle que déclarée par les enquêtés (cf. Figure 43).

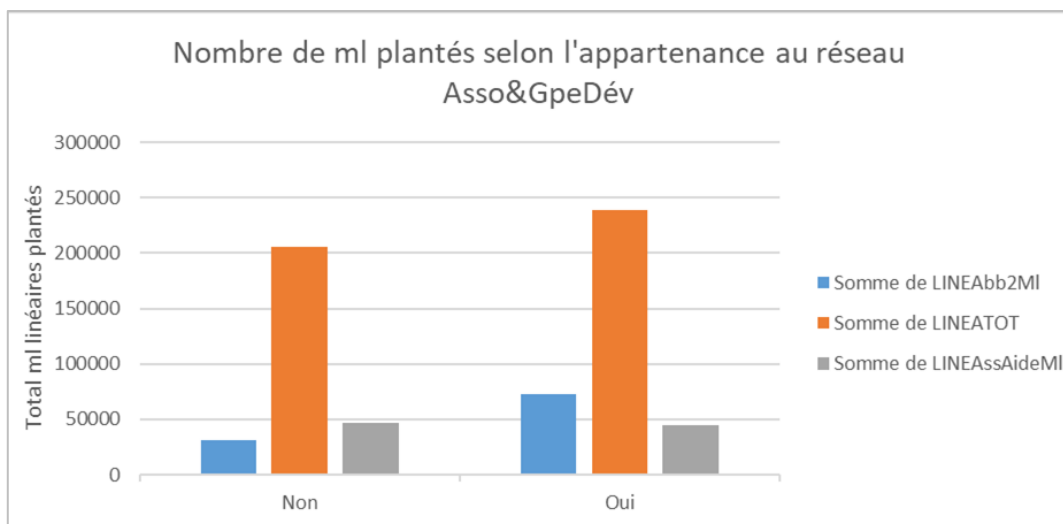


Figure 43 : Nombre de mètres linéaires plantés selon l'appartenance à des réseaux associatifs et/ou des groupes de développement

En total de mètres linéaires plantés les agriculteurs qui adhèrent à des associations et/ou des groupes de développement, dont FNAB et CIVAM en particulier Cf. Figure n°16), plantent davantage.

L'hypothèse se vérifie : on peut dire que l'appartenance à de tels réseaux est liée au fait de planter et a une influence positive sur la dynamique de plantation.

6.4.5 La spécialisation de l'exploitation est-elle liée au fait de planter ?

Nous nous sommes interrogées sur le rôle que pouvait jouer la spécialisation des agriculteurs sur la dynamique de plantation. Nous avons donc examiné le rôle de l'OTEX sur la dynamique de plantation au sein de l'échantillon général, et au sein de l'échantillon des planteurs ayant sollicité le programme Breizh Bocage 2.

6.4.5.1 Première sous-question relative à la spécialisation de l'exploitation : Quel est le rôle de l'OTEX sur la dynamique de plantation en général au cours de la carrière ?

Pour comprendre quel était le rôle de la spécialisation au sein de l'échantillon général, nous avons croisé la moyenne des mètres linéaires plantés au cours de la carrière avec l'OTEX des agriculteurs (Cf. figure 44) ; en faisant une distinction entre ceux qui cultivent en bio (en vert) et ceux qui cultivent en conventionnel (en bleu).

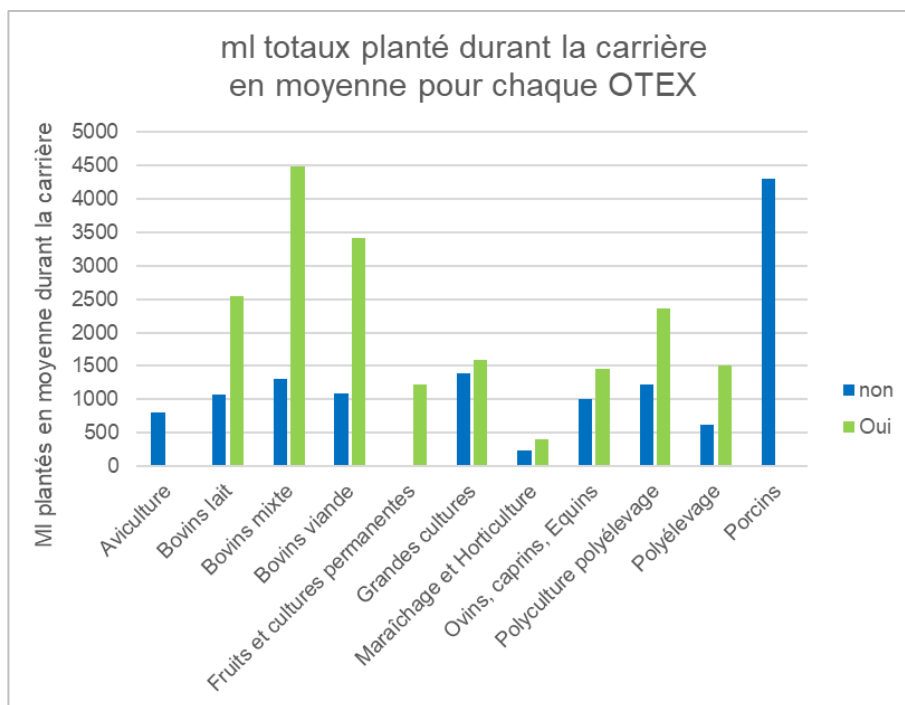


Figure 44 : Nombre de mètres linéaires plantés en moyenne durant la carrière en fonction de chaque OTEX (en bio et en conventionnel)

Nous observons qu'en conventionnel, les éleveurs porcins plantent plus que prévu. Cependant, il faut préciser que nous avons ici un planteur important qui teinte très fortement l'échantillon. En effet, l'un de ces éleveurs de porcs a déclaré avoir planté 21 km de haies sur une propriété de 175ha de SAU.

Ce cas spécifique mis à part, nous observons qu'en nombre de mètres linéaires plantés au cours de la carrière, **ce sont les éleveurs bovins et les agriculteurs en polyculture-polyélevage, en bio, qui sont les planteurs les plus significatifs.**

L'hypothèse se vérifie : au sein de l'échantillon général, **l'OTEX joue un rôle dans la dynamique de plantation : les éleveurs bovins et en polyculture-polyélevage plantent davantage que les autres ; c'est même très significatif chez les agriculteurs bio.**

6.4.5.2 Seconde sous-question relative à la spécialisation de l'exploitation : Quel est le rôle de l'OTEX dans la dynamique de plantation de Breizh Bocage 2 ?

Nous avons examiné la même question, au sein de l'échantillon des agriculteurs ayant sollicité le programme Breizh Bocage 2. De la même manière que pour l'échantillon général, nous avons croisé la moyenne des mètres linéaires plantés au cours de la carrière avec l'OTEX des agriculteurs (Cf. figure 45) ; en faisant une distinction entre ceux qui cultivent en bio (en vert) et ceux qui cultivent en conventionnel (en bleu).

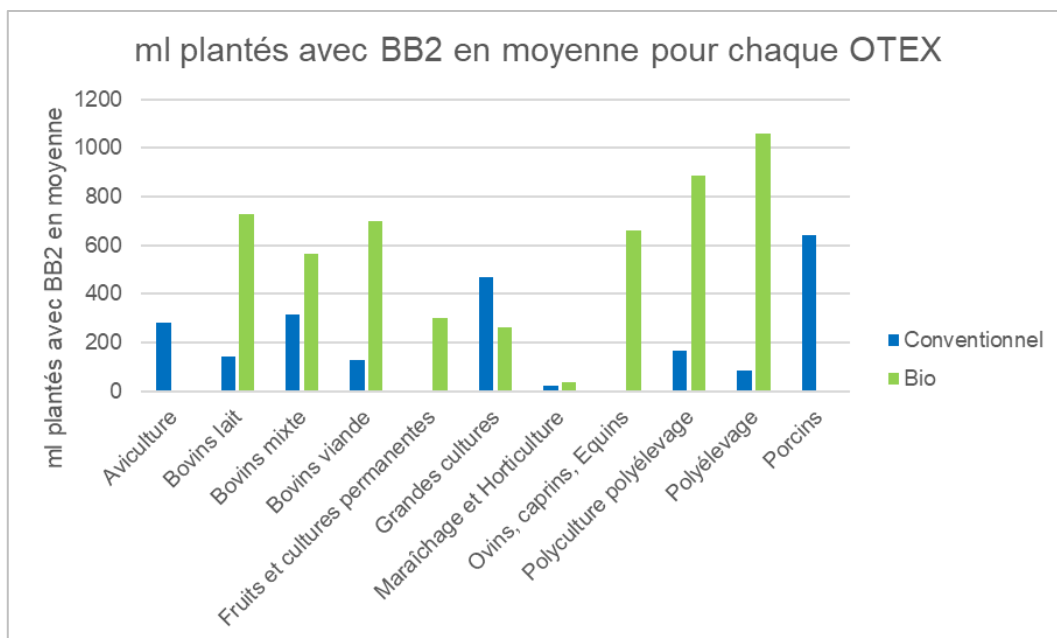


Figure 45 : Nombre de mètres linéaires plantés en moyenne avec Breizh Bocage 2 en fonction de chaque OTEX (en bio et en conventionnel)

Au sein de l'échantillon des planteurs Breizh Bocage 2, nous observons que, toutes OTEX confondues (l'OTEX porcins mise à part), les agriculteurs bio plantent davantage que les agriculteurs conventionnels, sauf l'OTEX grandes cultures.

En ce qui concerne les OTEX « Ovins, Caprins, Équins », « Polyculture polyélevage » et « Polyélevage », nous observons que les écarts entre bio et conventionnel sont plus marqués au sein de cet échantillon de planteurs Breizh Bocage 2 (Figure 45) qu'au sein de l'échantillon général (Figure 44). Ce n'est pas le cas des OTEX bovin.

L'hypothèse se vérifie : au sein de l'échantillon des bénéficiaires de Breizh bocage 2, **l'OTEX joue un rôle dans la dynamique de plantation : les éleveurs d'animaux pâturant (bovins et ovins, caprins et équins) et les polycultivateurs-polyéleveurs et polyéleveurs plantent davantage que les autres ; c'est même très significatif chez les agriculteurs bio.**

6.4.6 Les agriculteurs bio plantent-ils plus de bocage que les autres ?

Nous avons observé au sein de notre échantillon que 45% des répondants déclaraient être en agriculture biologique. Nous nous sommes demandé si les agriculteurs bio plantaient davantage que les agriculteurs conventionnels.

Pour tester cette hypothèse, nous avons examiné les mêmes tableaux croisés dynamiques que précédemment, à savoir celui qui montre la moyenne des mètres linéaires plantés au cours de la carrière avec l'OTEX des agriculteurs au sein de l'échantillon général (Cf. figure n°44) et au sein de l'échantillon de ceux qui ont sollicité Breizh Bocage 2 (Cf. Figure 45). Les deux tableaux faisant la distinction entre les agriculteurs conventionnels (en bleu) et les agriculteurs bio (en vert).

Nous observons dans les deux cas que, en moyenne de mètres linéaires plantés au cours de la carrière, les agriculteurs bio plantent nettement plus que les conventionnels.

Au sein de l'échantillon général, les agriculteurs bovins mixtes bio plantent près de quatre fois plus que les conventionnels (4500 mètres linéaires en moyenne pour les bios, contre 1000 mètres

linéaires en moyenne pour les conventionnels – Cf. Figure 44). Les éleveurs bovins lait et bovins viande, ainsi que les polycultivateurs polyéleveurs, en bio, plantent, quant à eux, près de deux fois et demi plus que leurs homologues en conventionnel. En effet, les bios plantent respectivement 2500, 3400 et 2400 mètres linéaires en moyenne au cours de leur carrière contre 1100, 1100 et 1200 mètres linéaires en moyenne (cf. Figure 44).

Au sein de l'échantillon des agriculteurs-plantiers ayant sollicité le programme Breizh Bocage 2, on observe un écart encore plus grand. En effet, Les éleveurs bovins lait et bovins viande en bio ont planté en moyenne 700 mètres linéaires avec Breizh Bocage 2 contre 150 mètres linéaires en moyenne pour leurs homologues en conventionnels. L'écart est encore plus grand chez les polycultivateurs-polyéleveurs et les polyéleveurs, les bios ayant planté respectivement environ 850 mètres linéaires et 1050 mètres linéaires en moyenne avec Breizh Bocage 2 contre moins de 150 et moins de 100 en moyenne pour leurs homologues en conventionnel. (Cf. Figure 2).

L'hypothèse se vérifie : En moyenne de mètres linéaires plantés au cours de la carrière, les agriculteurs bio plantent beaucoup plus que les agriculteurs conventionnels et ce quelle que soit l'OTEX (à l'exception de l'OTEX porcins). On peut en déduire également que le programme Breizh Bocage 2 a massivement profité aux éleveurs bios.

6.4.7 Le type d'entretien est-il lié à la dynamique de plantation ?

L'enquête qualitative montrait une différence d'entretien des haies selon les différents types d'agriculteurs. Nous nous sommes donc demandé si le type d'entretien pratiqué était lié à la dynamique de plantation.

Pour tester ce lien, nous avons comparé la quantité de mètres linéaires plantés et le type d'entretien pratiqué par les agriculteurs ayant répondu à l'enquête (cf. Figure 46). Nous observons ainsi que la très grande majorité des linéaires plantés sont associés à un entretien 100% manuel, c'est-à-dire que ces linéaires sont entretenus à la tronçonneuse ou avec des outils manuels (plus de 160 000 mètres linéaires sont entretenus ainsi). A l'inverse, l'entretien mécanisé à 100% est associé à de petits linéaires (moins de 40 000 mètres linéaires sont entretenus ainsi).

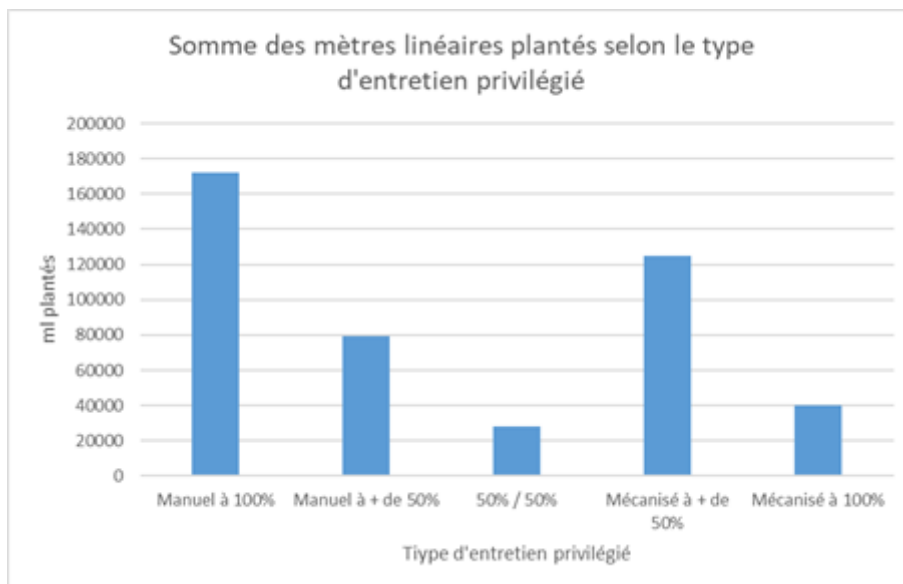


Figure 46 : Nombre total de mètres linéaires plantés selon le type d'entretien privilégié

L'hypothèse se vérifie : le type d'entretien est lié à la dynamique de plantations : **les linéaires les plus longs sont entretenus avec des outils manuels (dont la tronçonneuse)**. On peut en déduire que le fait de planter d'importants linéaires de haies n'implique pas nécessairement de recourir à de gros outils tels que le lamier.

6.4.8 Le type de valorisation est-il lié au fait de planter ?

L'analyse qualitative mettait en évidence différents types de valorisation du bocage. L'ACM mettait en évidence un possible lien de corrélation entre le nombre de linéaires plantés et certains types de valorisation sans que l'on puisse déterminer lesquels.

Pour comprendre si le fait de planter était lié à un certain type de valorisation nous avons donc fait une analyse croisée du nombre total de mètres linéaires plantés selon le type de valorisation (Cf. Figure 47) ; et une analyse croisée du nombre de mètres linéaires plantés pour chaque type de plantation selon le mode de valorisation (Cf. Figure 48).

NB : Le mode de valorisation est une variable recodée correspondant à différents types de valorisation. Cette variable avait été recodée manuellement pour l'ACM. Elle combine plusieurs variables : la variable liée au type d'entretien (manuel ou mécanisé), celle liée au type de valorisation du bois (destination du bois issu des tailles) et celle liée au fait de vendre ou non le bois.

La variable « Valorisation » se décline en 5 modalités :

- Valorisation traditionnelle (Vtrad) : entretien principalement manuel, valorisation sous forme de bûche/fagots, surtout pour l'autoconsommation
- Valorisation Innovante et autoconsommée (VinnAuto) : entretien plutôt mécanisé, valorisation transformée (plaquettes : bois-énergie, litière, BRF), surtout pour l'autoconsommation.
- Valorisation Hybride (Vhyb) : entretien mixte, valorisation de tout type, vente d'une partie des produits valorisés.

- Valorisation mécanisée : entretien mécanisé, valorisation transformée (plaquettes : bois-énergie, litière, BRF), vente des produits valorisés.
- Absence de valorisation (Vrien) : quel que soit le type d'entretien, absence de valorisation (et donc de vente).

Nous précisons que ce recodage a été manuel et ne nous semble pas satisfaisant. Par conséquent l'analyse sera prudente.

Nous observons dans un premier temps (cf. Figure n°47) que le fait de planter semble lié à trois types de valorisation : des valorisations innovantes (VinoAuto), des valorisations traditionnelles (Vtrad) et l'absence de valorisation (Vrien). En effet ces trois types de valorisation totalisent plus de 100 000 mètres linéaires plantés. A l'inverse les valorisations de type hybride (Vhyb) et les valorisations très mécanisées (Vméca) totalisent beaucoup moins de linéaires plantés : un peu plus de 40 000 mètres linéaires.

Nous observons par ailleurs (Cf. Figure n°48) que certains types de valorisations semblent liés à des tranches spécifiques de plantation : par exemple la valorisation mécanisée semble dominante pour les linéaires plantés avec des aides antérieures au programme Breizh Bocage. Cependant nous ne sommes pas en mesure de formuler d'explications à ce phénomène.

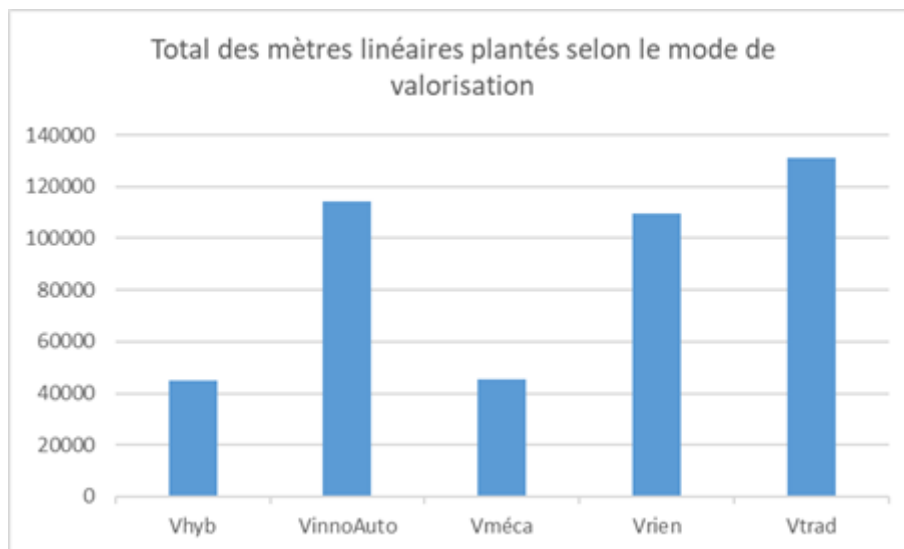


Figure 47 : Nombre total de mètres linéaires plantés selon le mode de valorisation privilégié et en fonction des types d'aides à la plantation

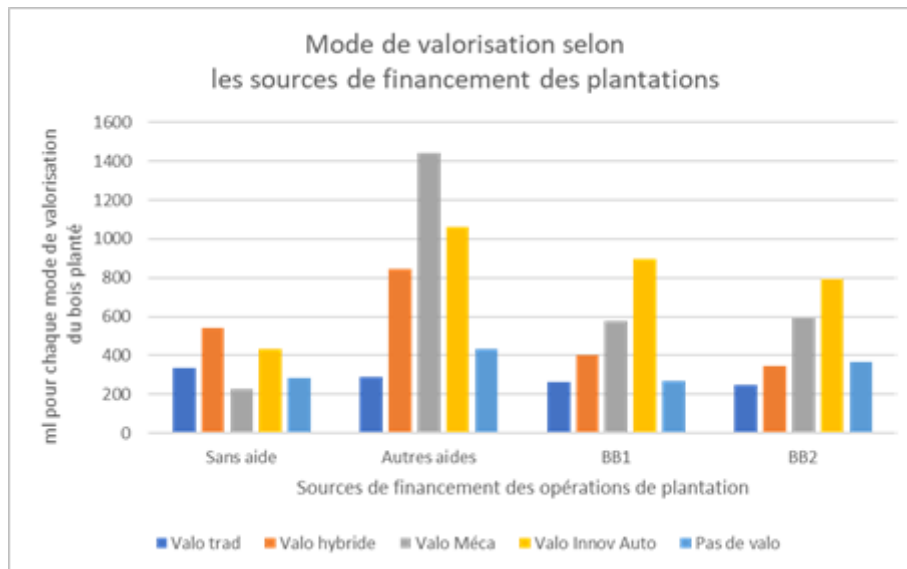


Figure 48 : Mètres linéaires plantés en moyenne selon le mode de valorisation privilégié et en fonction des types d'aides à la plantation

L'hypothèse reste en suspens : *A priori* les agriculteurs qui plantent des haies ont trois attitudes de valorisation du bocage : une attitude "traditionnelle" (entretien manuel avec valorisation domestique et non-marchande), une attitude "innovante" (entretien mixte, valorisation mixte, plutôt en auto-consommation) ; ou une absence de valorisation (la haie remplit d'autres fonctions que la production de bois). Cependant, c'est un point de l'analyse qui mérite d'être approfondi, notamment parce que le recodage de la variable "Valorisation" n'est pas satisfaisant. Aussi nous préférons nous abstenir de tirer des conclusions à ce stade.

6.4.9 Existe-t-il un lien entre la dynamique de plantation et l'emplacement des néo-haies ?

Nous nous sommes demandé s'il existait un lien entre la dynamique de plantation et l'emplacement des néo-haies. Pour le savoir nous avons croisé le total des mètres linéaires plantés avec l'emplacement privilégié des haies (Cf. Figure 49).

Nous observons que les néo-haies sont majoritairement plantées autour du parcellaire : ce sont près de 350 000 mètres linéaires qui ont été plantés préférentiellement autour du parcellaire.

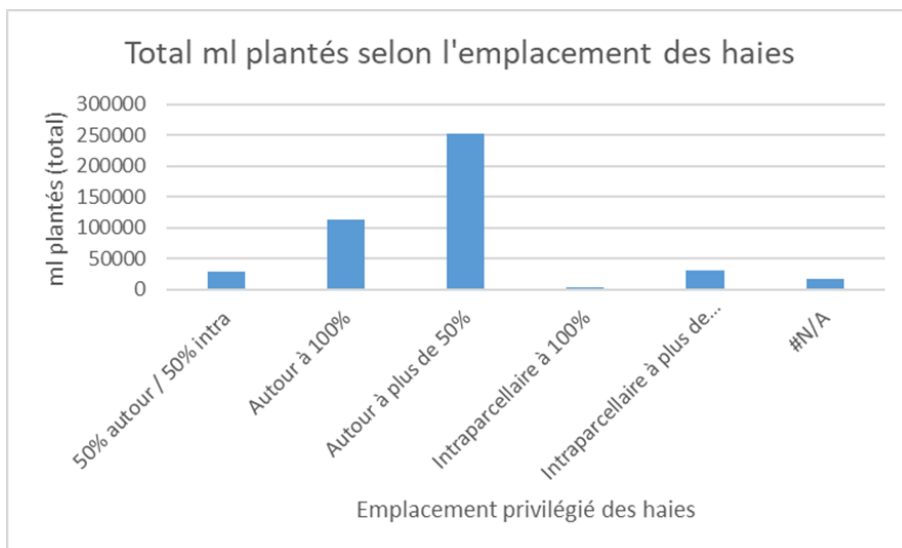


Figure 49 : Somme des mètres linéaires plantés selon l'emplacement des haies sur le parcellaire exploité

L'hypothèse se vérifie : Il semblerait que les néo-haies soient en effet implantées autour des parcellaires. Toutefois, c'est une piste qui mérite d'être creusée pour comprendre la constitution de ce néo-bocage.

7 Discussion

7.1 Enseignements procurés par l'approche qualitative (idéaux-types)

Les idéaux-types, qui résument des profils de planteurs, font apparaître des attitudes et des pratiques très différentes vis-à-vis du bocage. Cette diversité encourage à envisager une différenciation de l'offre de services proposée par Breizh Bocage, afin de rassembler des chances de succès auprès d'un panel plus large d'agriculteurs en s'adaptant à leurs besoins et attentes spécifiques.

Les éléments utilisés dans cette section de discussion sont principalement issus de l'enquête qualitative, et en particulier des entretiens menés auprès des agriculteurs pour la construction des idéaux-types. Mais nous avons également utilisé les commentaires libres laissés par les agriculteurs ayant répondu à l'enquête en ligne (Annexe 4). Dans les deux cas, nous considérons leurs témoignages comme une contribution à part entière aux réflexions issues de ces enquêtes, dans une démarche de science participative.

7.1.1 Planter : de gré ou de force ?

7.1.1.1 Avec ou sans Breizh Bocage : Des planteurs spontanés très autonomes

Certains profils sont spontanément très prompts à planter du bocage et à l'entretenir. On peut même dire qu'en l'absence d'un programme de plantation public ils se lanceraient seuls (ou à plusieurs) dans la replantation du bocage. Ils sont par ailleurs déjà bien formés à l'entretien du bocage, que cet entretien soit de type « forestier », tel qu'il est valorisé dans les programmes de plantations ou par des acteurs comme l'Afac-Agroforesteries, ou qu'il soit plus « traditionnel » c'est-à-dire hérité des parents, et plus largement de savoir-faire locaux.

Ainsi les agriculteurs-planteurs de type **Pionniers**, sont tout à fait autonomes. Le soutien à la plantation d'un programme comme Breizh Bocage, et le soutien à la formation sont des bénéfices supplémentaires et une reconnaissance institutionnelle mais pas forcément une aide nécessaire pour eux. *A fortiori* s'ils sont déjà organisés en collectif.

Les agriculteurs-planteurs **Paysan-Bocager** à l'inverse, peuvent avoir besoin d'une subvention, puisqu'ils se caractérisent souvent par une certaine précarité économique qui peut être un frein à la création de nouveaux linéaires (dans le cadre du réaménagement du parcellaire notamment). Mais comme pour les Pionniers, ils sont généralement déjà autonomes dans l'entretien. On note un profil particulier chez les Paysans-Bocager : les néo-ruraux ayant fait le choix d'une petite installation autonome de type paysanne qui pourraient être intéressés par des ateliers de formation.

Dans ces deux cas, la subvention pour la réalisation d'un parcellaire se fait au cas par cas, elle peut/devoir inclure économiquement les agriculteurs à la hauteur de leurs moyens ; elle peut aussi inclure un accompagnement technique lors du projet de création de la haie (choix des essences, de l'emplacement) ; et le soutien à des dynamiques collectives d'entraide autour de la gestion du bocage semblent appropriés car ce sont des agriculteurs-planteurs déjà organisés en collectifs à différents niveaux de l'activité agricole.

7.1.1.2 Fort soutien public à la plantation mais faible investissement des agriculteurs dans la gestion

D'autres profils sont, à l'inverse, bien moins enclins à planter spontanément du bocage. Ces situations se développent lorsque les raisons de planter ne viennent pas de l'agriculteur lui-même mais d'injonctions de son entourage (social, professionnel) ou de contraintes plus ou moins coercitives (notamment réglementaires).

C'est le cas des planteurs volontaires que sont les **Agroécologues-performants** et les **Bénéficiaires consciencieux** : ils plantent par conviction ou sous l'influence de leurs collègues, voisins, ou de leur réseau professionnel ; s'ils ne sont pas spontanés, ils sont généralement volontaires pour planter du bocage. Ils accueillent plutôt avec enthousiasme ou intérêt l'implantation de linéaires bocagers sur leurs exploitations, cependant ils restent relativement distants vis-à-vis de cet objet.

Beaucoup de **Conventionnels précaires** sont obligés de planter, par respect pour des contraintes réglementaires. Ils plantent mais n'ont pas réellement envie de planter. La haie sera en quelque sorte implantée « *contre leur gré* », ce qui peut représenter une certaine violence et entraîner un fort désintérêt pour l'objet même. À terme, ce désintérêt laisse place à un désinvestissement : sa gestion est déléguée à d'autres acteurs et la qualité de son entretien dépendra de ces derniers. Ce désinvestissement, qui est une conséquence du désintérêt porté à une infrastructure imposée, ne doit pas être négligé puisque les Conventionnels précaires représentent potentiellement le portrait miroir des Réfractaires, soit la grande majorité des agriculteurs bretons qui ne plantent pas de bocage.

7.1.2 Gérer le bocage : bon gré mal gré

7.1.2.1 Une gestion qui représente toujours une charge importante

D'un point de vue administratif et réglementaire, les agriculteurs sont considérés comme les seuls gestionnaires de leur bocage. Qu'ils soient propriétaires ou locataires, c'est à eux que revient la charge de cette gestion. Or cette prise en charge pèse fortement sur les agriculteurs, même lorsqu'ils sont des planteurs spontanés et enthousiastes. Un éleveur de type Agroécologue-performant exprime bien l'investissement en temps et en moyens que l'entretien des haies nécessite :

« L'inconvénient aujourd'hui dans une exploitation, il fait aussi calculer le nombre d'heures que ça peut nous prendre. Parce que, une exploitation aujourd'hui, l'agriculteur il est toujours à plein pot dessus, sur son exploitation. Surtout en astreinte, elles deviennent de plus en plus énorme. Voilà. Parce que l'agriculteur lui, il compte pas, quand il est dans son champ. Pour lui c'est pas une astreinte, mais c'est une astreinte quand même, mais par contre l'astreinte de l'élevage ou autre, et ben dès que ça prend un peu d'ampleur, mais y'a une grande astreinte, et du coup ben la liberté y'en a pas. Alors c'est pas parce qu'il a pas ces deux-trois heures... qu'est-ce que c'est que deux-trois heures à part s'il n'en faut 200 ou 300 ? Alors c'est pour ça que... au début, ben tu sais quand il faut, dans les réunions, j'ai été participer à très peu, mais quand ils disaient "oui, oh ben on a tous les outils pour faire ça si tu veux... le lamier et ceci-cela". Mais je veux bien que le lamier passe, mais il faut repasser derrière pour ramasser tout et voilà quoi, mais on croit qu'on fait ça en claquant des doigts ! Mais c'est faux ça. Et... voilà. Il faut... maintenant dans une implantation [de haie], alors il faut que ce soit un peu dans la culture de l'éleveur, mais en même temps il faut savoir qu'il y a quand même des heures à y consacrer. Et si tu les fais pas, c'est à quelqu'un d'autre, ça a un coût. Faut pas rêver hein. Et quand tu le fais faire, alors soit tu, le gars il est équipé et c'est super, ça ne revient pas à très cher. Mais... ha ! et demain ? À quel coût ? Et alors du coup un arbre comme ça faudra

l'émonder encore un ou deux fois, mais par contre tout ce qui est bourrage, il faut y revenir sans cesse ! » (Témoignage de A3, Août 2020).

Les agriculteurs signalent leur isolement face à la pression des normes formelles, de la réimplantation du bocage à son « bon » entretien. Cette pression est ici bien exprimée par trois agriculteurs anonymes ayant témoigné dans le bloc de commentaires libres disponible à la fin du questionnaire d'enquête que nous avons diffusé :

« Le jour où les diseurs d'environnement auront le dos cassé comme le mien, les mains abîmées comme les miennes, investi et continué de dépenser du temps et de l'argent comme je peux le faire, on pourra parler de citoyenneté. Aujourd'hui, j'ai environ 20.5km de haies (hors talus à nu) à entretenir. Un travail de titan. Le métier d'agriculteur n'est plus à faire du bois l'hiver. Je n'en ai ni la force, ni le courage. Je le donne à faire à qui le veut, je mets même des petites annonces "donne", et pas d'appels. Et qui se farcit des demandes de brûlages, et les contrôles de gendarmerie provoqués par des voisins jaloux de ne pas pouvoir en faire autant chez eux ? Évidemment c'est beau, mais quel sacerdoce !!! » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

« Très difficile en entretien : le temps passé en entretien n'est pas assez valorisé, c'est du bénévolat , pour preuve tous les linéaires non entretenus... » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

« On manque de temps pour l'entretien et de matériel adéquat. Il faudrait des bras d'épareuse à section pour coupe franche, l'épareuse n'est pas respectueuse, valorisation difficile. » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

Un autre agriculteur affirme d'emblée prévoir de déléguer l'entretien si jamais il plante ; et un autre suggère que la collectivité s'implique dans la coordination de la gestion du bocage :

« Je souhaite planter en prévoyant de déléguer l'entretien/exploitation du bois car je ne vois pas comment je trouverais plus de temps pour le faire. » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

« Dans un contexte où les agriculteurs ont de moins en moins de temps pour faire les entretiens des haies, comme cela était le cas dans le passé. Il serait intéressant que la collectivité propose un service d'entretien (élagage, taille...). La collectivité pourrait récupérer le bois issu de ces entretiens pour le valoriser en fonction de ses besoins ou débouchés. » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

7.1.3 Place de la valorisation du bois dans les dynamiques de maintien du bocage

La valorisation économique du bois issu du bocage pour alimenter la filière bois-énergie est généralement présentée comme un débouché intéressant pour les agriculteurs qui se lanceraient dans la plantation et la réhabilitation du bocage sur leurs exploitations. Ce projet de valorisation économique soutenu par une logique d'appui institutionnelle repose essentiellement sur l'exploitation de bois issus du bocage dans un circuit de transformation et de consommation industrielle du bois sous la forme de plaquettes destinées à l'alimentation de chaudières collectives.

Sur le terrain, les résultats de l'enquête montrent pourtant une pratique très différente de la valorisation du bocage de la part des agriculteurs. Précisions ici que l'enquête quantitative

procure des résultats complémentaires de cette approche qualitative, avec le même type de conclusions : **statistiquement, la valorisation du bois sous forme de bois-énergie commercial est extrêmement minoritaire.**

7.1.3.1 La filière économique bois-énergie investie par des profils marginaux en nombre

Dans ce paysage agricole, deux profils d'agriculteurs se distinguent par l'insertion réussie de leur exploitation du bocage dans une filière locale en bois-énergie. Il s'agit des Pionniers du Bocage et des Marchands de plaquettes.

Cette « réussite » est à nuancer fortement cependant : **les Pionniers du bocage sont très minoritaires dans la population agricole bretonne ; les Marchands de plaquettes correspondent davantage à un idéal projeté qu'à une réalité.**

Il est plus prudent d'imaginer que ce modèle restera limité à des conditions très spécifiques :

- une dynamique collective importante
- des exploitations en bonne santé économique, diversifiées et dotées de moyens d'investissement
- une forte densité de bocage liée à la préservation du bocage ancien
- chez les supposés Marchands de plaquettes en particulier, la présence de bosquets (soit d'une ressource boisée supplémentaire)

Autrement dit, on a affaire ici à des agriculteurs qui auraient depuis longtemps intégré la gestion du bocage dans la conduite modernisée de leurs exploitations, qui auraient accès à une ressource en bois conséquente (haies et bosquets) et qui auraient une latitude économique suffisamment importante pour prendre ce qui constitue avant tout un « risque » pour une grande majorité des agriculteurs.

Parmi les 16 entretiens réalisés, un seul agriculteur-planteur (qualifié de « Pionnier ») a évoqué la valorisation de son bois sous cette forme spécifique de valorisation. Lui excepté, seulement 6 agriculteurs déclarent valoriser le bois issu de l'entretien des haies à l'échelle de leur exploitation, essentiellement sous la forme de bûches pour le chauffage de leur habitation individuelle. Précisons également que 5 de ces agriculteurs font du bois-bûche et 1 seul agriculteur transforme le bois en plaquette, parce que sa maison individuelle et celle de ses parents sont équipées de poêles adaptés. Cependant il ne vend pas l'excédent car la filière locale est trop sélective pour lui : il sollicite la CUMA pour passer le lamier, et ne trie pas le bois (Cf. la fiche de l'idéal-type Conventionnel précaire). A l'inverse on constate que 2/3 des agriculteurs rencontrés (soit 9 agriculteurs) ne valorisent pas du tout le bois issu des tailles de leurs haies.

7.1.3.2 Usages domestiques du bois et vente directe

Les résultats de cette enquête montrent que les usages du bocage privilégiés par les agriculteurs-planteurs demeurent des usages que nous qualifierons de « familiers » (bois de chauffage, sous forme de bûches et fagots, et bois de service), issus de travaux réalisés principalement à l'aide d'outils manuels (tronçonneuse en particulier) et pour des usages encore très largement domestiques (chauffage individuel) ou cantonnés à l'exploitation agricole (piquets pour les clôtures, paillage des haies, litière). Si nous parlons d'usages familiers, c'est qu'il ne s'agit plus d'usages traditionnels, tels qu'ils ont pu être décrits pour le bocage breton (Bardel et al., 2008) mais de versions modernisées de certains de ces usages. En effet, ces

usages énergétiques traditionnels (comme les fagots de châtaigniers et d'épines) ont globalement disparu, laissant très largement la place aux usages énergétiques les plus faciles à manier et les plus adaptés aux équipements modernes (essentiellement des poêles à bois ou des inserts). Sont ainsi privilégiés le bois sous forme de bûches et bûchettes de chêne, châtaignier, hêtre et autres grands ligneux ; et les fagots de chêne, châtaignier, noisetier, merisier, et autres, utilisés essentiellement comme « petit-bois ». Il semblerait que la transformation, ou non, en plaquette (pour le chauffage, la litière ou le paillage horticole) dépende essentiellement des outils disponibles au moment des travaux bocagers, et donc des personnes réalisant les travaux (nous reviendrons sur ce point).

Les usages artisanaux n'ont été évoqués à aucun moment lors des entretiens⁶, à l'exception très notable des piquets de châtaigniers pour les clôtures, qui semblent encore utilisés et se vendent principalement via un réseau d'interconnaissances ou des petites annonces.

7.1.3.3 *Scepticisme vis-à-vis de la valorisation économique*

Parallèlement à la persistance de ces usages domestiques du bois-énergie et de bois de service qui trouvent encore une utilité, on peut noter un grand scepticisme de la part des agriculteurs rencontrés lors de la phase d'enquête qualitative vis-à-vis d'une valorisation économique de type industrielle.

Le premier argument est que les outils et les opérations nécessaires à la transformation du bois en plaquettes ne sont pas les mêmes. Les agriculteurs qui apprécient de faire les « corvées de bois », qui sont attentifs à la qualité de leur bocage et qui trouvent un usage domestique au bois débité ont tendance à réaliser des chantiers manuels, de manière collective, qui peuvent être coûteux en temps mais nécessitent peu d'outils : scies à main, tronçonneuses et fendeuse pour confectionner bûches, bûchettes et fagots, qui sont débités, rangés et mis à sécher de préférence à un endroit qui ne gênera pas l'exploitation (au pied de la haie quand c'est possible, dans un hangar ou autre abris le cas échéant).

Le choix d'une transformation du bois en plaquette nécessite en revanche des outils supplémentaires et des contraintes, qui ne séduisent pas ceux qui aiment les corvées de bois et ne convainc pas ceux qui y étaient déjà réticents. La transformation en plaquette nécessite en effet des outils et moyens supplémentaires (donc un investissement financier) : *a minima* il faut une broyeuse, une benne pour le transport et un lieu de stockage dédié. Si les troncs non débités, les bûches fendues et les fagots peuvent rester quelques semaines sur place avant d'être stockés pour être séchés, la transformation en plaquettes requiert un traitement plus rapide du bois. S'il est broyé sur place, il doit être stocké rapidement au sec. En outre, pour être intéressant, le volume doit être important. Il peut donc nécessiter un changement de technique, avec l'usage du lamier par exemple, soit un autre outil supplémentaire. L'accroissement du volume de bois produit entraîne cependant des contraintes de stockage supplémentaires mais surtout un changement de technique pour l'entretien des haies. Autrement dit, la transformation en plaquette requiert des investissements supplémentaires que la plupart des exploitants ne sont pas nécessairement prêts à prendre en charge compte tenu de la faible rémunération de ce produit. C'est là qu'intervient généralement le choix de déléguer l'entretien du bocage à des acteurs mieux équipés pour cette tâche : les entrepreneurs de travaux agricoles (ETA) et les

⁶ Un seul agriculteur, un « Pionnier » a évoqué les usages artisanaux du bois pour la fabrication d'objets modernes et de meubles, voire de sculptures ; ainsi que l'usage du bois d'œuvre pour les charpentes. Mais ces usages semblent devenus très marginaux en pratique.

CUMA. L'agriculteur peut éventuellement prendre part au chantier mais il peut aussi choisir de déléguer complètement la tâche d'entretien des haies.

D'un point de vue pratique, on observe donc une tension entre deux formes de transformation du bois issus des haies en bois de chauffage. Le choix d'un mode de transformation semble étroitement lié à la perception que chaque agriculteur se fait du bocage et les fonctions qu'il attribue à la haie. De manière très générale on observe que les agriculteurs attentifs à la conduite de leurs haies privilégient un entretien ciblé qui s'accompagne souvent d'un usage domestique du bois ; tandis que les agriculteurs les plus pragmatiques et qui n'ont aucun usage du bois à des fins personnelles, font le choix de déléguer la gestion par économie de temps et de moyens. Pour ces derniers la valorisation économique du bois n'a pas d'intérêt car les investissements nécessaires (en temps, en moyens, et en technique) sont trop importants au regard des maigres bénéfices attendus. Ceux qui possèdent des chaudières à bois (plaquettes), se contenteront d'un usage domestique du bois en stockant la quantité nécessaire au chauffage de leur maison individuelle.

Pour toutes ces raisons, ces agriculteurs expriment un grand scepticisme vis-à-vis des incitations à la valorisation économique du bocage. Ce scepticisme doit être pris au sérieux dans la mesure où ces agriculteurs, dont les profils sont de type « Paysans-Bocager », « Agroécologique-performant », « Bénéficiaire consciencieux » et « Conventionnel précaire » représentent *a priori* la grande majorité des agriculteurs-planteurs.

7.2 Une pluralité d'acteurs mobilisés pour la gestion du bocage : L'agriculteur ne gère pas seul

Un témoignage assez complet exprime bien, là encore, la multitude d'acteurs potentiellement concernés par l'entretien du bocage :

« Le bocage nous intéresse, les branches gênent souvent nos voisins (voirie, jardins de particuliers ou champs des voisins). L'entretien du bocage prend beaucoup de temps non rémunéré. Je comprends que certains ne s'enquiquinent pas à gérer des arbres à fond perdu.

Les années où la ferme tourne bien, nous employons une entreprise pour entretenir des portions de haies qui en ont besoin. Il serait intéressant, afin d'éviter la perte du bocage de voir à :

- ce que les mairies en charge de la voirie puissent aussi prendre en charge l'élagage des arbres en bordure de route (à condition qu'ils le fassent proprement et pas au lamier en biais...)

- ce qu'on puisse bénéficier d'aides pour embaucher chaque année des prestataires élagueurs compétents pour entretenir nos haies correctement. » (Témoignage d'un agriculteur anonyme, Enquête « Le Bocage et vous ? »)

Beaucoup d'agriculteurs sont donc en demande d'appui à la gestion de ce bocage, et la plupart d'entre eux ont déjà recours à des tiers (la famille/les voisins, les CUMA, les ETA), mais sans que cette gestion collective du bocage ne soit vraiment reconnue comme telle.

Face à ce besoin, l'offre est surtout orientée vers la formation, donc l'amélioration des compétences techniques des agriculteurs, dans l'optique d'une bonne conduite du bocage.

De fait, l'enquête montre en réalité que, en pratique, les agriculteurs ne sont pas les seuls gestionnaires du bocage présent sur leur exploitation. Au-delà de l'opposition classique entre

le propriétaire et l'exploitant, on note une pluralité d'acteurs qui agissent sur le bocage (et *de facto* participent à sa gestion).

Les résultats de l'enquête nous incitent donc à nuancer très fortement cette « évidence » selon laquelle l'agriculteur est le (seul) gestionnaire de son bocage. Les agriculteurs que nous avons rencontrés ont, dans leur grande majorité, exprimé ne pas prendre complètement en charge l'entretien de leurs haies. Ils délèguent en partie l'entretien, certains délèguent même complètement ce travail.

9 Recommandations

9.1 La haie sur pied intéresse davantage les planteurs que la fourniture de bois

Le profil du planteur de bocage bénéficiaire de BB2 qui ressort de l'enquête est, statistiquement parlant, un éleveur de bovins en agriculture biologique, engagé syndicalement et dans des associations (bio, CIVAM), titulaire de la capacité professionnelle, locataire de son foncier, souvent jeune agriculteur.

Le mode d'entretien du bocage dominant reste traditionnel, il est soit manuel, soit combinant manuel (tronçonneuse) et machinisme (plaquette, BRF) : la valorisation du bois se fait très majoritairement dans la sphère non-marchande (auto-consommation, donc) ou de l'économie informelle (vente de bûches ou rarement de BRF de la main à la main au voisinage). Elle reste appréhendée comme une charge de travail (trop) importante par les agriculteurs, compte-tenu du faible rapport quantité de main d'oeuvre agricole / taille en ha des exploitations (sans commune mesure avec le rapport plus élevé qui prévalait au 19ème siècle et jusqu'aux années 1950, plus favorable à l'entretien manuel du bocage).

Toujours statistiquement parlant, la haie n'est pas appréhendée comme une production économique directe (vente de bois sous diverses formes) mais comme fournisseuse d'un ensemble de services qui profitent à l'exploitation. Par ordre d'occurrences dans les réponses des 270 agriculteurs ayant répondu à l'enquête par questionnaire, les trois raisons de planter du bocage le plus fréquemment évoquées dans cette enquête sont la protection des animaux, la protection des animaux et des cultures contre le vent et la préservation d'un patrimoine social et paysager. Viennent ensuite la prévention de l'érosion, la beauté des haies, la protection de l'eau et la mise en valeur de l'exploitation. Le besoin domestique de bois ou la valorisation économique de celui-ci n'ont, statistiquement, pas été significativement cités comme raison de planter.

La vente de plaquettes et bois déchiqueté en filière économique formelle est très rarement pratiquée, et concerne le plus généralement des propriétaires de bosquets et forêts, en plus de leur exploitation agricole : c'est cette ressource là qui justifie leur choix, la ressource bocagère n'y aurait pas suffi.

9.2 Soutenir la multifonctionnalité de la haie vivante et les modèles agricoles associés

Ces observations incitent à la prudence quant au projet de mobiliser la vente de bois déchiqueté comme levier pour favoriser la plantation, à travers la valorisation industrielle.

Les résultats montrent que la multifonctionnalité de la trame bocagère constitue un levier plus souvent investi par les planteurs : cette observation encourage à envisager une labellisation qui pourrait être attribué à l'ensemble des produits de l'exploitation (lait en particulier), qui signalerait que le produit est issu d'exploitations favorisant le bocage. **Compte-tenu de la très forte corrélation entre plantation bocagère et labellisation en agriculture biologique, la**

différenciation de ces produits “label bocage” sur l’ensemble de la filière d’aval serait facilitée par les dispositifs de différenciation des produits et de contrôle déjà existants.

Par ailleurs, compte-tenu de la forte **corrélation observée entre plantations bocagères et élevage pâturant labellisé en agriculture biologique**, l’avenir du bocage semble étroitement subordonné à l’avenir de ces systèmes. Cette observation invite à **orienter et renforcer les politiques régionales, nationales et européennes de soutien à ces systèmes si l’on veut indirectement favoriser le bocage.**

De par la structure de l’échantillon des deux volets d’enquête (par entretien sur échantillon raisonné de 16 agriculteurs aux profils contrastés, par questionnaire avec 270 répondants), nous avons caractérisé les agriculteurs planteurs de bocages ou au moins mobilisés dans la préservation et l’entretien de celui-ci. Le profil des non-planteurs ainsi que des agriculteurs choisissant délibérément d’araser les haies existantes sans replantations en compensation existe probablement, compte-tenu du solde net entre arasements et plantations en Bretagne : nous n’avons cependant pas pu caractériser en détail cette population d’agriculteurs en raison du profil des répondants à notre enquête par questionnaires, qui a très majoritairement suscité des réponses de planteurs. Caractériser cette population nécessiterait une enquête dédiée.

L’état actuel des observations suggère que les systèmes productifs orientés vers d’autres modèles que l’élevage pâturant (bio ou pas) sont moins enclins à préserver le bocage, voire y sont opposés. Deux leviers sont possibles pour favoriser des dynamiques bocagères à l’égard de ces agriculteurs : des politiques volontaristes de réorientation de leurs systèmes vers davantage de pâturage s’ils sont éleveurs, ce qui entraîne la nécessité de haies pour le confort animal ; ou des politiques coercitives imposant la replantation même si celle-ci n’est pas nécessaire au système de production voire opposé à celui-ci (ce qui est le cas en céréaliculture avec ou sans élevage confiné en bâtiment, et en production industrielle de légumes de plein champ). Les dynamiques régionales conduisant aux élevages spécialisés et intensifs en bâtiment, avec un foncier occupé par des cultures fourragères de conserve et des SCOP induisent la dégradation du bocage, qui n’a pas de raison d’être dans ce type de paysages agricoles.

9.3 Des besoins d’accompagnement différenciés

Les profils de planteurs et les raisons de planter sont variées. Nous avons identifié 8 facteurs qui jouent sur la plantation, et qui, combinés de manière variable, définissent sept profils d’agriculteurs dont les stratégies à l’égard du bocage sont différentes.

Le détail de l’analyse montre que cette vaste population de planteurs présente des logiques et des besoins d’accompagnements hétérogènes : une politique unique semble moins bien adaptée qu’une politique différenciée.

Cela nous invite à suggérer que : **l’accompagnement ne doit pas être seulement technique : une animation de territoire, un appui à l’auto-organisation des agriculteurs**

Par ailleurs les résultats montrent que **le facteur limitant le présent et l'avenir du bocage est moins le moment et les moyens de la plantation, que la prise en charge de son entretien dans la durée : l'effort et le temps d'entretien**, qui constituent une **charge régulière** et dans la **durée**, sont bien plus **souvent mentionnés comme des limites** que la plantation elle-même lors des témoignages recueillis par entretien et lors de l'enquête (la plantation étant appréhendée comme un moment bref, éventuellement gratifiant).

Cela nous invite à suggérer que l'intervention publique en faveur du bocage devrait inclure un appui à **l'entretien, voire, pour certains profils, chercher à en décharger l'agriculteur**.

Un tableau récapitulatif des besoins d'accompagnement peut ainsi être établi (Tableau 1) :

Profils	Plantation et taille de formation	Entretien et valorisation à long terme
Pionnier du bocage	Autonome BB2 est juste un bénéfice en plus mais pas nécessaire	Autonome. Valorise en bois-bûches ou en bois-énergie pour son propre usage (chaudière adaptée)
Paysan bocager	Besoin de subventions car relative précarité économique. Si néo-rural, besoin de formation sur les essences	Autonome Si néo-rural, besoin de formation spécifique
Agro-écolo performant	Pas spontané mais volontaire si on lui propose. Nécessite communication et conseils	Autonome si prise en charge économique
Bénéficiaire consciencieux	Pas spontané mais volontaire si on lui propose. Nécessite communication et conseils	Besoin de conseils voire de déléguer la valorisation avec prise en charge économique
Conventionnel précaire	Plante par respect des contraintes réglementaires (compensation). Besoin de subventions ou prise en charge économique, plantent "contre leur gré"	Entretien a minima ou entretien radical et rapide, pas le temps. Délèguerait volontiers si aides économiques dédiées
Réfractaire au bocage	Refuse de planter, arase quand c'est possible. Plante a minima, par respect des contraintes réglementaires (compensation). Besoin de subventions ou prise en charge économique, plantent "contre leur gré"	Pas d'entretien ou entretien radical, bocage vestigial senescent
Hologramme du planteur marchand de plaquettes	<i>Investirait dans de nouveaux linéaires bocagers comme une production économique à part entière, avec délégation des chantiers à la puissance publique</i>	<i>Serait investi dans la filière bois-énergie commerciale, fournirait même éventuellement des services d'entreprise agricole pour prestations déchetage</i>

Tableau 1 : Besoins d'accompagnement différenciés pour la plantation puis l'entretien et la valorisation, selon les profils idéaux typiques d'agriculteurs

9.4 Un besoin de mise en réseau pour une meilleure gestion

Les témoignages recueillis à travers les deux enquêtes font **état d'un besoin de mise en réseau à une petite échelle** entre trois types d'acteurs : les agriculteurs « propriétaires » des haies et du bois, les acteurs de l'entretien (parfois des agriculteurs, mais plus généralement des ETA et CUMA ; et les collectivités) et les consommateurs qui peuvent être de simples voisins achetant une stère ou deux de bois-bûche par an.

Il est important de revenir sur un point : **l'entretien de la haie, de sa plantation à sa récolte, qui incombe à des agriculteurs qui ne sont plus les principaux gestionnaires du bocage, apparaît être un frein majeur au développement de la filière bois-énergie.**

- Ceux qui exploitent cette filière (Pionniers et Marchands de plaquettes) sont engagés dans des démarches collectives qui incluent d'autres acteurs.
- Ceux qui exploitent de manière domestique (Paysans-Bocager ; mais aussi Agroécologique-performant, Bénéficiaires consciencieux et Conventionnel précaires) gagneraient à être connectés à des acteurs de la filière bois qui prendraient en charge une partie de la taille et récolteraient le bois : si tant est qu'ils en aient envie et à condition que la manière de faire correspondent à leurs attentes. Les Paysans-bocager, en particulier, sont généralement très attachés à la gestion à long terme de la ressource. Ils considèrent en général les haies comme étant leur ressource personnelle en bois, et cette ressource doit être pérenne, c'est-à-dire qu'elle doit fournir du bois à long terme. En fonction du volume de bois présent sur la propriété des Paysans bocagers, l'exploitation ne peut être envisagée que dans un circuit très court et de consommation domestique.

Ces résultats montrent qu'il ne s'agit donc pas d' « intéresser » les agriculteurs mais plutôt d'articuler une filière de gestion (et pas seulement de production en amont et de valorisation en aval) en incluant un ensemble plus vaste de gestionnaires du bocage.

Le modèle multifonctionnel du bocage, où un ensemble de paysans prenaient en charge collectivement la multifonctionnalité de la haie, n'existe plus. Ce système a laissé la place à un nouveau modèle où la haie est pensée comme multifonctionnelle. Dans le paysage agricole spécialisé contemporain, la multifonctionnalité de la haie mobilise aujourd'hui une multiplicité d'acteurs (propriétaires, agriculteurs, ETA/CUMA, négociants de bois, consommateurs privés et publics, riverains, scientifiques, administrateurs, etc.) et de corps de métiers (exploitants spécialisés, entrepreneurs de travaux agricoles, négociants de bois, entrepreneurs forestiers, pépiniéristes, conseillers agricoles, techniciens environnement, etc.), qui dépassent largement le seul agriculteur, quand bien même ce dernier serait juridiquement propriétaire et/ou gestionnaire des haies. C'est cette multiplicité d'acteurs qu'il convient de reconnaître, inclure, encourager, soutenir et coordonner pour une meilleure gestion des haies.

En résumé, nos observations, combinées au profils dominant des planteurs, suggèrent que les **mesures de soutien les plus efficaces** devraient porter sur trois aspects concomitants si l'on veut épouser au plus près la logique d'action et les pratiques des agriculteurs :

1. Le soutien à la **multifonctionnalité de la haie sur pied** plutôt qu'à la valorisation du bois
2. Le soutien à **l'élevage de ruminants pâturant, a fortiori labellisés en agriculture biologique**
3. Le soutien aux réseaux que l'enquête révèle comme indispensables :

- 3.1. Le **réseau du bocage** mobilisé de la vie à la maturité de la haie, sur lequel l'agriculteur s'appuie nécessairement pour l'entretien faute de quoi il n'est pas réalisé
- 3.2. Le réseau des **associations et groupes de développement et groupes de pairs** dans lesquels se discutent les pratiques agricoles et bocagères du territoire, puisque l'enquête a mis en évidence une forte corrélation entre participation à ces réseaux et dynamiques bocagères.

10 - Conclusion

10.1 Rappel de la démarche

Cette étude, conduite juin 2020 et juin 2021, constituait le volet sociologique de l'évaluation du programme Breizh Bocage 2. Il s'agissait d'identifier les profils d'agriculteurs qui plantent et entretiennent le bocage et d'appréhender leurs logiques d'action. L'étude a reposé sur la combinaison d'une enquête qualitative par entretien dans un échantillon raisonné de seize exploitations choisies dans quatre territoires Breizh Bocage 2, et sur une enquête par questionnaire adressée au listing des agriculteurs bénéficiaires du FEADER et ayant recueilli 270 réponses exploitables. Il s'agissait d'explorer trois hypothèses principales permettant de détailler les logiques d'action à l'égard du bocage : l'existence de facteurs relatifs à l'identité professionnelle et sociale de l'agriculteur, l'existence de facteurs relatifs à la haie elle-même, ou à la parcelle destinée à l'accueillir ; l'existence de facteurs territoriaux qui présideraient à l'engagement, ou non, de l'agriculteur dans la plantation. Ces hypothèses ont justifié la structure de la collecte de données, dont les questions et les observations de terrain ont porté à la fois sur les trois échelles. Cependant, il faut souligner que l'approche de la troisième hypothèse n'a été qu'esquissée, la méthode de collecte des données centrée sur chaque exploitation limitant l'accès à des données plus exhaustives portant sur les effets des dynamiques territoriales.

10.2 Rappel des principaux résultats

L'enquête qualitative par entretien a permis d'identifier huit facteurs qui permettent de distinguer les logiques d'action des agriculteurs. Deux relèvent nettement de l'échelle de la haie elle-même : l'état des haies anciennes et plantées, la densité du maillage bocager et position des haies sur l'exploitation. Un deuxième jeu de facteurs relève effectivement des différences d'identité socio-professionnelles des agriculteurs, celle-ci contribuant en effet à discriminer les comportements à l'égard du bocage. Les autres facteurs combinent ces trois échelles (état des haies, stratégie d'exploitation, effets de contexte territoriaux ou méta-territoriaux) : les motifs d'implantation des haies, les modes de gestion des haies, les modes d'entretien des haies, valorisation ou absence de valorisation du bois. S'y ajoutent les facteurs d'incitation publique et privée, qui relèvent du contexte territorial ou méta-territorial.

La combinaison de ces facteurs permet de mettre en évidence des logiques différentes portées par les agriculteurs à l'égard de leurs haies, que nous avons choisi de présenter sous forme d'idéaux-types. Sept idéaux-types d'agriculteurs ont ainsi été identifiés, qui résument des formes variées de logiques professionnelles et bocagères. Des entretiens avec 18 animateurs Breizh Bocage lors de deux séances collectives, qui ont permis d'établir des ordres de grandeur de la représentation de chaque attitude idéal-typique dans les territoires Breizh Bocage 2 dans lesquels ils interviennent. Les pourcentages indiqués ci-dessous ont par conséquent été attribués à dire d'acteurs de terrain et restent indicatifs.

1. **Le Bénéficiaire consciencieux (28 % des planteurs)** : bien installé, propriétaire de l'intégralité de ses parcelles, plutôt en fin de carrière. Il a les moyens de « prendre des risques » donc de planter du bocage ou de remettre des talus. Il est motivé par la plus-

value que le bocage peut apporter (cession de l'exploitation, passage en bio), respect d'un cahier des charges exigeant)

2. **Le Conventionnel précaire (24% des planteurs)** : précaire économiquement, techniquement et du point de vue de son autonomie de décision. Son bocage est subordonné à d'autres priorités liées à l'urgence économique et au fait qu'il est débordé. Le bocage doit être facile, rapide, ne pas gêner, ou être abandonné. La réglementation apparaît comme le facteur primordial d'implantation des haies, l'obligation de compensation accompagnant l'arasement ou le déplacement d'une haie l'incite à planter
3. **L'Agrocécolo-Performant (22% des planteurs)** : très fortement convaincu par une vision agroécologique telle qu'elle s'est institutionnalisée en France, qui vise la diversité et une mosaïque paysagère (diversification des cultures, allongement des rotations, implantation d'infrastructures, etc.). Discours et pratiques sont sous-tendus par un souci de performance à la fois économique et environnemental.
4. **Le Paysan-Bocager (11% des planteurs)** : un agriculteur qui s'inscrit dans un modèle dit « Paysan » dans la mesure où son exploitation est de petite dimension, y compris d'un point de vue économique, éventuellement tournée vers l'auto-consommation ou de petites productions très diversifiées. Le bocage y contribue.
5. **Le Pionnier du bocage (9% des planteurs)** : un agriculteur qui a défendu le bocage depuis longtemps et plante de sa propre initiative parce qu'il est convaincu. Le Pionnier considère que son travail d'agriculteur doit être respectueux de l'environnement et contribuer plus largement à la société
6. **L'Hologramme du Planteur marchand de plaquettes (3% des planteurs)** : *hologramme car il s'agit de la projection en grand d'une image diffractée (elle nous a été beaucoup racontée mais nous ne l'avons pas vue sur le terrain) d'un petit objet (car l'enquête par questionnaire révèle que ce profil est vraisemblablement très minoritaire parmi les planteurs)*. Ce serait un agriculteur-planteur qui aurait intégré les haies bocagères (anciennes et nouvelles) à son exploitation et qui valoriserait économiquement le bois dans une filière semi-industrielle de bois de chauffage (ou de BRF) sous forme de plaquettes. En attendant d'être exploitées (pour la production d'énergie), les haies sont multifonctionnelles. La haie intéresserait le marchand de plaquettes en tant que nouveau produit hybride : à la fois agricole et forestier, une production supplémentaire à part entière.
7. 3% des planteurs ne relèvent nettement d'aucune de ces logiques
8. Par ailleurs, **notre échantillon majoritairement est un échantillon de planteurs de bocage, alors que ceux-ci représentent moins de 20% des agriculteurs bretons**. Les non-planteurs sont donc aussi significativement représentés sur le territoire breton même s'ils apparaissent peu dans notre enquête. Leurs profils sont variés, mais la combinaison des approches qualitatives et quantitatives a permis d'en proposer une approche idéal-typique « en creux », à partir de l'analyse des différences entre le profil statistique moyen des agriculteurs bretons et le profil statistique moyen des planteurs de bocages, révélé par l'enquête : **Le réfractaire** : le bocage constitue exclusivement une contrainte : les arbres encombrant l'espace, limitent le maniement des machines agricoles

encombrantes et les rendements obtenus aux abords des frondaisons. Leur entretien mobiliserait un temps qu'il préfère investir dans des tâches réellement productives ou dans l'administration complexe de son exploitation, l'usage du bois ou sa vente ne lui étant par ailleurs d'aucune nécessité. Il est soit producteur industriel de légumes de plein champ, soit céréaliculteur. S'il est aussi éleveur, les animaux sont maintenus en bâtiment.

L'enquête par questionnaires a permis d'affiner le traitement d'une série d'hypothèses complémentaires, il s'en dégage les tendances statistiques suivantes :

La majorité des haies plantées le sont sur des parcelles dont les exploitants ne sont pas propriétaires. La majorité des linéaires plantés soit 70%, a été planté sur des parcelles éclatés. Le fait d'exploiter un parcelle éclaté n'est pas un obstacle à la plantation de nouvelles haies bocagères.

Les nouveaux installés, c'est-à-dire ceux qui ont moins de 5 ans de carrière ou entre 5 et 10 ans de carrière, sont plus nombreux parmi les bénéficiaires du programme Breizh Bocage 2. Cependant, on constate également qu'ils plantent des linéaires plus modestes que les autres. Les nouveaux installés (moins de 10 ans de carrière) sont ceux qui ont, en moyenne, les revenus les plus faibles. Les nouveaux installés plantent moins de mètres linéaires car la SAU de leurs exploitations est plus modeste. Les agriculteurs nouvellement installés (moins de 10 ans de carrière) sont plus nombreux à recourir au programme, probablement en raison de revenus plus modestes ; cependant leurs plantations sont modestes car la surface qu'ils exploitent est en moyenne plus petites. Les agriculteurs disposant de la capacité professionnelle plantent davantage.

Les agriculteurs syndiqués à la Confédération paysanne plantent nettement plus que les autres : en moyenne 1500 mètres linéaires sur l'ensemble de la carrière (et hors Breizh Bocage 2).

Les agriculteurs syndiqués à la Confédération Paysanne plantent nettement plus que les adhérents des syndicats majoritaires. Les adhérents de la Coordination Rurale ne s'engagent en général pas dans la replantation du bocage. L'appartenance à des réseaux associatifs et/ou des groupes de développement est liée au fait de planter et a une influence positive sur la dynamique de plantation.

Ce sont les éleveurs bovins et les agriculteurs en polyculture-polyélevage, souvent labellisés en agriculture biologique, qui sont les planteurs les plus significatifs. L'OTEX joue un rôle dans la dynamique de plantation : les éleveurs bovins et en polyculture-polyélevage plantent davantage que les autres. En moyenne de mètres linéaires plantés au cours de la carrière, les agriculteurs bio plantent beaucoup plus que les agriculteurs conventionnels et ce quelle que soit l'OTEX (à l'exception de l'OTEX porcins).

Les linéaires les plus longs sont entretenus avec des outils manuels (dont la tronçonneuse). On peut en déduire que le fait de planter d'importants linéaires de haies n'implique pas nécessairement de recourir à de gros outils tels que le lamier.

10.3 Contribution de l'enquête à un renouvellement de perspectives

Au-delà de l'étape de plantation sur laquelle a porté le programme Breizh Bocage 2, les témoignages d'agriculteurs recueillis librement lors de l'enquête quantitative mettent en avant les contraintes de l'entretien comme un facteur limitant important, qui pèse dans leur décision

de maintenir ou replanter du bocage. Dans des exploitations toujours plus grandes, où l'entretien du bocage reste souvent réalisé à la tronçonneuse pour une valorisation sous forme de bois bûche auto-consommé ou vendu au voisinage, le temps et la main-d'œuvre manquent pour faire face aux nécessités de l'entretien d'un bocage dense.

Dans ces conditions, certains agriculteurs renoncent à planter ou à entretenir l'existant, d'autres font appels à des services extérieurs pour leur déléguer ces tâches (CUMA, ETA), seuls les plus motivés poursuivent de manière autonome et régulière cet entretien et se font dans ce cas aider par un dense réseau de proximité (famille, amis, voisins par entraide) : leur priorité est alors l'autonomie de l'exploitation (bois de chauffage, BRF pour le paillage, bois-énergie éventuellement s'ils sont équipés d'une chaudière adaptée).

Autrement dit, nous suggérons que le maintien d'une dynamique bocagère passe finalement par la mobilisation d'un réseau assez complexe, dont la mobilisation est indispensable à la poursuite de son entretien : agriculteurs bien sûr, propriétaires fonciers, pépiniéristes fournissant les plants, CUMA et ETA, familles, amis, voisins, conseillers publics et privés, financeurs, avec un rôle particulier des collectivités locales (entretien des haies en bords de routes, conseils, financement), entreprises publiques et privées (ex. Enedis qui entretiens les haies sous les lignes électriques dans les espaces agricoles)... L'étude montre que ce **réseau d'acteurs du bocage** qui gravite autour de chaque exploitation joue un rôle-clé à diverses étapes de la vie de la haie, et suggère qu'à l'échelle territoriale, il devrait être mieux appréhendé, reconnu en tant que tel, accompagné et soutenu.

La combinaison entre le profil statistiquement dominant chez les planteurs (éleveurs de bovins pâturants, souvent labellisés en agriculture biologique) et les contraintes de l'entretien (temps passé, main-d'oeuvre et matériels disponibles) font que la principale valeur attribuée à la haie est (pour les éleveurs) d'abord sa **multifonctionnalité sur pied** plutôt que la valorisation du bois : abri pour le bétail (vent, pluie, soleil), confort de l'éleveur (brise-vent, dans les nombreuses zones littorales et rétro-littorales exposées), protection des sols et des cultures (érosion éolienne et pluviale), des eaux (rétention des polluants), fourniture de piquets de clôtures et de contention naturelle pour les animaux, esthétique du paysage pour les riverains (esthétique du bocage lui-même, masquer et protéger les bâtiments d'élevage).

10.4 Axes principaux de préconisations

Ces observations, combinées au profil dominant des planteurs, suggèrent que les mesures de soutien les plus efficaces devraient porter sur trois aspects concomitants si l'on veut épouser au plus près la logique d'action et les pratiques des agriculteurs :

- Le soutien à la multifonctionnalité de la haie sur pied plutôt qu'à la valorisation du bois
- Le soutien à l'élevage de ruminants pâturent, a fortiori labellisés en agriculture biologique
- Le soutien aux réseaux que l'enquête révèle comme indispensables :
 - o Le réseau mobilisé de la vie à la maturité de la haie (cf *supra*), sur lequel l'agriculteur s'appuie nécessairement pour l'entretien faute de quoi il n'est pas réalisé
 - o Le réseau des associations et groupes de pairs dans lesquels se discutent les pratiques agricoles et bocagères du territoire, puisque l'enquête a mis en

évidence une forte corrélation entre participation à ces réseaux et dynamiques bocagères.

10.5 Quatre axes pour poursuivre les recherches

Plusieurs aspects n'ont en revanche pu être explorés durant cette enquête et en constituent les limites. Ils nous semblent pouvoir justifier de futurs travaux.

Premièrement, notre mode d'échantillonnage, centré sur les agriculteurs intéressés par le bocage, a conduit à analyser surtout l'univers des attitudes des agriculteurs réalisant activement des replantations et/ou un entretien des haies existantes. L'enquête donne à voir ni profil des agriculteurs n'adoptant pas ces pratiques, ni leurs motivations. Un échantillonnage dédié serait nécessaire et d'autant plus justifié que c'est justement la logique de ces agriculteurs qu'il faudrait tenter de saisir si l'on veut tenter d'infléchir l'érosion des linéaires bocagers.

Deuxièmement, les questions posées durant l'enquête ont fourni un premier éclairage sur les pratiques d'entretien, mais ces données restent peu détaillées. Il serait justifié d'approfondir encore la compréhension des techniques mobilisées, des ressources associées (savoir-faire, matériel), des acteurs mobilisés, et les processus qui président à ces choix. De nombreuses questions peuvent être avancées dans ce domaine : l'agriculteur décide-t-il seul ? Si divers facteurs interviennent, comment s'agencent-ils ? Quels sont les éléments socio-techniques imposant le jeu de contraintes dans lequel s'inscrivent les pratiques d'entretien ?

Troisièmement, notre protocole d'enquête centré sur les agriculteurs n'a pas permis d'explorer pleinement les effets de territoire jouant sur les dynamiques bocagères. Nous avons d'entrée de jeu formulé l'hypothèse qu'il existe des déterminismes territoriaux qui jouent sur le bocage, d'ordre à la fois culturels (quelle est l'allure dominante du bocage dans ce territoire, l'aspect du paysage familier), organisationnel (acteurs ressources, comme les CUMA, les ETA, les conseillers et leurs structures, les groupes d'agriculteurs et associations...) et techniques (le machinisme disponible sur le territoire et les moyens d'y accéder). Nous pensons utile de poursuivre la compréhension de ces différences territoriales pour affiner encore la connaissance de la situation contemporaine à l'égard du bocage dans cette région très contrastée. Les modalités d'appui et de conseil aux agriculteurs gagneraient en effet à être explicitement différenciées en fonction de ces éléments.

Quatrièmement, notre enquête a permis d'esquisser les contours d'un tissu d'acteurs dont l'existence et la mobilisation viennent soutenir le rôle de l'agriculteur dans l'entretien et le renouvellement du bocage. Ce dernier n'agit finalement jamais seul dans ce domaine, il nous semble que la connaissance plus détaillée de ce réseau et de ses rouages viendrait apporter un éclairage renouvelé sur la réalité des dynamiques bocagères contemporaines. Cette quatrième question nous semble mériter d'être investie pour articuler les trois questions précédentes, et nous semble pouvoir constituer le pilote de prochaines recherches.

Bibliographie

- BARDEL P., MAILLARD J.-L., PICHARD G., AMET A., RAPILLIARD M., ROBERT S.P., 2008, *L'arbre et la haie: mémoire et avenir du bocage*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes : Écomusée du Pays de Rennes, 191 p.
- BAUDRY J., 2019, « Les bocages entre sciences et actions publiques », *Sciences Eaux Territoires*, Numéro 30, 4, p. 10-15.
- BERTAUX D., 2016, *Le récit de vie*, Paris, France, Armand Colin, 127 p.
- FAGES R., MIGNOT C., 2016, « Place et perception des systèmes agroforestiers en élevage. Des fonctions et usages multiples », Projet ARBELE.
- JAVELLE A., 2006, « Les limites d'une politique de replantation en pays bocager. Exemple d'une politique de développement durable dans le nord de l'Ille-et-Vilaine », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 4, p. 88-98.
- LIZET B., 1991, « De la campagne à la "nature ordinaire". Génie écologique, paysages et traditions paysannes », *Études rurales*, 121, 1, p. 169-184.
- PENEFF J., 1990, *La méthode biographique: de l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, France, Armand Colin, 144 p.
- PERICHON S., 2004, « L'impossible reconstruction des bocages détruits », *L'Espace géographique*, tome 33, 2, p. 175-187.
- PREUX T., DELAHAYE D., MARIE M., 2015, « Transformation des structures agricoles et recomposition des paysages de bocage. », *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 12.
- RENAULT P., 2019, « Retour d'expérience - Le programme Breizh Bocage au service de la restauration de l'eau », *Sciences Eaux Territoires*, Numéro 30, 4.
- SADOT L., 2020, « Participation à l'évaluation d'un programme de politique publique "Breizh Bocage". Approche de la discordance entre perception et protection du bocage en Bretagne », Mémoire de fin d'études, Rennes, L'Institut Agro ; Agrocampus Ouest Rennes.

Table des figures

Figure 1 : Prévalence des idéaux-types dans les territoires BB2	11
Figure 2 : Les 6 idéaux-types différenciés selon leur degré de spontanéité, de valorisation et d'entretien.....	31
Figure 3 : Prévalence des Idéaux-types dans les territoires BB2 d'après leurs animateurs	32
Figure 4 : Prévalence moyenne des Idéaux-types dans les territoires BB2 d'après leurs animateurs	32
Figure 5 : Diagramme des bénéficiaires de Breizh Bocage 2 par rapport à l'échantillon total	65
Figure 6 : Nombre de répondants à l'enquête pour chaque territoire.....	65
Figure 7 : Classement des territoires par ordre décroissants de ml plantés déclarés par les répondants (avec et hors Breizh Bocage 2).....	66
Figure 8 : Répartition de l'échantillon selon les activités déclarées (histogramme de gauche ; Framaforms) et par OTEX (histogramme de droite).	67
Figure 9 : Part des agriculteurs bio dans l'échantillon	68
Figure 10 : Part des exploitations conduites en système herbager chez les éleveurs (224 répondants sur 270 – à gauche) ; et chez les éleveurs bovins (182 répondants sur 270 – à droite)	68
Figure 11 : Part des répondants qui déclarent participer aux formations et réunions des groupes de développement organisés par les Chambres d'Agriculture (en pourcentage)	69
Figure 12 : Appartenance syndicale des agriculteurs ayant répondu à l'enquête (en pourcentage)	70
Figure 13 : Appartenance à des réseaux professionnels et techniques	70
Figure 14 : Part des répondants qui déclarent adhérer à une CUMA au sein de l'échantillon (en pourcentage)	71
Figure 15 : Part des répondants qui adhère à un réseau associatif et/ou un groupe de développement au sein de l'échantillon (en pourcentage)	71
Figure 16 : Appartenance des répondants à des réseaux associatifs et/ou des groupes de développement	72
Figure 17 : Part des adhérents à la FNAB et au réseau CIVAM parmi les répondants qui adhèrent à un réseau associatif et/ou un groupe de développement (en pourcentage).....	72
Figure 18 : Répartition de l'échantillon selon le niveau de formation (en pourcentage)	73
Figure 19 : Répartition de l'échantillon selon le genre (en pourcentage)	73
Figure 20 : Raisons évoquées par les répondants qui n'ont pas planté avec Breizh Bocage 2	74
Figure 21 : Part des répondants ayant planté du bocage au moins une fois au cours de leur carrière	74
Figure 22 : Prise en charge de l'entretien du bocage planté (ensemble des réponses, en pourcentage).....	75
Figure 23 : Acteur choisi pour l'entretien du bocage en cas de délégation (précision à la réponse « délégué », en pourcentage)	76
Figure 24 : Technique utilisée pour tailler les haies (total des réponses, en valeur)	76
Figure 25 : Technique utilisée pour tailler les haies (total des réponses, en pourcentage)	77
Figure 26 : Technique utilisée pour tailler les haies (1ere réponse uniquement, en valeur)	78
Figure 27 : Technique utilisée pour tailler les haies (1ere réponse uniquement, en pourcentage)	78

Figure 28 : Répartition des modes d'entretien selon qu'ils sont plus ou moins mécanisé au sein de l'échantillon global	79
Figure 29 : Fréquence de l'entretien à l'échelle de chaque haie	80
Figure 30 : Part des répondants qui ne valorisent pas le bois issu de l'entretien des haies (en pourcentage)	80
Figure 31 : Destination du bois en l'absence de valorisation (en pourcentage)	81
Figure 32 : Destination privilégiée du bois valorisé (en pourcentage)	82
Figure 33 : Part des ventes (en pourcentage) des produits issus de l'entretien des haies (en pourcentage)	83
Figure 34 : Les principales raisons de planter (total des réponses, en nombre d'occurrences) ..	84
Figure 35 : Le pourcentage de mètres linéaires plantés selon le degré de propriété du parcellaire exploité (en pourcentage de SAU)	86
Figure 36 : Pourcentage des mètres linéaires plantés en fonction du degré d'éclatement du parcellaire.....	87
Figure 37 : Comparaison du nombre de planteurs bénéficiaires de Breizh Bocage 2 et de la moyenne des mètres linéaires plantés avec Breizh Bocage 2 en fonction de l'âge de la carrière agricole	88
Figure 38 : Moyenne des revenus (EBE/UTH) de l'échantillon selon l'avancement dans la carrière	89
Figure 39 : Moyenne des Surfaces agricoles utiles (SAU) de l'échantillon selon l'avancement dans la carrière.....	89
Figure 40 : Mètres linéaires plantés selon le niveau d'étude et les sources de financement (au sein de l'échantillon général)	90
Figure 41 : Mètres linéaires plantés selon le niveau d'étude et les sources de financement (au sien de l'échantillon des planteurs)	91
Figure 42 : Moyenne des mètres linéaires plantés hors Breizh Bocage 2 et avec Breizh Bocage 2 en fonction de l'appartenance syndicale des enquêtés	92
Figure 43 : Nombre de mètres linéaires plantés selon l'appartenance à des réseaux associatifs et/ou des groupes de développement.....	93
Figure 44 : Nombre de mètres linéaires plantés en moyenne durant la carrière en fonction de chaque OTEX (en bio et en conventionnel).....	94
Figure 45 : Nombre de mètres linéaires plantés en moyenne avec Breizh Bocage 2 en fonction de chaque OTEX (en bio et en conventionnel).....	95
Figure 46 : Nombre total de mètres linéaires plantés selon le type d'entretien privilégié.....	97
Figure 47 : Nombre total de mètres linéaires plantés selon le mode de valorisation privilégié et en fonction des types d'aides à la plantation	98
Figure 48 : Mètres linéaires plantés en moyenne selon le mode de valorisation privilégié et en fonction des types d'aides à la plantation	99
Figure 49 : Somme des mètres linéaires plantés selon l'emplacement des haies sur le parcellaire exploité.....	100

Table des autres références

Carte 1 : Part des agriculteurs planteurs Breizh Bocage 2 sur le nombre de déclarants PAC (source : région Bretagne, données du 23/10/2020).....	17
Tableau 1 : Besoins d'accompagnement différenciés pour la plantation puis l'entretien et la valorisation, selon les profils idéal-typiques d'agriculteurs.....	110
Photo 1 : Exploitation A4, Août 2020.....	33
Photo 2 : Exploitation C4, Octobre 2020.....	37
Photo 3 : Exploitation A6, Août 2020.....	41
Photo 4 : Exploitation A5, Août 2020.....	46
Photo 5 : Exploitation A8, Août 2020.....	50

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des réponses des animateurs

Territoire	Idéaux-types						Autre profil ?	Commentaires
	Le pionnier du Bocage	Le Paysan-Bocager	L'agroécologique performant	Le Bénéficiaire Conscientieux	Le Conventionnel précaire	L'Hologramme du marchand de plaquettes		
Saint-Brieuc Armor Agglomération	2	5	15	13	65			100 agriculteurs ayant participé à une plantation sur 600
Pays dol et de la Baie du Mont St Michel	10	30	25	25	5	5	Paysan opportuniste/ jeune qui s'installe en bio	A affiner, avec le diapo sous les yeux
SMGBO	10	5	15	30	40			A affiner également
Loudeac communauté	4	9	27	39	21	0		56 Planteurs (Campagnes 2018/2019 et 2019/2020)
Saint-Malo Agglomération	25	25	20	10	20			
CC Val d'Ille Aubigné	10	15	38	32	5			Pour 80 planteurs
BV Odet	10	15	25	25	15	10		
EPTB Vilaine (UGVA)	30	15	20	25	5	5	Estimation de la proportion de planteurs sur l'UGVA par catégorie. A mon avis, il faut s'assurer que tout le monde a bien compris cela et n'a pas rempli leur estimation de proportion de catégories par territoire (sans le paramètre "planteur")	De manière générale, on va rencontrer et communiquer avec certaines catégories plus que d'autres. Risque de biais dans les résultats ? Sur 5 années de plantation (sur l'ancien SMBVT) j'étais, en moyenne et chaque année, à 10-15 planteurs sur 100 agris contactés. Ce ratio semble augmenter récemment.
Auray Quiberon Terre Atlantique	20	20	10	10	0	15	Répartition parmi les planteurs, pas du tout la répartition parmi les agriculteurs du territoire (en nb ou en SAU).	Profil "Marchand de plaquettes" = tous fournisseurs Bois-énergie, pas tous planteurs mais bons gestionnaires de leurs bocage
Lamballe Terre & Mer	2	8	15	30	45			Prévu d'affiner par BV
Rance aval	5	15	30	40	10			
Dinan Agglo BV Frenaye	2	5	10	28	55			
Dinan Agglo BV Arguenon aval	5	10	15	35	35			
Fougères Agglomération Haut Couesnon	20	10	25	15	30	0		Estimation réalisée parmi les planteurs. 1 an que je suis en poste je ne connais pas tous les exploitants de mon territoire. Cette année beaucoup d'exploitants ont été contraints de planter sur talus à cause de coulées de boues (pression collective sur certaines communes). Je pense que si on prenait la répartition sur tous les agriculteurs les % seraient beaucoup plus importants sur des profils opportunistes-conformistes et aménageurs précaire. Les freins pour ces derniers sont un manque de valorisation du bocage et donc ils perçoivent le bocage comme une contrainte à entretenir.

Territoire	Idéaux-types						Autre profil ?	Commentaires
	Le pionnier du Bocage	Le Paysan-Bocager	L'agroécologopperformant	Le Bénéficiaire Conscientieux	Le Conventionnel précaire	L'Hologramme du marchand de plaquettes		
Syndicat de la vallée du Blavet	3	3	7	45	35	2	Réfractaires : 5%	Basé sur les contacts effectués. Si on se basait sur l'ensemble, les pourcentages varieraient sans doute (augmentation de la part des opportunistes, aménageurs et réfractaires) car très peu de sollicitations spontanées à la plantation
Morlaix Communauté	10	5	25	30	15	5	Réfractaires : 10%	Éleveurs + légumiers
Communauté de communes du Pays d'Iroise	5	2	30	40	10	3	10% de Réfractaires si l'on se base sur l'ensemble des agriculteurs du territoire (programme BB et n'ayant jamais participé au programme)	Élevage majoritaire - laitier et porcin. Il y a des agriculteurs très motivés qui viennent nous solliciter directement. Et reviennent à la charge (les Pionniers essentiellement). Mais la plupart doivent être sollicités par nous même en fonction des problématiques du territoire ou à travers d'autres programmes d'animation (à coup de com important...) . Les Conventionnels précaires sont ceux qui nous contactent car un projet d'agrandissement ou autre les "oblige" à faire du bocage pour faire passer leur dossier environnement auprès des autorités... Ici sur le territoire CCPI, il n'y a pas que des haies. Une grande part du bocage consiste à la création de talus nus. Donc pas de problématique bois-énergie. Dans ce cas, c'est plus difficile de convaincre car c'est uniquement la problématique de ruissellement et qualité des eaux qui entre en compte. D'où les Réfractaires....
Morlaix Communauté (ex smhl)	5	5	20	30	30	0	10% de Réfractaires	Très grande part du territoire en production maraîchère, on voit l'évolution vers la plantation grâce au engagement bio mais pour les conventionnels, il est difficile de mettre des talus nu. A l'amont, il y a deux type ce qui préserve le bocage et les exploitants qui ce plaigne des parcelles trop petites. Pour les agriculteurs rencontrés, la valorisation économique est uniquement à l'échelle de l'exploitation voir sans valorisation.
Bretagne porte de Loire Communauté	15	15	30	25	15	0	Réfractaires : ? % car non rencontrés via Breizh-Bocage, mais surement % important d'agris sur le territoire (pas un arbre sur leur parcelle)	Résultats basés sur 70 agris (que je connais et perçois leur profil) sur les 150 qui ont plantés ou rencontrés avec Breizh-Bocage
Syndicat du Bassin Versant du Meu	2	10	40	35	13	0		80 planteurs
Syndicat Vilaine Amont	5	15	20	25	25	10		1300 exploitants sur le territoire, environ 300 rencontrés/échangés

Annexe 2 : Message de diffusion de l'enquête



Bonjour à tous

Nous vous invitons à répondre à cette petite série de questions sur « Le bocage et vous ». Vos réponses seront extrêmement précieuses pour préparer le programme Breizh Bocage 3 ! Diffusée à l'échelle régionale, elle fait partie de l'évaluation du programme Breizh Bocage 2 cofinancé par la Région Bretagne et l'Europe (FEADER) Les résultats permettront d'adapter le programme Breizh Bocage 3 aux réalités, aux attentes et aux pratiques de terrain.

Voici le lien vers le formulaire d'enquête : <https://framaforms.org/enquete-le-bocage-et-vous-1608051714>

Le temps de réponse est d'environ 20 mn. L'objectif de cette enquête, diffusée régionalement, est de mieux cerner comment les agriculteurs bretons appréhendent le bocage : a-t-il une raison d'être et pour qui, quelle est sa place dans l'exploitation ? Comment se présente la charge de son entretien ? Comment évolue-t-il et sous l'effet de quels facteurs ?

Les données collectées lors de cette enquête sont à usage public. Elles seront disponibles sur [cette page](#) à partir de la mi-Mars 2021.

Elles seront totalement anonymes. Vous remarquerez que nous ne demandons ni votre nom ni vos coordonnées. Seul le nom de l'intercommunalité où se situe votre exploitation sera indiquée, afin d'observer si les résultats de l'enquête sont variable d'un territoire à l'autre et pourquoi.

Agrocampus Ouest est partenaire de l'enquête pour sa conception et son analyse, la Région Bretagne en a commandité la démarche.

Voici quelques détails sur le contexte de cette enquête : Depuis 2007, la Région Bretagne (avec l'appui du FEADER) met en œuvre un programme de préservation et de renforcement du maillage bocager : le programme Breizh Bocage. Ce programme intervient notamment à l'échelle des exploitations agricoles pour une gestion durable des haies. Il accompagne la création, la protection, la restauration et la régénération des linéaires bocagers, via notamment le financement et la mise en œuvre de travaux de création de talus et de plantation de haies.

La deuxième phase du programme Breizh Bocage s'achève cette année. C'est l'occasion pour la Région de faire un bilan des plantations réalisées depuis 10 ans et de préparer une nouvelle programmation.

Nous vous sommes d'avance infiniment reconnaissantes pour le temps que vous consacrerez à répondre !

Marie Toussaint et Catherine Darrot, sociologues (Agrocampus Ouest Rennes) et coordinatrices de l'enquête pour le Comité Breizh Bocage.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette enquête, contactez-nous :

marie.toussaint@agrocampus-ouest.fr ou catherine.darrot@agrocampus-ouest.fr

Annexe 3 : Formulaire de l'enquête quantitative

--- 1 - Allure et conduite de votre exploitation ---

Votre exploitation !

Aidez-nous d'abord à comprendre la nature de votre activité agricole !
Ceci n'est pas une enquête approfondie, nous souhaitons simplement comprendre quelle est votre situation générale.

- Quel est le nom de votre Intercommune / Communalité de Communes ?

- En quelle année vous êtes-vous installé en agriculture ?

- Quelle est la surface totale de votre SAU ? Hectares (Ha)

Dont : Ha en propriété

Dont : Ha en location

Dont : Ha autres (prêt, échange, etc.)

- Pouvez-vous préciser également :

J'ai Ha autour de mon siège d'exploitation

Mon parcellaire est constitué de îlots

Le bloc le plus lointain est situé à kilomètres

- Quelles sont vos productions/activités ?

Élevage bovin

Élevage Porcin

Aviculture

Autre élevage

Grandes cultures

Maraîchage et Horticulture

Fruits et cultures permanentes

Autre(s)

(Plusieurs réponses possibles. Si vous élevez des porcs et cultivez du maïs, cochez "Élevage porcin" et "grandes cultures")

Vous êtes éleveur bovin

- Combien avez-vous d'animaux ? UGB (*Unité gros bétail*)

- Que produisez-vous ?

- Du lait
- De la viande
- Autre(s)

Si autre(s), précisez : Quel(s) autre(s) produit(s) de l'élevage ?

- Quelle quantité de lait produisez-vous par an ? Litres

- Combien d'animaux avez-vous à l'engrais (chaque année) ?

- Quelle quantité produisez-vous chaque année ? Tonnes

- Votre exploitation est-elle conduite en système herbager ?

- Oui
- Non

Si oui, précisez : J'ai Ha en prairies permanentes

Vous êtes éleveur porcin

- Combien avez-vous d'animaux ? Têtes

- Combien d'animaux avez-vous à l'engrais (chaque année) ?

- Vos animaux sont-ils élevés en plein air ?

- Oui
- Non

Vous êtes éleveur avicole

- Combien avez-vous d'animaux ? Têtes

- Que produisez-vous ?

- De la viande
- Des œufs

Si « viande », précisez : Combien d'animaux avez-vous à l'engrais (chaque année) ?

Si « œufs », précisez : Quelle quantité d'œufs produisez-vous (chaque année) ?
Tonnes

- Vos animaux sont-ils élevés en plein air ?

- Oui

Non

Autre élevage

- Quels animaux élevez-vous ?

- Caprins
- Ovins
- Équins
- Autre(s)

Si « autre(s) », précisez :

- Combien avez-vous d'animaux ? Têtes

- Votre exploitation est-elle conduite en système herbager ?

- Oui
- Non

Si « oui », précisez : J'ai Ha en prairies permanentes

- Que produisez-vous ?

- Du lait
- De la viande
- Autre(s)

Si « autre(s) », précisez : Quel(s) autre(s) produit(s) de l'élevage ?

Si « lait », précisez : Quelle quantité de lait produisez-vous par an ? Litres

Si « viande », précisez : Combien d'animaux avez-vous à l'engrais (chaque année) ?

Si « autre(s) », précisez : Quelle quantité produisez-vous chaque année ? Tonnes

Vous faites de grandes cultures

- Quelles sont vos principales cultures ? (Deux choix maximum)

- Céréales (Blé, orge, maïs, etc.)
- Oléagineux (Tournesol, colza, etc.)
- Protéagineux (Pois, Féveroles, etc.)
- Pommes de terre
- Betteraves
- Autre(s)

Si « autre(s) », précisez :

- Quelle quantité de céréales/légumes produisez-vous par an (en moyenne) ? * tonnes

Vous êtes maraîcher

- Quelles sont vos principales cultures ? (*Trois choix maximum*)

- Choux (toutes sortes)
- Échalotes, Oignons
- Artichauts
- Épinards
- Autre(s)

Si « autre(s) », précisez :

- Quelle quantité de légumes produisez-vous par an (en moyenne) ? tonnes

Vous êtes producteur de fruits

- Quels fruits produisez-vous ?

- Quelle quantité de fruits produisez-vous par an (en moyenne) ? tonnes

Autre(s) production(s) agricole(s)

- Que produisez-vous ?

- Quelle surface cultivée ? Ha

- Quelle quantité produisez-vous chaque année ? Tonnes

- Votre exploitation est-elle conduite en agriculture biologique ?

- Oui
- Non

- Quel est le statut de votre exploitation ?

- Exploitation individuelle
- EARL
- GAEC
- SCEA
- Autre

Si « autre statut », précisez :

- Combien de personnes travaillent sur votre exploitation (vous compris) ?
(En Unité de Travail Humain, UTH)

Dont salariés

- Quel était l'EBE de votre exploitation lors du dernier exercice ? €
(Excédent Brut d'Exploitation, d'après le bilan comptable)

--- 2 - Plantation de haies bocagères ---

Passons au bocage !

Dites-nous en plus sur vos haies et celles qui ont été plantées chez vous, et leur situation sur votre exploitation !
Répondez "à la louche" aux questions, il s'agit d'une auto-estimation. :)

- J'ai planté du bocage depuis 5 ans :

- Oui
- Non

- Vous n'avez pas planté depuis 5 ans, parce-que :

- J'ai planté il y a longtemps/J'ai beaucoup de bocage
- Je ne veux pas de bocage
- Autre

Si « autre », précisez :

Vous avez planté du bocage !

J'ai planté surtout parce-que (raison 1) :

- Protéger mes animaux
- Éviter l'érosion
- Protéger du vent
- Protéger l'eau
- Participer à une dynamique avec des voisins
- Améliorer la relation avec un/des voisin(s)
- Un technicien m'a convaincu
- Préserver un patrimoine social et paysager
- Profiter d'aides disponibles

- Diviser mes parcelles
- Je suis obligé(e) par un règlement (PLU, compensation, etc.)
- Produire du bois
- C'est beau !
- Améliorer la qualité de ma production
- Mettre en valeur mon exploitation
- Autre

Si « autre », précisez :

J'ai planté surtout parce-que (raison 2) : *

- Protéger mes animaux
- Eviter l'érosion
- Protéger du vent
- Protéger l'eau
- Participer à une dynamique avec des voisins
- Améliorer la relation avec un/des voisin(s)
- Un technicien m'a convaincu
- Préserver un patrimoine social et paysager
- Profiter d'aides disponibles
- Diviser mes parcelles
- Je suis obligé(e) par un règlement (PLU, compensation, etc.)
- Produire du bois
- C'est beau !
- Améliorer la qualité de ma production
- Mettre en valeur mon exploitation
- Autre

Si "autre" * Précisez :

J'ai planté surtout parce-que (raison 3) : *

- Protéger mes animaux
- Eviter l'érosion
- Protéger du vent
- Protéger l'eau
- Participer à une dynamique avec des voisins
- Améliorer la relation avec un/des voisin(s)
- Un technicien m'a convaincu
- Préserver un patrimoine social et paysager
- Profiter d'aides disponibles
- Diviser mes parcelles

- Je suis obligé(e) par un règlement (PLU, compensation, etc.)
- Produire du bois
- C'est beau !
- Améliorer la qualité de ma production
- Mettre en valeur mon exploitation
- Autre

Si "autre" * Précisez :

- Depuis 30 ans, j'ai planté : *(Répondez à la louche !)*

Sans aides publiques : mètres linéaires

Avec des aides (Département, etc.) : mètres linéaires

Avec Breizh Bocage 1 : mètres linéaires

Avec Breizh Bocage 2 : mètres linéaires

- Mes haies (anciennes et nouvelles) sont situées : *(Toujours à la louche !)*

% autour du parcellaire

% en intra-parcellaire

- Sur mon exploitation il y a :

% de haies arborées (sans strates arbustives)

% de haies à 3 strates (herbacée, arbustive, arborée)

% de talus nus

--- 3 - Entretien des haies bocagères ---

Passons à l'entretien des haies !

Que vous ayez planté du bocage ou pas, dites-nous rapidement comment vous entretenez vos haies.

- La taille de formation, les 3 premières années après la plantation d'une haie, est principalement :

- Réalisée par moi-même (avec l'aide de ma famille/d'amis)
- Déléguée
- Il n'y a pas de taille de formation

La taille de formation est, principalement, déléguée à :

- Une CUMA
- Une ETA
- Breizh Bocage et/ou son prestataire
- Une association
- Une autre structure/personne

Si « une autre structure/personne », précisez :

- Après les 3 premières années, l'entretien des arbres et arbustes est principalement :

- Réalisé par moi-même (avec l'aide de ma famille/d'amis)
- Délégué
- Il n'y a pas d'entretien

- L'entretien est principalement délégué à :

- Une CUMA
- Une ETA
- Une association
- Une autre structure/personne

Si « une autre structure/personne », précisez :

- Tous types de haies confondues (anciennes et nouvelles), les arbres sont entretenus :
(Répondez à la louche !)

À l'épaveuse : % de mètres linéaires

Au lamier : % de mètres linéaires

À la tronçonneuse (ou autre outil manuel) : % de mètres linéaires

- Utilisez-vous l'une des techniques suivantes ? (Plusieurs réponses possibles) :

- Taille au gabarit
- Taille en cépée
- Élagage
- Émondage
- Balivage

- À l'échelle d'une haie, vous entretenez : *

- Plusieurs fois par an

- Une fois par an
- Une fois tous les 3 à 5 ans
- Moins souvent que ça
- Jamais

Si « moins souvent que ça », précisez :

--- 4 - La valorisation du bois ---

Et la valorisation du bocage ?

Dites-nous ce que vous faites des branches et bois issus de la taille de vos haies !

- Est-ce que vous valorisez les tailles et le bois ?

- Oui
- Non

Si vous ne valorisez pas, que faites-vous du bois ?

- Je ne coupe pas mes haies !
- Je laisse les tailles au pied de la haie
- Je mets le bois en tas dans un coin
- Je brûle en bout de champ
- Autre

Si « autre », précisez :

- Comment valorisez-vous le bois ?

	0	1	2	3
Bois d'œuvre (construction, menuiserie) *	Bois d'œuvre (construction, menuiserie) - 0 <input type="radio"/>	Bois d'œuvre (construction, menuiserie) - 1 <input type="radio"/>	Bois d'œuvre (construction, menuiserie) - 2 <input type="radio"/>	Bois d'œuvre (construction, menuiserie) - 3 <input type="radio"/>
Bois bûche (chauffage) *	Bois bûche (chauffage) - 0 <input type="radio"/>	Bois bûche (chauffage) - 1 <input type="radio"/>	Bois bûche (chauffage) - 2 <input type="radio"/>	Bois bûche (chauffage) - 3 <input type="radio"/>
Bois raméal fragmenté (paillage et compost) *	Bois raméal fragmenté (paillage et compost) - 0 <input type="radio"/>	Bois raméal fragmenté (paillage et compost) - 1 <input type="radio"/>	Bois raméal fragmenté (paillage et compost) - 2 <input type="radio"/>	Bois raméal fragmenté (paillage et compost) - 3 <input type="radio"/>

	0	1	2	3
Bois déchiqueté (plaquette chauffage) *	Bois déchiqueté (plaquette chauffage) - 0 <input type="radio"/>	Bois déchiqueté (plaquette chauffage) - 1 <input type="radio"/>	Bois déchiqueté (plaquette chauffage) - 2 <input type="radio"/>	Bois déchiqueté (plaquette chauffage) - 3 <input type="radio"/>
Bois de service (piquets, manches à outils) *	Bois de service (piquets, manches à outils) - 0 <input type="radio"/>	Bois de service (piquets, manches à outils) - 1 <input type="radio"/>	Bois de service (piquets, manches à outils) - 2 <input type="radio"/>	Bois de service (piquets, manches à outils) - 3 <input type="radio"/>
Autre(s) *	Autre(s) - 0 <input type="radio"/>	Autre(s) - 1 <input type="radio"/>	Autre(s) - 2 <input type="radio"/>	Autre(s) - 3 <input type="radio"/>
Fagots (chauffage) *	Fagots (chauffage) - 0 <input type="radio"/>	Fagots (chauffage) - 1 <input type="radio"/>	Fagots (chauffage) - 2 <input type="radio"/>	Fagots (chauffage) - 3 <input type="radio"/>
Bois déchiqueté (litière pour animaux) *	Bois déchiqueté (litière pour animaux) - 0 <input type="radio"/>	Bois déchiqueté (litière pour animaux) - 1 <input type="radio"/>	Bois déchiqueté (litière pour animaux) - 2 <input type="radio"/>	Bois déchiqueté (litière pour animaux) - 3 <input type="radio"/>

(Choisissez 3 usages maximum et classez-les de 1 à 3 par ordre d'importance : 1 est égal au mode de valorisation principal. Laissez tous les autres à 0.)

- Non seulement le bois est valorisé, mais vous vendez (chaque année) :

% de bois déchiqueté (plaquette chauffage)

% de bois bûche (chauffage)

% de bois raméal fragmenté (paillage et compost)

% de bois déchiqueté (litière pour animaux)

% de fagots (chauffage)

% de bois d'œuvre (construction, menuiserie)

% de bois de service (piquets, manches à outils)

% autre(s)

Si « autre(s) », précisez sous quelle forme :

- Un commentaire sur le bocage ? Exprimez-vous !

(5000 caractères maximum)

--- 5 - Votre entourage professionnel ---

Un dernier effort !

Nous avons encore quelques questions à vous poser ! Vos réponses nous permettront de mieux comprendre votre environnement social, et les soutiens dont vous bénéficiez dans l'exercice de votre activité agricole.

- Participez-vous aux formations et/ou réunions des groupes de développement de la Chambre d'Agriculture ?

- Oui
- Non

- Appartenez-vous à l'un de ces syndicats professionnels ? (Par ordre alphabétique) :

- Confédération paysanne
- Coordination rurale
- FDSEA
- Jeunes Agriculteurs
- Je ne suis pas syndiqué(e)
- Autre(s)

Si « autre(s) », précisez :

- Appartenez-vous à l'un de ces réseaux professionnels et techniques ? (Par ordre alphabétique) :

(Plusieurs réponses possibles)

- AFAP (Association Française d'Agroforesterie)
- COOP de France (ex CFCA, organisation professionnelle unitaire de coopération agricole)
- CUMA et/ou FNCUMA
- GAEC & SOCIETES (Association nationale des Sociétés et des GAEC)
- Services de remplacement France
- Autre(s)

Si « autre(s) », précisez :

- Adhérez-vous à l'un (ou plusieurs) de ces réseaux ? (Par ordre alphabétique) :
(Plusieurs réponses possibles)

- Accueil Paysan
- AFIP (Association de Formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales)
- AMAP - MIRAMAP
- L'Atelier Paysan
- Bienvenue à la ferme

- FADEAR (Fédération associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)
- FNAB (Fédération nationale de l'Agriculture Biologique ; dont GAB et GRAB)
- Inter AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion)
- Réseau CIVAM (centre d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural)
- Solidarité Paysans
- Terre de liens
- Autre(s)

Si « autre organisme », précisez :

- Adhérez-vous à l'un de ces réseaux associatifs de développement agricole et rural (réseau TRAME) ? (Par ordre alphabétique) :

(Plusieurs réponses possibles)

- ANCEMA (Association nationale des cercles d'échanges et de Machines Agricoles)
- APAD (Association pour la promotion d'une Agriculture Durable)
- Association des Agriculteurs Composteurs de France
- Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France
- FNASAVPA (Fédération Nationale des Associations de Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole)
- FNGEDA (Fédération Nationale des Groupes d'Études et de Développement Agricole)
- Autre(s)

Si « autre(s) », précisez :

- Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

- BEPC/CAP
- BAC
- BAC+2 ou +3
- BAC+5 (et plus)

- En quelle année êtes-vous né(e) ?

- Êtes-vous :

- Une femme
- Un homme
- Ne se prononce pas

Annexe 4 : Commentaires des agriculteurs issus de l'enquête « Le Bocage et vous ? »

L'ensemble des commentaires laissés par les agriculteurs ayant répondu à l'enquête « Le Bocage et vous ? » ont été reproduits dans le tableau ci-dessous.

<p>Il assure une partie importante de mon système. Je ne partage pas ma vision du bocage avec mes propriétaires, c'est parfois compliqué.</p>
<p>La haie sous la ligne haute tension est coupée à 1m5 par les prestataires d'EDF sans qu'on ait le droit de s'y opposer.</p>
<p>Perte de temps et d'argent.</p> <p>Accident de travail dû à une taille d'épine noire cet automne. 3 semaines d'arrêt, 200€ d'indemnités pour faire le travail sur l'exploitation ce qui n'était pas suffisant.</p>
<p>L'entretien est difficile et dangereux, on souhaite le mécaniser, mais il y a peu d'aide disponible.</p>
<p>Bonjour</p> <p>Breizh Bocage très bien ; des aides pour planter très bien ; j'ai planté en 1994, à l'époque on voulait reconstruire du bocage et créer une filière de valorisation du bois local.</p> <p>Où est la valorisation par rapport au travail nécessaire ?</p> <p>Pour la culture on a trouvé des fonds pour faire vivre une production française, il ne faut pas décourager les volontaires</p>
<p>En réflexion pour planter.</p>
<p>Breizh Bocage c'est de la mascarade. Justifier des emplois par des subventions. Tout comme les Chambres d'Agriculture à vouloir trouver un intérêt d'exister. L'agriculteur doit être rémunéré avant tout. L'évolution des paysages ne se fera pas par des subventions et incitations. L'agriculteur doit pouvoir financer seul la création et l'entretien du bocage.</p>
<p>Il est urgent de protéger l'existant, former les agriculteurs, les personnels techniques des communes et sensibiliser les futurs agriculteurs et autres scolaires à l'utilité du bocage.</p> <p>D'autre part, supprimer le lamier pour l'entretien du bocage, notamment pour les bords de route et sensibiliser les agriculteurs et ETA au désastre que provoque le lamier sur les haies bocagères.</p>
<p>Avoir la possibilité de planter dans les endroits où il y a une perte de temps quand nous travaillons les parcelles.</p>
<p>Du travail en plus des coûts supplémentaires sans rémunération</p>
<p>Nous n'avons jamais été contacté par Breizh Bocage et ne connaissons pas.</p> <p>Nous comprenons la nécessité du bocage, et respectons sa diversité sur notre exploitation.</p>

Si c'était à refaire nous ne ferions pas les talus. Seulement les haies.

L'entretien de l'herbe et des adventices qui poussent sur les talus est très contraignant, surtout avec des clôtures à mouton qui sont assez basses. Nous passons un temps fou à passer la débroussailluse. Donc on regrette d'avoir fait les talus. Surtout que pour les faire, il faut récupérer de la terre de nos parcelles. Pour la campagne BB2 cela a été extrêmement mal fait. Il n'y a quasiment pas d'herbe qui pousse à ces endroits, sans parler des énormes flaques d'eau que cela fait.

Donc mis bout à bout, nous avons perdu pas mal de surface pâturable.

Très déçus.

C'est un outil précieux de gestion des crises climatiques à venir. Les haies sont une multitudes d'externalités positives sur nos fermes. Entre les brises vent, la rétention d'eau, le microclimat que cela créé, sur mon accessible direct (20ha), je pense que je gagne 1 mois de pâturage plat unique grâce à la présence des haies qui découpent les paddocks en pièces de 1ha.

Permettre aussi la biodiversité de la faune sauvage.

Le symbole du bocage est pour nous la trogne avant tout pour ses multiples usages (BRF, bois de chauffe, alimentation animale en été...). Nos objectifs de plantation sont multiples : fourrage, bois de chauffage, fruitiers, mellifères ... avant même le production de bois d'œuvre.

J'ai des haies sous des lignes téléphones, je trouve que c'est pas très judicieux.

On aimerait replanter plus de haies.

Il faut obliger les agris à replanter !! Cela peut se faire par la conditionnalité aux aides PAC... Les parcelles grandissent de plus en plus... des douves sont bouchées... des haies arrachées... et les sanctions ne sont pas décourageantes....

Je souhaite faire une haie entre mon nouveau voisin et moi. Il est en bio et moi en élevage classique pour le protéger et moi protéger mon élevage des vents et épandages.

Terminer les haies côté vent pour protéger mon élevage toujours.

Très bien mais pas d'entretien réalisé la 1ere année.

Le jour où les diseurs d'environnement auront le dos cassé comme le mien, les mains abîmées comme les miennes, investis et continué de dépenser du temps et de l'argent comme je peux le faire, on pourra parler de citoyenneté. Aujourd'hui, j'ai environ 20.5km de haies (hors talus à nu) à entretenir. Un travail de titan. Le métier d'agriculteur n'est plus à faire du bois l'hiver.

Je n'en ai ni la force, ni le courage. Je le donne à faire à qui le veut, je mets même des petites annonces "donne", et pas d'appels. Et qui se farcit des demandes de brûlages, et les contrôles de gendarmerie provoqués par des voisins jaloux de ne pas pouvoir en faire autant chez eux ? Évidemment c'est beau, mais quel sacerdoce !!! Que soit ouvert un compte pénibilité pour cet entretien, qui ne coûte rien au contribuable.

À Moëlan sur mer, où est Breizh Bocage?

<p>J'ai prévu de planter 376 m sans doute fin 2021, à ce jour je n'ai aucun conseil ni accompagnement (essence, espace entre plants etc).</p> <p>Il n'y a aucun dispositif d'aide sur ma communauté de communes.</p>
<p>Rajoutons des haies et des talus</p>
<p>Il est important de maintenir des haies et des talus pour la biodiversité pour du bois de chauffage</p>
<p>Fait partie intégrante de l'équilibre d'une ferme... À préserver et valoriser.</p>
<p>Mauvaise réalisation, mauvais entretien.....</p>
<p>Apport important d'équilibre de la ferme en redonnant du relief, des abris et nourriture à la faune sauvage qui habite dorénavant près des cultures et contribuent à cet équilibre.</p> <p>Une haie, c'est chouette. il y a toujours quelque chose à observer.</p>
<p>Très difficile en entretien : le temps passé en entretien n'est pas assez valorisé , c'est du bénévolat , pour preuve tous les linéaires non entretenus...</p>
<p>En milieu légumier la présence d'arbres n'est pas une priorité. Il est vrai que d'un côté visuel c'est intéressant .</p>
<p>Beaucoup de travail</p>
<p>La gestion du bocage est de plus en plus compliquée avec les néo-ruraux qui font n'importe quoi. De plus, la législation évolue sans forcément de cohérence avec les pratiques vertueuses. Il faut faire confiance aux agriculteurs pour gérer leur bocage et les accompagner. Il faut être les contraintes, car le bocage est un outil de l'élevage bovin en pâturage.</p>
<p>Point positif : un peu de protection pour les animaux.</p> <p>Point de plus en plus négatif : nichoir a pigeon et corbeau beaucoup de dégâts près des arbres pour les maïs et choux</p>
<p>Je souhaiterais que notre communauté de commune adhère au programme Breizh Bocage.</p>
<p>C'est capital pour moi, ça fait partie de mon métier de paysan. Je déplore la gestion que les agriculteurs ont du bocage dans l'ensemble.</p>
<p>Des habitats pour les oiseaux</p>
<p>Je souhaite planter en prévoyant de déléguer l'entretien/exploitation du bois car je ne vois pas comment je trouverais plus de temps pour le faire.</p> <p>Je suis en réflexion autour du bois plaquette pour litière et chaudière.</p>
<p>On manque de temps pour l'entretien et de matériel adéquat. Il faudrait des bras d'épareuse à section pour coupe franche, l'épareuse n'est pas respectueuse, valorisation difficile.</p>

Nous plantons des haies principalement pour augmenter la biodiversité.

Ainsi que pour séparer nos parcelles des parcelles conventionnelles voisines.

Nous envisageons de planter des haies cette année pour une production de bois d'œuvre et bois-énergie.

Toujours plus de pression sur le monde agricole pour la protection du bocage.

Mais je n'ai jamais vu autant de destruction de ce bocage par région/ département/commune , mais bon, c'est pour l'utilité publique

C'est un élément essentiel d'une Agriculture Durable et Écologique. Pour ma part, je suis paysan depuis une cinquantaine d'années et c'est la plus belle réalisation que j'ai faite durant ma carrière (avec la rénovation du Bâti Ancien). Je suis également persuadé que c'est une alternative à l'épuisement des énergies fossiles et sans doute que le bocage nous aide à freiner le réchauffement climatique .

Indigné de voir encore des talus abattus avec des arbres centenaires et parfois sans autorisation pour cultiver plus près d'une rivière par exemple et y pratiquer une agriculture chimico-intensive A coup de pied dans la gueule au moindre "écolo" qui va vouloir essayer de le raisonner un peu et sans respect pour les anciens (et c'est un jeune qui dit ça) qui ont bâti ces talus à la main pour des raisons non ?

En cours de réflexion pour améliorer l'entretien des haies et valoriser les branches

Arrêt de l'épareuse juste le dessous des clôtures et arrêt du lamier.

Demandeur de conseil pour l'élagage à la tronçonneuse

Arrêt de brûlage

Il y a urgence de replanter la Bretagne notre survie en dépend. Il est malheureux de voir encore des talus se détruire sans que les instances ne réagissent. Il est temps que les épareuses rentrent au hangar. Nous avons un creux générationnel de 20 ans pour les arbres, et celle-là ne demande pas de main d'œuvre pour être planté et entretenu sans compter qu'on émettra moins de CO2 : tout bon pour la planète.

Mes haies ont été implantées il y a moins de 3 ans donc pas encore d'entretien de coupe, je compte le faire après à la tronçonneuse...

Il est très important d'avoir des haies. À tous les niveaux, entretien de l'eau, érosion, biodiversité, abri pour animaux et beauté du paysage... Je compte poursuivre les implantations durant ma carrière...

J'adhère au projet de plantation pour créer des abris pour les animaux

Il n'est pas normal de ne pas informer le locataire de plantation sur le terrain loué en précisant la date et la formation de talus! Une partie du terrain loué est maintenant inexploitable car cela fait une retenue d'eau à l'hiver. Si vous souhaitez que les agriculteurs plantent alors il faudra les rémunérer pour le travail d'entretien ou payer les spécialistes. Il faudra penser aussi à indemniser les pertes de récolte liées à l'implantation de haie.

Un bocage bien entretenu permet une meilleure gestion, ce qui permet une source supplémentaire de revenus. Par contre, il demande beaucoup de main d'œuvre.

C'est pourquoi je privilégie le bois plaquette moins gourmand en main-d'œuvre, ainsi je peux entretenir l'ensemble des haies à la tronçonneuse.

Notre volonté est de planter à l'intérieur des parcelles, arbres et arbustes, en reprenant les plantations des années 50.....le but est d'également de ne pas ou peu se donner plus de travail !

Bien.

Bonjour je suis un producteur de légumes plein champs en bord de mer et les haies sur l'exploitation servent principalement à protéger des embruns et des vols de légumes car nous avons le GR 34 qui passe sur la ferme. Sur certaines parcelles elles évitent aussi l'érosion car nous avons eu 3 échanges parcellaires à l'amiable de grande ampleur. Les haies sur l'exploitation sont constituées de tamaris en première ligne après majoritairement de troène et de fusain, nous avons planté il y a plusieurs années de l'éléagnus et de l'olearia pour boucher les manques face à la mer car ils résistent aux embruns mais d'entretien plus compliqué.

Le bocage est important :

-la beauté du paysage

-limiter l'érosion

-alimenter les pollinisateurs

Bocage historique (pas de remembrement) bien fourni. Manque d'une certaine diversité. Il est prévu d'implanter un bocage intra parcellaire (apporter des carnivores (mustélidés) au plus près des cultures).

Très gourmand en temps d'entretien et dangereux, l'utilisation de nacelle rendrait le travail plus facile mais n'est malheureusement pas rentable.

Indispensable pour préserver l'avenir, la fertilité du sol et pour la biodiversité.

La taille de formation devrait être effectuée par des professionnels.

Le bocage fait partie de notre patrimoine, pour le conserver il faut lui donner une valeur et que les agriculteurs puissent en tirer un revenu. Tout le monde en profite visuellement. Le bocage fait partie de notre lieu de vie et c'est lui qui fait la diversité de nos paysages .

Le bocage permet de protéger les animaux et les cultures. Il met en valeur la parcelle avec la richesse de ses différentes variétés d'arbres.

Il y a que des avantages à planter du bocage aujourd'hui et pour demain.

!

Bocage présent sur mon exploitation depuis plus de 30 ans et correspondant à mon mode de fonctionnement

Sans doute pas assez et surtout mal positionné.

Nous sommes obligés par des personnes qui ne coupent pas de bois à implanter ou maintenir des haies sur nos talus. L'entretien nous incombe.

Voir *Paysan Breton* du 8 janvier où il y a un article sur mon exploitation

Ce serait bien de continuer ces programmes.

Vouloir réimplanter des haies c'est bien, encore faut-il s'en donner tous les moyens. Or la protection des plants n'est pas financé et reste à la charge de l'agriculteur qui voit souvent cela comme inutile et comme une corvée de plus. Les rongeurs (lièvre, lapin) et les chevreuils sont en abondance dans le secteur, si les arbustes et hautes tiges notamment ne sont pas protégés, autant rien faire. De plus le paillage au sol n'est pas non plus fourni hors sur talus c'est quasi indispensable si on veut du résultat. En résumé mieux vaut faire moins, moins vite mais mieux, ça fera des économies d'argent publique

On passe à la vitesse supérieure l'année prochaine en replantant des haies au milieu des parcelles

Les exploitants qui ont fait le choix de planter vont-ils être pénalisés par le biais du stockage carbone ? Ceux qui n'ont rien fait peuvent améliorer leur empreinte carbone par des plantations

C'est beau.

La problématique du bocage c'est l'entretien surtout au niveau des zones humides, car peu ou pas d'accès avec les engins agricoles et personnes d'assez courageux pour aller couper du bois même si je fournis le matériel (fendeuse, remorque télescopique), même en donnant le bois.

Les agriculteurs voient le bocage comme une contrainte.

Le bocage est très important pour éviter l'érosion, le développement de la faune, la protection des vents.

Pour moi, je pense que le bocage n'est pas encore bien valorisé et entretenu.

On voit trop de grandes surfaces à nu.

Pour mon exploitation le gros des plantations est effectué, mais si je peux me permettre une remarque, la Commune de Ploudaniel qui est très vaste présente des zones où il ne pousse que de l'herbe sur les talus. Les agriculteurs, élus devraient s'en préoccuper car bien plus que revaloriser la profession. Bien que cela en fait partie, il s'agit de bon sens !!!!!!! À suivre.

Indispensable, beau et vecteur de biodiversité, productif, utile...

L'évolution du climat nous impose de planter des arbres et de mettre en place de l'agroforesterie !

Dans un contexte où les agriculteurs ont de moins en moins de temps pour faire les entretiens des haies, comme cela était le cas dans le passé. Il serait intéressant que la collectivité propose un service d'entretien (élagage, taille...). La collectivité pourrait récupérer le bois issu de ces entretiens pour le valoriser en fonction de ses besoins ou débouchés.

Il y a 30 ans et même encore 20 ans, les plantations ne souffraient d'aucune agression par la faune sauvage (chevreuil, sangliers). Depuis les dernières plantations sont un fiasco et les arbres qui survivent ont perdu tout potentiel de valorisation en bois d'œuvre. L'entretien délégué les 3 premières années à un paysagiste ne fait que faciliter l'accès à la faune sauvage pour consommer les premières feuilles. QUELLE ERREUR! Les protections sont insuffisantes et très vite enlevées. Continuer sur les mêmes principes en phase 3, n'aboutirait qu'à un échec.

Nos talus restent naturels, n'ayant plus le droit de modifier le paysage à notre guise.

Les haies demandent du temps pour les entretenir, ce qui manque souvent sur une exploitation agricole.

Elles ont beaucoup d'atouts mais ils faut que nous y soyons sensibilisés et que nous y trouvions un intérêt économique pour adhérer à cette solution de biodiversité.

Sur notre exploitation nous avons plusieurs arbres fruitiers comme des cerisiers.

Important de choisir soi-même ses essences et de les planter soi-même tout en étant accompagné par des techniciens au besoin comme Terres et Bocages.

Après une coupe, nous avons replanté des épicéas et du chêne d'Amérique sur environ 4ha. Je viens de prendre contact avec Breizh Bocage pour faire de la plaquette avec 3ha de saule et d'aulne ; mes haies sont plantées principalement le long des chemins de randonnée et elles rencontrent un vif succès auprès des promeneurs. L'hiver on remarque dans les arbres qu'il y a d'anciens nids d'oiseaux pigeons merle passereaux etc. Un vrai plaisir.

Je planterais davantage si j'avais le débouché.

J'émonde les arbres et je donne le bois tombé (personnes de connaissance ou "Bon Coin"). Je brûle ce qui n'intéresse personne. Je le donne car le couper une fois à terre est un travail chronophage.

Grande valeur en polyculture-élevage.

J'ai planté entre 1999 et 2004, au moment des programmes Harmonie. C'était la CCVOL qui portait le dossier avec la Chambre, les GVA et les CUMA. Une grande dynamique a été lancée dans le diagnostic avec les habitants du territoire et nous savions pourquoi nous plantons... Rien à voir avec les démarches Breizh Bocage qui sont devenues des usines à gaz.

Il faut continuer le bocage les talus et haies pour les générations futures.

Un petit champ bien boisé produit 30% de plus sans rien faire.

Nous sommes inquiets, tristes et en colère sur la gestion du bocage sur notre commune et essayons d'éveiller à la préservation du bocage mais cela est très difficile. Beaucoup de belles paroles de la part des représentants mais très peu d'actes. Notre Commune est en cours de réaménagement foncier (autant parler de remembrement) et de nombreux talus ont été et vont être détruits. Nous avons la chance d'avoir encore du bocage autour de chez nous mais chaque année il disparaît un peu plus. Nous aimerions tellement avoir le pouvoir de les préserver... Nous vous remercions d'agir en ce sens!

C'est une bonne politique. Des soirées formation, échanges seraient les bienvenues pour fédérer les gens.

Il y a des aides à la plantation mais ce n'est qu'une partie du travail car l'entretien au fil des ans prend aussi beaucoup de temps.
Si c'était à refaire je ne le referai pas. Trop de contraintes et d'entretien pour si peu.
Il y a du travail de replantation un peu partout en Bretagne. Des parcelles de plusieurs hectares ne sont pas bonnes pour la biodiversité !!!
Indispensable à l'agriculture. Devrait être obligatoire le long des voies communales par exemple.
Fondamental. Cf. votre questionnaire (protection vent, rétention eau, lieu pour les auxiliaires du verger..)
Primordial pour l'avenir.
Tout va bien.
J'aime beaucoup le bocage. C'est par manque de temps et d'énergie que je ne plante plus. J'aurais bien aimé avoir des petites lignées d'arbres pour marquer les subdivisions de parcelles en paddocks.
Une exploitation c'est un tout dont fait partie le bocage. La préservation du bocage est nécessaire dans la conduite de ma ferme. C'est un héritage des générations précédentes et un devoir pour les générations à venir. Dans un système en agro bio on a besoin d' habitat pour les auxiliaires des cultures et se protéger (vent, dérives phyto des conventionnels).
C'est un cadre de travail et de vie indispensable nécessaire; pour mes animaux, mes abeilles, les oiseaux, la biodiversité, les promeneurs, les rêveurs, les poètes... et pour notre terre nourricière.
Depuis que je suis en Bretagne, j'ai dû araser 350 mètres de talus puisqu'une bonne partie de l'exploitation et en prairies permanentes ou temporaires. Je pratique la conduite de l'élevage en plein air toute l'année pour les adultes, les bêtes apprécient de s'abriter derrière un talus en hiver mais aussi en été. Et même par temps chaud, il y a toujours une légère brise à proximité du talus et de l'ombre aussi.
Il fait partie de l'exploitation utile comme source d'énergie. Problème avec le gibier pour des créations futures ! Plantation assez hétérogène suivant la nature du sol.
Les formulaires pour araser et replanter des haies afin d'améliorer les formes parcellaires sont vraiment trop compliqués notamment auprès de l'administration.
La gestion et valorisation du bocage me semble devenir une activité très importante de la ferme.
C'est un maillage nécessaire pour notre paysage et notre environnement au sens large du terme. Il faut savoir aussi s'adapter en abattant de façon raisonnable des haies pour en replanter à des endroits opportuns.
Je m'y intéresse mais c'est très chronophage. Pour plus tard peut-être.

Il est très important que le nouveau programme tienne compte de la valorisation du bois, et que ce programme aide aussi au développement de la filière en s'appuyant sur les structures fiables qui avant tout travaillent sur la durabilité de la haie et d'encourager les agriculteurs producteurs à s'engager pour faire des audits afin d'être labellisé dans le cadre du label haie qui est en train de se déployer sur notre territoire. Pour inciter les agriculteurs à planter il me semble impératif que la notion de valorisation du bois soit bien anticipée qui conduit à la durabilité de la haie bocagère en apportant une valeur économique.

C'est beau, c'est utile.

5 a7 km de talus couverts de fougères, ronces, il faudrait peut-être ressemer de l'ajonc sur nos talus, car dans mes jeunes années, il me semble qu'ils abritaient de belles couvées de passereaux, je décris les années 60. L'ajonc entretenu autrefois était dense et offrait une superbe protection à ces petits oiseaux, ce n'est plus le cas maintenant. L'ajonc alimentait les chevaux.

2km de haies, du saule pour l'essentiel, quelques chênes et châtaigniers, ormes qui repartent, épines noires. Il est absolument évident que ce maillage est indispensable à toute vie sauvage, vie sauvage qui n'est pas forcément néfaste, favorable au ralentissement de la circulation de l'eau et donc de son utilisation ou stockage, permet de ralentir le vent.

Nous envisageons des plantations pour notre successeur car nous avons de grand îlots pour le pâturage et peu d'ombre pour les animaux, de plus nous venons de faire le dpr2.

Le bocage nous intéresse, les branches gênent souvent nos voisins (voirie, jardins de particuliers ou champs des voisins). L'entretien du bocage prend beaucoup de temps non rémunéré. Je comprends que certains ne s'enquiquinent pas à gérer des arbres à fond perdu.

Les années où la ferme tourne bien, nous employons une entreprise pour entretenir des portions de haies qui en ont besoin.

Il serait intéressant, afin d'éviter la perte du bocage de voir à :

- ce que les mairies en charge de la voirie puissent aussi prendre en charge l'élagage des arbres en bordure de route (à condition qu'ils le fassent proprement et pas au lamier en biais...)
- ce qu'on puisse bénéficier d'aides pour embaucher chaque année des prestataires élagueurs compétents pour entretenir nos haies correctement.

Très important que le bocage soit préservé. L'abattage des arbres, et la suppression des haies devrait être soumis à autorisation

Nous avons déjà un maillage bocager suffisant.

L'implantation supplémentaire de haie demande trop de temps à moyen terme.

La valorisation du bois de chauffage par la vente doit-être intensifiée. Malheureusement, la concurrence est rude sur le marché. On trouve beaucoup de bois à acheter à prix "cassé" par des retraités ou autres pour qui ce n'est qu'un passe-temps et qui coupe du bois en forêt. Leur temps de travail ne coûte rien donc ils peuvent se permettre de vendre le bois à bas coût. En tant qu'agriculteur, mon temps de travail coûte 20€/heure donc je serai obligé de vendre le bois à un certain prix pour me rémunérer.

Est-ce qu'un encadrement du prix du bois est envisageable ?

Il faut absolument que les agriculteurs s'approprient l'arbres et le bois sur leur ferme et dans leur temps de travail.

Satisfait.

Le bocage est primordial à bien des égards :

- paysage
- protection du capital sol
- protection des animaux

La région Bretagne me pénalise sur ma PAC en me privant de mes aides à l'entretien des haies prévues dans les MAEC entretien haie. Depuis je ne replante plus, encouragement politique aux abatteurs de haies ???? La place est belle pour tous les agriculteurs qui déboisent, leurs propres talus, et surtout toutes les nouvelles parcelles reprises (le bulldozer avant le tracteur et les cultures).

La difficulté et le coût de l'entretien m'empêche d'aller plus loin dans les plantations car sur place pas de débouchés financiers.

L'entretien du bocage fait partie du métier de paysans.

Très important.

Domage que certains agriculteurs ne veulent pas en entendre parler.

Ils ont probablement pas le temps qu' ils disent.

Cela dépend du type de production qui est fait sur l'exploitation.

Je pense que la conservation du bocage est importante. Il a trop longtemps été négligé et très mal géré et encore de nos jours.

Je suis actuellement confronté à ce que je considère être de l'incompétence, du gaspillage et de l'absurdité. J'ai une haie bocagère qui a été plantée il y a environ 8 ans par une action de la communauté de commune de l'époque. Elle est au bord d'une route communale où passe également les lignes téléphoniques. On me demande aujourd'hui de la supprimer pour rendre possible le passage de la fibre dont la Région est le maître d'ouvrage, sachant que de l'autre côté il n'y a pas d'arbre. Où est le sérieux ?

Il faut convaincre les exploitants qui ont des parcelles de plus de 6 hectares d'un seul tenant de replanter à l'aide de chantiers pris en charge par des subventions, par des chantiers délégués à des écoles d'agriculture/paysagisme, par des conditionnalités d'aides (ex DJA, aides PAC seulement si reboisement) et il est grand temps de faire changer les mentalités des agriculteurs par de la formation entre autre. L'année dernière mon voisin a élagué une haie brise vent d'une vingtaine d'années en plein mois de mai !! Les agriculteurs sont encore persuadés qu'une haie va poser plus de problèmes qu'en résoudre

Il est important de replanter pour laisser un patrimoine bocager aux personnes qui nous suivront

Essentiel pour préserver la biodiversité ! retrouver au moins une partie du maillage bocager d'antan.

La surface maximale (4 à 7ha) d'une parcelle entourée de haies pourrait être rendue obligatoire à l'échelle nationale voir internationale pour la biodiversité et comme puits de carbone. Elle pourrait être implantée par l'exploitant en place et revendue au successeur, et non rétrocédée gratuitement au propriétaire

La commune de Paimpont n'a pas eu de remembrement et avec les échanges parcellaires ne font pas tout. Certains parcellaires ayant des talus boisés pourraient être fusionnés pour améliorer leurs exploitations. Avec la contrainte réglementaire "PAC verdissement" les haies sont connues et il me sera difficile de remettre l'équivalent si j'ai la possibilité d'agrandir la taille des parcelles qui est de moins de 2ha en moyenne.

Je suis pour un bocage des "années 50", en finir avec l'érosion des sols et de son lessivement. Les bocages favorisent les micro-climats et améliorent le captage de l'eau, ils aident au maintien de la biodiversité et au bon équilibre du cycle de la vie.

Protection de la nature.

C'est un mot qui est vidé de son sens.

Et le fourrage, et la pharmacie, et les auxiliaires...

Je souhaiterais le voir se re-développer...

C'est du temps non valorisé car pas de besoin de bois.

On adore le bocage !!! Par contre il manque cruellement un accompagnement technique d'entretien et de mise en valeur. On a fermé l'association de la protection de la vallée du légier et transféré à l'agglo mais il n'y a des moyens que pour Breizh Bocage.